DEPARTMENT OF
MUNICIPAL AFFAIRS AND ENVIRONMENT

ANNUAL REPORT
1985-1986

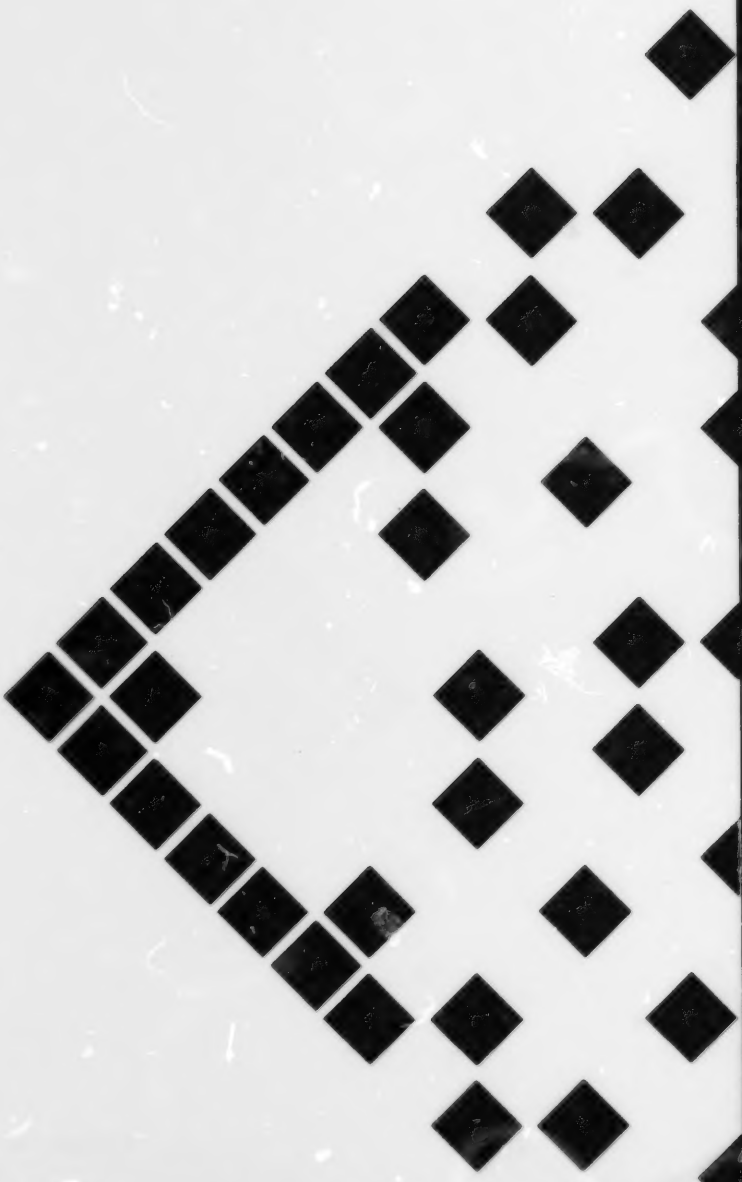

87-05764/

Honourable G. F. G. Stanley,
Lieutenant-Governor
Province of New Brunswick

Sir:

I have the honour to submit the report of the Department of Municipal Affairs and Environment for the fiscal year ended March 31, 1986.

Yours sincerely,

R. C. Jackson

Robert C. Jackson
Minister of Municipal Affairs
and Environment

The Minister of Municipal Affairs
and Environment,
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to submit for your information the annual report of the Department of Municipal Affairs and Environment for the year ending March 31, 1986.

A summary of the activities of each branch in the Department follows.

Respectfully submitted,

Pierre C. Marquis
Deputy Minister

TABLE OF CONTENTS

Establishment of the new Department 1

MUNICIPAL AFFAIRS DIVISION 3
- Administration Branch 3
- Assessment Branch 4
- Community Planning Branch 15
- Elections Branch 16
- Engineering and Technical Services Branch 17
- New Brunswick Emergency Measures Organization 17
- Municipal Capital Borrowing Board 19
- Municipal Services Branch 21
- Policy Development and Research Branch 22

ENVIRONMENT DIVISION
- Administration Branch 23
- Pollution Control Branch 24
- Water Resources Branch 29
- Environmental Services Branch 31

ESTABLISHMENT OF THE NEW DEPARTMENT

In administrative terms, the single most important development during the fiscal year was the merger of the former Departments of Municipal Affairs and Environment in October 1985.

This was one of the major changes made in the structure of the Provincial Government, which resulted from a series of recommendations developed through the Office of Government Reform. The O.G.R. process included an extensive review of all social and economic programs administered by the Province of New Brunswick. It culminated with the establishment of several new agencies, including the Department of Municipal Affairs and Environment.

The basic objective of the merger was to streamline the delivery of municipal and environmental programs in the Province, and centralize land and water use policy in a single Department. It also reflected the close functional relationship which exists between environmental management and the administration of both municipalities and unincorporated areas.

The new Department maintains traditional Municipal Affairs responsibility for support of local government services and financing, municipal and school board elections, community planning, property assessments, and the Emergency Measures Organization. Similarly, it carries responsibility for pollution control, water resources, environmental services, and municipal sewage treatment grants, all of which were formerly the mandate of the Department of the Environment.

As a result of the O.G.R. review, several new functions were added to the new Department's mandate as well. These include solid waste management, the urban core program and coordination of land and water use management for the Province as a whole. Over the coming year, it is expected that further additions will be made to the Department's mandate in order to comply with the O.G.R. recommendations. These include responsibility for a provincial geographic information service, and the N.B. Fire Marshal's office.

Concurrent with the establishment of the new Department, the Honorable Robert C. Jackson, MLA for St. Stephen-Milltown-Campobello, was appointed New Brunswick's first Minister of Municipal Affairs and Environment on October 3, 1985. The Assistant Deputy Minister of Municipal Affairs, Pierre C. Marquis, was appointed Deputy Minister of the new Department effective January 6, 1986.

For the remainder of the fiscal year, the two major components of the Department operated on essentially the same basis as they had prior to the merger. The exception to this was the Deputy Minister's office where changes were begun aimed at centralizing administrative, policy and communications functions within the new Department. It is expected that a more comprehensive restructuring of the organization will be achieved in the coming fiscal year.

For the purposes of this annual report, information has been organized under two Divisional headings, following the basic structure of the two former Departments.

MUNICIPAL AFFAIRS DIVISION

ADMINISTRATION BRANCH
B. N. Mills, Assistant Director

The Branch provides administrative support to all Department programs and acts for the Department in inter-departmental and inter-governmental affairs. The complement of the Administration branch at year's end included one deputy-minister, one assistant director, one accounting supervisor, one payroll and personnel officer, one systems analyst and six support staff.

Legislation

Amendments to the following Acts administered by the Department were subsequently introduced and adopted by the Legislative Assembly:

Municipalities Act
Municipal Assistance Act
Municipal Capital Borrowing Act
Elections Act
Business Improvement Areas Act
Days of Rest Act

Some of the more significant amendments involved providing authority for local service districts to participate in Solid Waste Management Commissions and providing for the increase in shareable expenditures and unconditional grants to municipalities, to be determined through the Lieutenant Governor-in-Council. Royal assent was given to the Days of Rest Act and responsibility for its administration was given to the Minister of Municipal Affairs and Environment. Royal assent was also given to the replacement of the previous Business Improvement Areas Act, to provide for levy, collection and transfer of funds and receivables to the business improvement areas.

Provincial-Municipal Council

The Provincial-Municipal Council provides a forum for the exchange of views, the review of proposed legislation, and constructive discussion and dialogue of issues of concern to the municipal governments, the Department of Municipal Affairs and Environment and other Departments.

The Council is composed of 12 members. The Six Cities Association, the Towns Association, and the Association of Villages of New Brunswick each appoint 4 members. Meetings between the Council and the Minister and senior staff of the Department are held on a monthly basis.

In direct liaison and consultation with the Department, the Provincial-Municipal Council provided input on the following issues of common concern:

a) The review of the Unconditional Grant and the fiscal transfer of funds from the Province to the municipalities.

b) Renewed legislation with respect to reserve funds, transient traders, and no smoking by-laws.

c) Review of municipal audit reporting system, regarding Blasting Code, Conflict of Interest, and municipal insurance.

ASSESSMENT BRANCH
E. A. Cronk, Executive Director

The primary function of the Assessment Branch is to estimate the real and true value of all new and existing property and to produce tax bases for municipal and provincial purposes.

At the end of the fiscal year, the Branch consisted of one director, 11 regional directors of assessment, 118 assessors, and 48 support staff.

Inspection - Valuation

Staff continued to load the data base of the Property Assessment and Tax System (PATS) computer program. Property record cards were reviewed to ensure that accuracy, equity and market value were achieved prior to and following data entry.

All new construction was inspected while market data was analyzed to produce indices suitable for 1986 assessments on the province's more than 340,000 properties.

The total Municipal Tax Base for 1986 was $13,133,970,900. as compared to $11,682,570,000. in 1985, an increase of $1,451,400,900., or 12.42%.

The total assessed value of all properties in the Province was $13,993,531,400., or 11.95% more than in 1985.

Assessment Costs

The cost of providing the assessment function for 1985-86 including reinspection of properties, new construction, transfers, appraisals, mapping, referrals, appeals, and related studies was approximately $6,400,000. The cost to maintain assessment and tax roll was $18.60 per assessment.

Homeowner's Provincial Tax Credit

The provision of the $1.50 provincial tax rate on residential properties located within the boundaries of municipalities and of the $0.85 rate in local service districts and unincorporated areas resulted in the saving of $75,640,227.70 to the taxpayers ($5,912,199,500. assessment).

A total of 15 appeals to the Minister were filed and processed.

Personal Exemptions

Under section 4 (1)(g) of the Assessment Act, upon application an exemption of $8,000 assessment may be granted on real property of an unmarried adult provided his or her annual income does not exceed $7,000.

There were 10,372 exemptions granted during 1985-86, representing a total assessment of $92,977,486. ($2,039,154.49 tax dollars).

Farmland Identification Program

An additional 289 applications were accepted for 1986, creating a total of 5,901 parcels of land registered under the program, which has been in effect for eight years. Approximately $769,251. of provincial tax has been deferred for 1986.

Education

The Assessment Branch has 125 assessors who have completed a three year mandatory course in Real Property Assessment/Appraisal Theory and Practice. Fifty-seven assessors have completed the advanced course, Land Resource Economics.

Accreditation and Certification in the Assessment Branch are as follows:

24 AACI	Accredited Appraiser Canadian Institute
10 CRA	Canadian Residential Appraiser
12 CAE	Certified Assessment Evaluator
1 MAI	Member American Institute of Real Estate Appraisers
2 FRI	Fellow Real Estate Institute
1 MIMA	Member Institute of Municipal Assessors

A number of assessors have completed or are working at different stages of the Appraisal Institute of Canada program or the International Association of Assessing Officers Program, including the 101, 201, 301 course in the AIC Program, along with the required appraisal reports. Successful completion of the AIC Program leads to the CRA or AACI designation, and successful completion of the IAAO program leads to the CAE designation.

For the 1984-85 term year, 17 students from the Assessment Branch were enrolled in the Real Property Assessment/Appraisal Theory and Practice program co-ordinated by the Department and the University of New Brunswick.

Certificates of completion will be presented to the 10 students who successfully completed the Three Year Assessors' Program, co-ordinated by the Department and the University of New Brunswick. The 38th Annual Assessors' School was held at the Fredericton Motor Inn, with Region K being the winner of the Coordinators Trophy.

Data Processing

The Electronic Data Processing work program begun last year was completed in fiscal 1985-86. This work program had as its primary goal the loading of all available data on the computer database. There were in excess of 3.5 million transactions performed by Assessment Branch personnel during the year. A high percentage of these were in conjunction with the EDP Work Program.

The major new development in 1985-86 was the design, coding and implementation of the Component Costing System. This enhancement to the PATS System will allow a user to enter descriptive data on the components of a residential

or farm building and have the computer calculate the replacement cost. A total of six new on-line transactions were developed and changes were made to a number of existing programs. This new processing will be an integral part of the next reinspection cycle when new base vear values are computed for all types of property.

A number of other government Departments and outside agencies are now accessing the PATS data base in an on-line environment. Visits to Assessment Regional Offices and telephone inquirics have lessened due to this access.

Future enhancements to the PATS System include: work activity reporting, referral inventory, appeal inventory, and improved ad hoc reporting capabilities.

Mapping

Mapping projects currently in progress consist of an updating of assessment maps still in use, the production of boundary maps for each of the 600 neighborhoods in the assessment system and the district and municipal mapping. All of these require continual maintenance and revision.

The Assessment Branch, along with most other map users, makes full use of the Land Registration and Information System and will soon be able to phase out the property mapping function currently in place.

The Assessment Branch was represented at the annual Land Information Service 90 Workshops sponsored by the University of New Brunswick. As well, the Branch was invited to a major international land information seminar in Ottawa as a participant in the Land Net Project presently underway in New Brunswick. At present, the Branch is the major link in a land data bank in New Brunswick.

TOTAL ASSESSED VALUE - PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
VALEUR IMPOSABLE TOTALE POUR LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
1985 and/et 1986

	1986			1985
RESIDENTIAL				
BIENS RÉSIDENTIELS				
00 - General - Municipalities				
Biens généraux des municipalités	3,844,346,300			3,351,523,600
00 - General - LSD's and UIA's				
Biens généraux des DSL et des zones non constituées en municipalité	1,920,701,100			1,729,082,200
00 - Other Residential				
Autres biens résidentiels	2,501,190,000			2,158,509,700
20 - Federal				
Biens fédéraux	154,502,200			139,413,500
30 - Provincial				
Biens provinciaux	1,735,122,300			1,632,716,000
TOTAL RESIDENTIAL				
TOTAL DES BIENS RESIDENTIELS		10,155,861,900		
NON-RESIDENTIEL				
BIENS NON RÉSIDENTIELS				
00-10 - General				
Biens généraux	2,423,487,400			2,178,760,500
90 - Municipal Rate				
Taux municipal	20,256,200			19,224,100
20 - Federal				
Biens fédéraux	329,714,900			296,456,500
30 - Provincial				
Biens provinciaux	204,650,500			176,883,900
TOTAL NON-RESIDENTIAL				
TOTAL DES BIENS NON RESIDENTIELS		2,978,109,000		
TOTAL MUNICIPAL TAX BASE				
TOTAL DE L'ASSIETTE FISCALE DE LA PROVINCE			13,133,970,900	
40 - Municipal Residential				
40 - Propriétés résidentielles municipales	76,610,000			64,691,200
Municipal Non-Residential				
Propriétés non résidentielles municipales	101,542,400			97,959,800
TOTAL MUNICIPAL				
TOTAL DES PROPRIETES MUNICIPALES			178,162,400	
50 - Crown Timberland				
Régions boisées appartenant à la Couronne	240,371,400			240,371,360
50 - Other Exempt				
Autres biens exempts	346,993,000			319,865,840
50 - Persons' Exemption				
Exemptions à des personnes célibataires	94,043,700			93,893,900
			681,408,100	
TOTAL ASSESSED VALUE FOR PROVINCE				
VALEUR IMPOSABLE TOTALE POUR LA PROVINCE			13,993,531,400	

TOTAL ASSESSED VALUE - PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
VALEUR IMPOSABLE TOTALE POUR LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
1985 and/et 1986

		Difference Différence			Percentage Pourcentage
		492,822,700			14.70
		191,618,900			11.08
		342,680,300			15.88
		15,088,700			10.82
		102,406,300			6.27
9,011,245,000			1,144,616,900		12.70
		244,726,900			11.23
		1,032,100			5.36
		33,258,400			11.22
		27,766,600			15.70
2,671,325,000			306,784,000		11.48
	11,682,570,000			1,451,400,900	12.42
		17,918,900			18.42
		3,582,600			3.66
	162,651,000			15,501,400	9.53
		— — —			— —
		27,127,160			8.48
		149,800			.02
	654,131,100			27,277,000	4.17
	12,499,352,100			1,494,179,300	11.95

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

ASSESSMENT BASE FIGURES

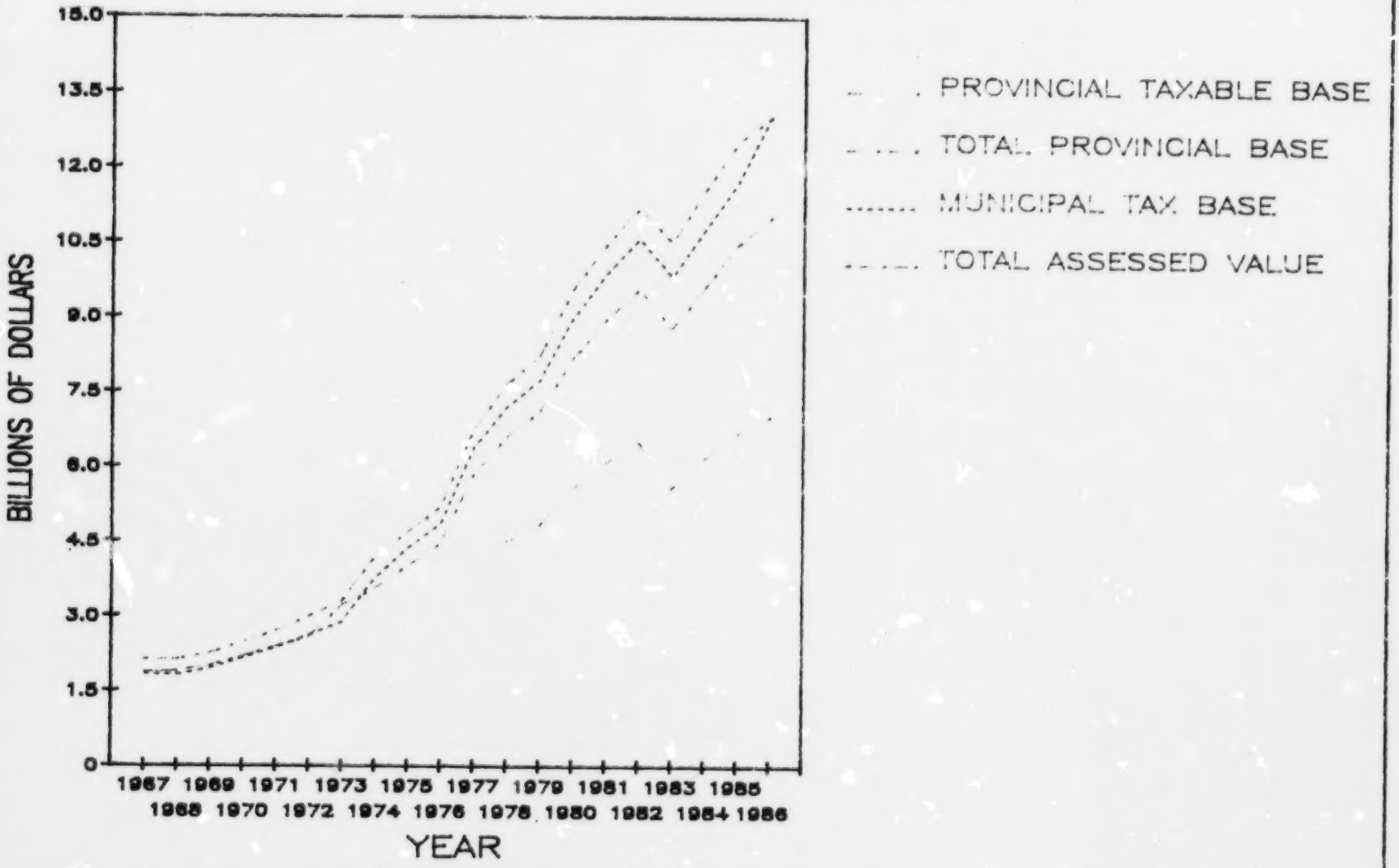

*NOTE; IN 1983 BUSINESS ASSESSMENT ABOLISHED AND NON–RESIDENTIAL CLASSIFICATION ADOPTED

DISTRIBUTION OF ASSESSMENT VALUATION BY REGION
REPARTITION DES BIENS IMPOSABLES PAR REGION

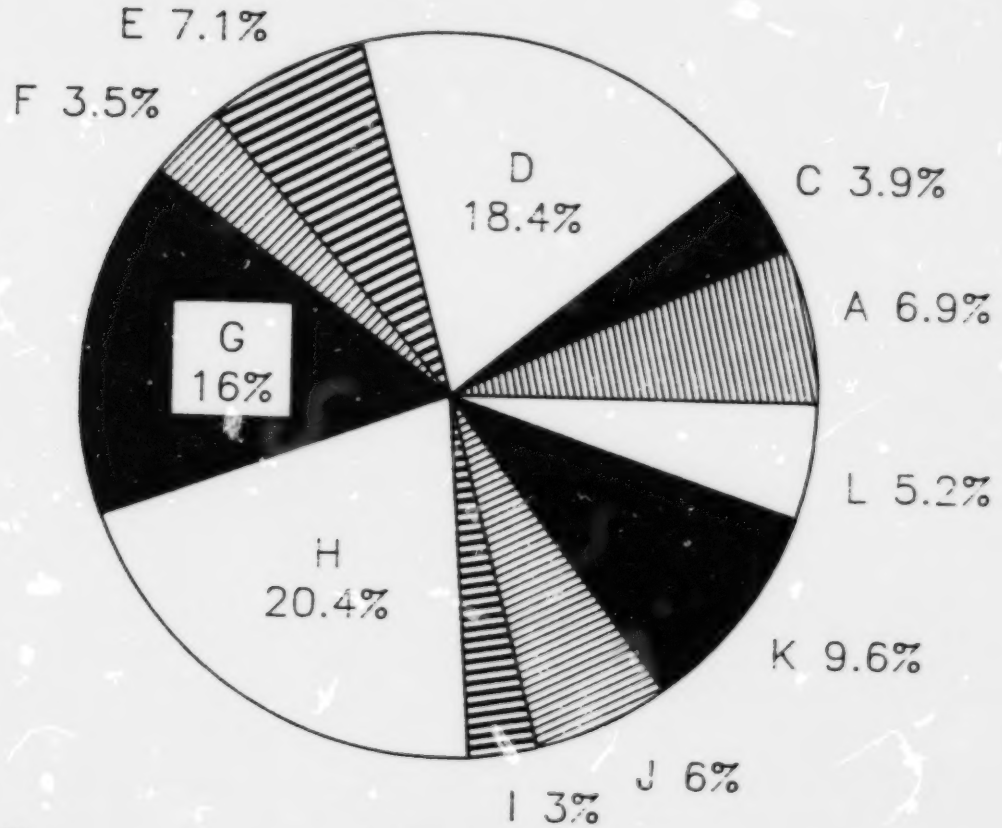

REGION/REGION	NUMBER OF PROPERTIES NOMBRE DE PROPRIETES
A - MADAWASKA/VICTORIA	23,676
C - CARLETON/VICTORIA	18,368
D - YORK/SUNBURY/QUEENS	49,674
E - KINGS/QUEENS	29,589
F - CHARLOTTE	17,547
G - ST. JOHN/KINGS	29,142
H - WESTMORLAND/ALBERT	63,337
I - KENT	23,485
J - NORTHUMBERLAND	28,158
K - GLOUCESTER	45,422
L - RESTIGOUCHE	17,568
UTILITIES	30
	345,996

DISTRIBUTION OF PROVINCIAL ASSESSMENT BY CLASSIFICATION
REPARTITION DES BIENS IMPOSABLES DANS LA PROVINCE PAR CATEGORIE

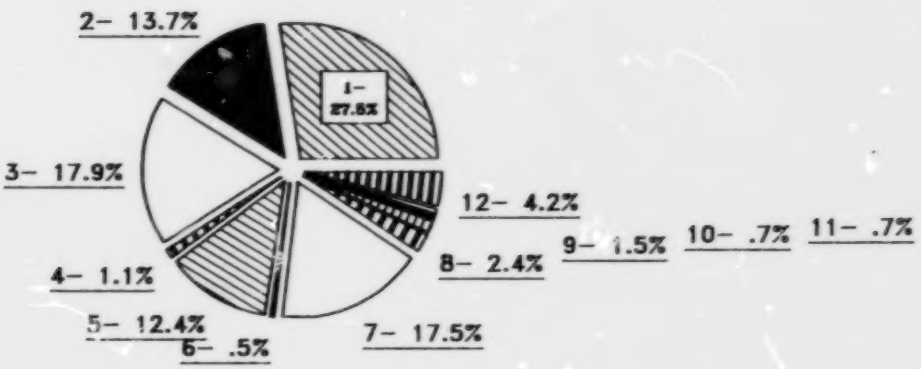

1. Residential T.C. Municipalities/
   Propriétés résidentielles dans les municipalités
2. Residential T.C. L.S.D.'s and U.I.C.'s/Propriétés résidentielles dans les D.S.L. et dans les zones non constitutées en municipalité
3. Other General Residential/Autres propriétés résidentielles générales
4. Federal Residential/Propriétés résidentielles fédérales
5. Provincial Residential/Propriétés résidentielles provinciales
6. Municipal Residential/Propriétés résidentielles générales
7. General Non-Residential/Propriétés non résidentielles générales
8. Federal Non-Residential/Propriétés fédérales non résidentielles
9. Provincial Non-Residential/Propriétés provinciales non résidentielles
10. Municipal Non-Residential/Propriétés municipales non résidentielles
11. Person's Exemptions/Exemptions à des personnes
12. Exempt/Biens exempts

DISTRIBUTION OF MUNICIPAL
TAX BASE BY REGION
REPARTITION DE L'ASSIETTE FISCAL
MUNICIPALE PAR REGION

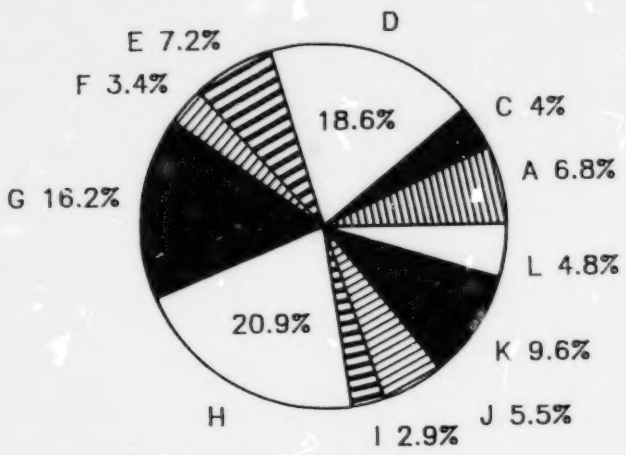

SOURCE; DEPARTMENT OF MUNICIPAL AFFAIRS

DISTRIBUTION OF EXEMPT PROPERTIES BY THE NUMBER OF PARCELS
AND PERCENTAGE OF TOTAL ASSESSED VALUE OF EXEMPT PROPERTIES
REPARTITION DES BIENS EXEMPTS PAR NOMBRE DE PARCELLES DANS
CHAQUE REGION ET PAR POURCENTAGE DE LA VALEUR TOTALE DES BIENS EXEMPTS

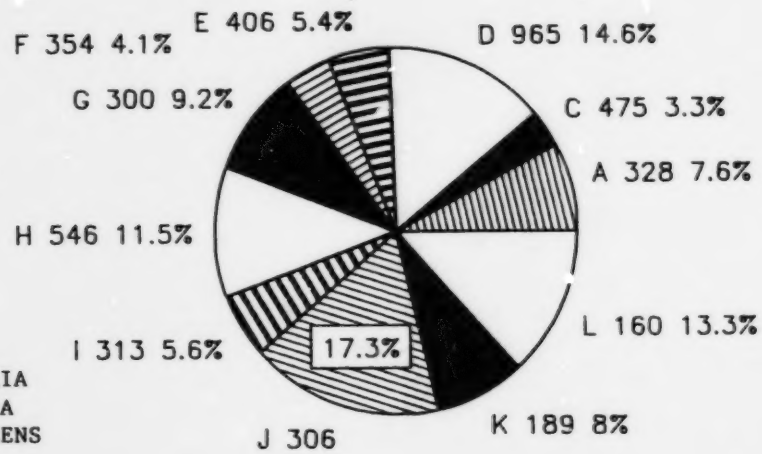

REGION/REGION

A - MADAWASKA/VICTORIA
C - CARLETON/VICTORIA
D - YORK/SUNBURY/QUEENS
E - KINGS/QUEENS
F - CHARLOTTE
G - ST. JOHN/KINGS
H - WESTMORLAND/ALBERT
I - KENT
J - NORTHUMBERLAND
K - GLOUCESTER
L - RESTIGOUCHE

SOURCE: DEPARTMENT OF MUNICIPAL AFFAIRS

Distribution of Properties By Region

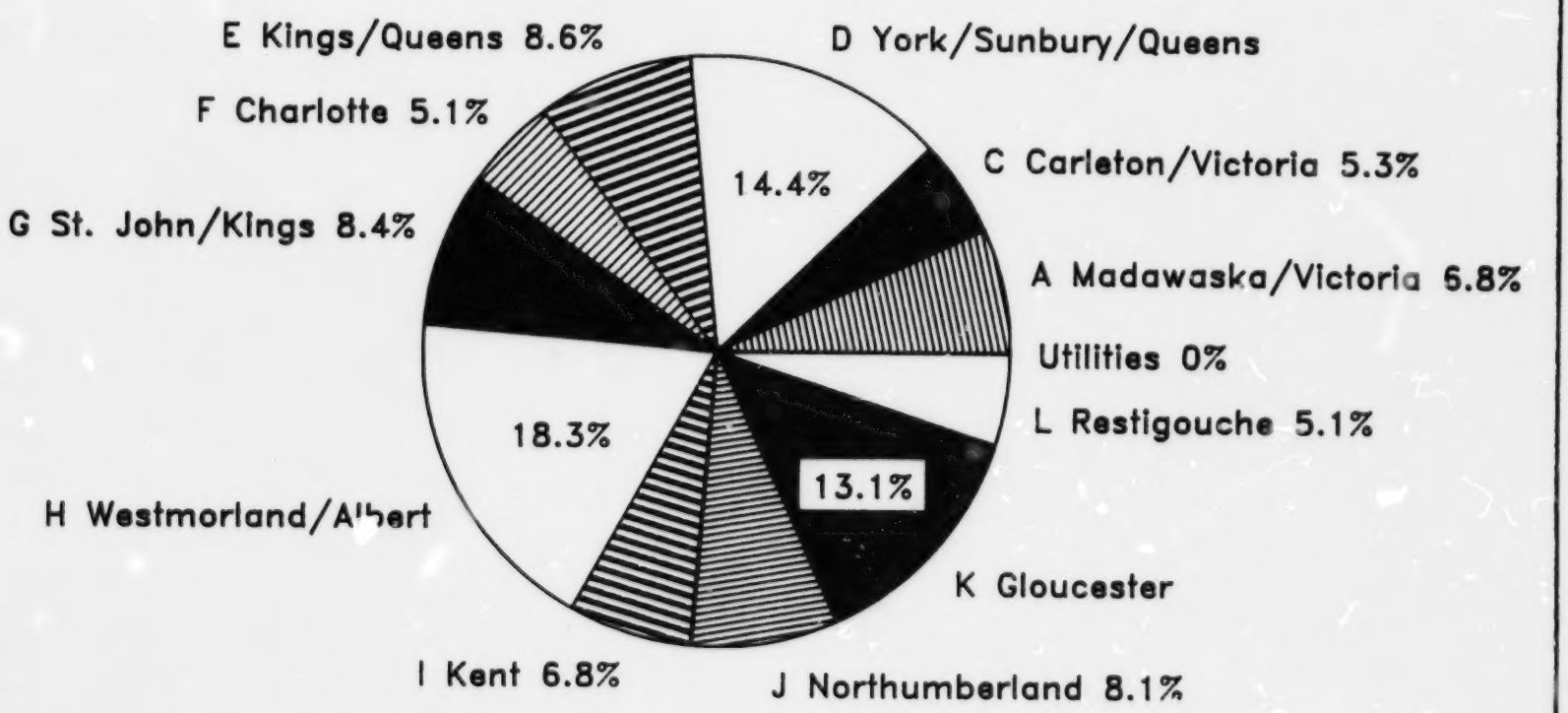

Appeals

The year 1985 was a very busy one due mainly to the large numbers of referrals processed and presented before the various Regional Assessment Review Boards. Appeal hearings were conducted in cities, towns and villages in all areas of the Province. The remaining balance of 209 appeals is the lowest carryover of appeals since the introduction of the new assessment system in 1967.

The 429 appeals filed during 1985 represent a decrease of 189 appeals from 1984 (30.5%). Of the 1985 assessments referred, approximately 5.3% were appealed to the Regional Assessment Review Board. For every 19 assessments referred, one was appealed.

As related to total assessments in the Province, one in every 800 was appealed as against one in every 559 in 1984.

Referrals

A total of 7,991 Notices of Reference were received from the 1985 Assessment Roll. This included 6,827 residential class, 1,128 non-residential and 36 referrals dealing with urea formaldehyde. This is an increase of 168 referrals over 1984.

Referrals received represent approximately 2.3% of the total number of properties in the province or one referral received for every 44 assessments. This is about the same as for 1984, when the figure was 42.

Appeal Report
For Year Ending December 31, 1985
(Regional Assessment Review Boards)

Region	Appeal Carryover Dec. 31/84	Appeals Received 1985	Total	Appeals Heard/ W/D	Balance
A*	35	57	92	44	48
C	6	7	13	5	8
D	40	57	97	74	23
E	65	21	86	75	11
F	4	7	11	9	2
G	40	81	121	94	27
H	50	130	180	136	44
I	14	5	19	17	2
J	34	35	69	55	14
K	37	20	57	47	10
L	40	9	49	29	20
TOTALS	365	429	794	585	209**

* Region B was previously divided between Region A and Region C.
** Includes 52 appeals of 1984 and previous years.

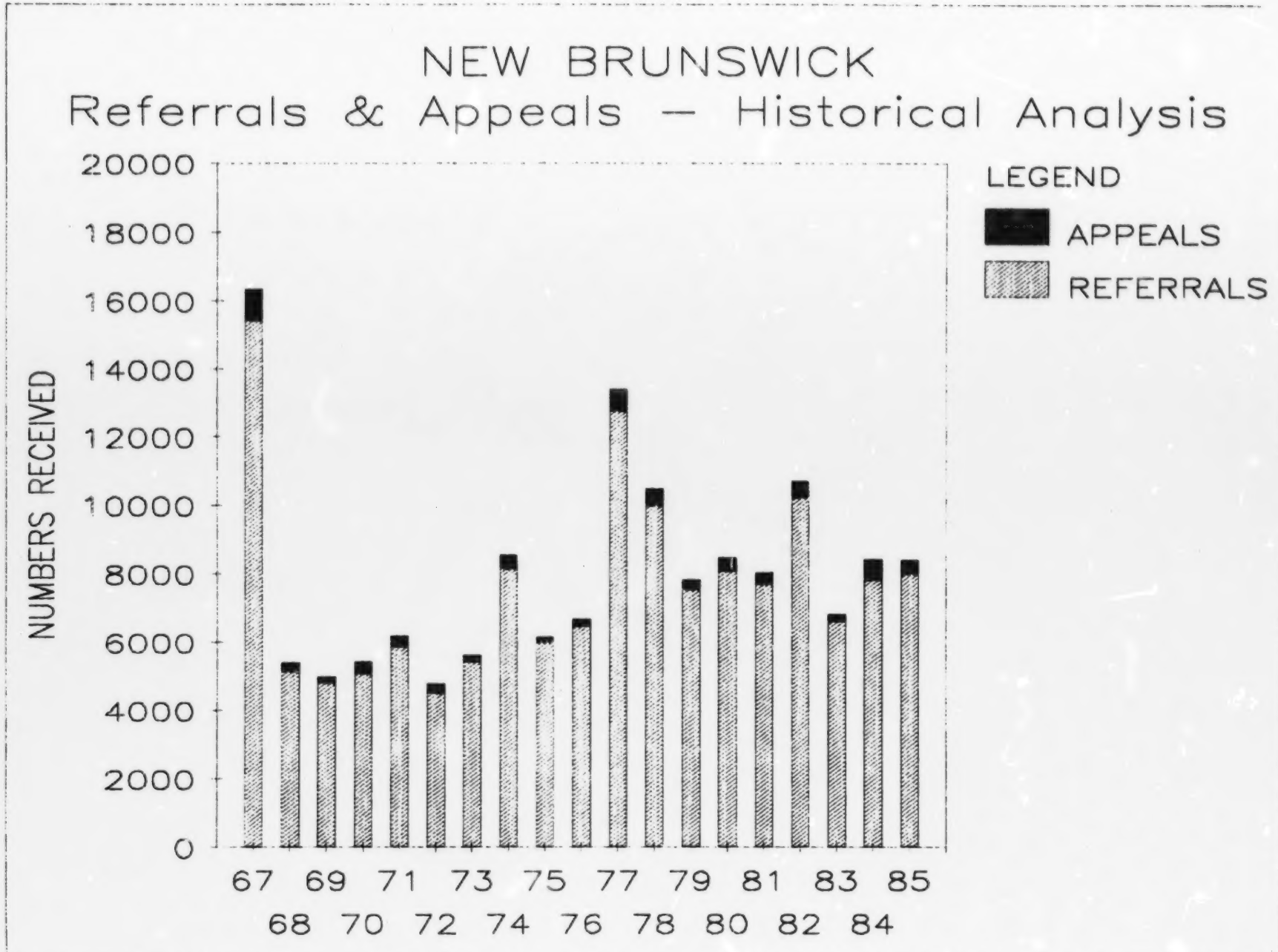
NEW BRUNSWICK
Referrals & Appeals — Historical Analysis
NUMBERS RECEIVED
20000
18000
16000
14000
12000
10000
8000
6000
4000
2000
0
67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85
LEGEND
APPEALS
REFERRALS

COMMUNITY PLANNING BRANCH
T.J. Jellinek, Director

The Community Planning Branch administers the Community Planning Act to ensure effective land use throughout the Province, to provide planning services to municipalities, to provide administrative assistance to municipalities to help them carry out their land use plans, to provide financial assistance to areas and municipalities in the development of land use plans and to ensure public awareness and participation in the policy and planning development of land use plans.

At year's end, the personnel of the Branch included one director, one community planning administrator, five community planners, two cartographic technicians, nine planning technicians and one support staff.

Planning

The Community Planning Branch, in the fiscal year 1985-86, continued to provide consultant services to the municipalities on various aspects of land use planning. The result has been the adoption of a municipal plan for St. Quentin and a Basic Planning Statement for St. André. The Branch also helped municipalities in revising existing plans, making changes to zoning by-laws and assisting municipalities in all aspects of planning. On the Provincial side, the Branch prepared a Basic Planning Statement for the Parish of Rothesay and continued to provide technical input to the Municipal Services Branch regarding the boundary changes for municipalities.

As part of the Productivity Improvement Project (SMC Process), it was determined that the positions of Regional Planning Technical Supervisor and the Community Planning Administrator would be combined into one position, that of the Community Planning Administrator.

Also as a result of the Office of Government Reform recommendations the Urban Core Program was transferred in December from the Department of Commerce and Technology to the Branch. The Branch continued to provide input to the development of downtown areas through both the Urban Core and the Main Street programs.

Provincial Planning Committee

The Provincial Planning Committee met 25 times and approved 520 tentative plans. Overall during the fiscal year, there were 1 253 subdivisions approved creating 1,861 lots and 744 building permits were issued to the value of $28,667,095.

Fiscal Year
April 1, 1985 to March 31, 1986

County	Number of Subdivisions	Number of Lots	Number of Building Permits	Estimated Value
Albert	24	31	3	$ 53,000.
Carleton	180	216	35	1,293,100.
Charlotte	69	93	58	828,000.
Gloucester	47	96	76	1,274,750.
Kent	68	98	(permits issued by local agencies)	
Kings	166	255	20	1,347,800.
Madawaska	40	49	42	780,700.
Northumberland	79	118	47	2,435,825.
Queens	70	112	17	348,510.
Restigouche	36	69	73	1,269,698.
Saint John	24	46	60	1,472,100.
Sunbury	72	104	51	1,821,952.
Victoria	98	131	32	689,700.
Westmorland	61	104	20	938,710.
York	219	339	210	14,113,250.
TOTALS	1253	1861	744	$28,667,095.

ELECTIONS BRANCH
L. P. LeBrun, Director

The Elections Branch has the mandate to administer elections to the Legislative Assembly as well as to municipalities and school boards in New Brunswick.

The personnel of the Branch at year's end consisted of one chief electoral officer, one assistant chief electoral officer and one secretary.

Fifteen municipal by-elections were held to fill vacant positions for councillors and mayors during the period of April 1, 1985 to June 24, 1985.

They were as follows:

Date of Election	Municipality	Reason for Vacancy
85-04-01	Town of Oromocto	Resignation of Councillors (2)
84-04-01	Village of Clair	Resignation of Mayor
85-04-01	Village of Gondola Point	Resignation of Councillor
85-04-01	Village of Westfield	Resignation of Councillors (2)
85-05-27	Village of Florenceville	Resignation of Councillor
85-06-10	Village of Alma	Death of Mayor
85-06-10	Village of Lac Baker	Resignation of Mayor and Councillor
85-06-10	Village of Nigadoo	Resignation of Mayor and Councillor
85-06-10	Village of Pointe Verte	Resignation of Councillor
85-06-24	Town of Riverview	Resignation of Councillor
85-06-24	Village of Douglastown	Resignation of Councillor
85-06-24	Village of Fairvale	Resignation of Mayor and Councillor
85-06-24	Village of Renforth	Resignation of Councillor
85-06-24	Village of St. Martins	Resignation of Councillor

Because of the resignation of two MLA's, two provincial by-elections were held to fill vacancies in the Legislative Assembly. Following the resignation of Hon. Brenda Robertson, a writ was issued on March 23, 1985, for the by-election for the electoral district of Riverview, to be held on April 29, 1985. Following the resignation of Hon. Jean-Maurice Simard, a writ was issued on January 3, 1986 for the by-election for the electoral district of Edmundston, to be held on February 10, 1986.

Electoral District	Elected Candidates	Party Affiliation
Riverview	Hubert Seamans	L
Edmundston	Roland Beaulieu	L

ENGINEERING AND TECHNICAL SERVICES BRANCH

The Branch provides engineering advisory services to Municipalities and Local Service Districts and administers municipal grant programs and Federal/Provincial cost-sharing programs.

At the end of the fiscal year, staff resources included two engineers, one engineering technician, an administrative services officer and one secretary.

Stimulation Grant Program 1985-1986

Funds were approved in the amount of $4,500,000. for the Stimulation Grant Program for fiscal year 1985-1986. Stimulation Grants were given to 114 Municipalities and 42 Local Service Districts.

Stimulation Grants were allocated for a variety of projects including:

(1) assistance in the installation of or improvements to water supply and distribution systems and in the development of new water sources.

(2) assistance to Towns and Villages in the purchase of computer hardware.

(3) assistance in upgrading streets.

(4) assistance in purchasing fire trucks, fire tankers and other related fire fighting equipment.

(5) assistance in construction of various municipal buildings.

(6) assistance in the construction of recreational facilities.

General Development Agreement
Northeast Sub-Agreement

City of Campbellton

The Department of Tourism requested that the Department of Municipal Affairs and Environment act as the line Department for construction of a $4,945,406.25 project on the City's waterfront in the vicinity of the New Brunswick-Quebec Inter-Provincial Bridge. This project is being funded under the Tourism Section of the Northeast Sub-Agreement. At the conclusion of fiscal year 1985-1986 an amount of $4,781,280.70 had been paid leaving an outstanding amount of $164,125.55. An amount of $1,668,599.42 was paid during fiscal year 1985-1986.

Community Adjustment Program
Village of McAdam, N.B.

In the Village of McAdam, the Community Improvement Corporation requested that the Department of Municipal Affairs be the line Department for construction of an industrial mall and installation of an industrial water system.

The project is being funded as follows:

(a)	Federal Government (D.R.I.E.) 65%	$ 1,495,000.
(b)	Province of New Brunswick (C.A.P.) 30%	690,000.
(c)	Village of McAdam 5%	115,000.
		$ 2,300,000.

Work on this project commenced in March 1984 and was completed in the fall of 1985. An amount of $99,043.03 was paid during fiscal year 1985-1986.

Caraquet Water Systems

A new salt water supply system was finished during the year and a formal agreement for the legal transfer of ownership of the Caraquet Water Systems from the Province to the Town will be completed in April 1986.

Dalhousie Industrial Water System

The average daily pumping rate was somewhat reduced this year due to conservation measures introduced within the Paper Mill, nevertheless the revenue was adequate and resulted in a successful operating year.

A contract has been signed with a consulting firm to conduct a study of the water supply for N.B.I.P. Forest Products Ltd. and the Town of Dalhousie on the Charlo River and Eel River drainage areas.

Shippagan Water System

A new salt water supply is under construction, the last contract has been tendered and the system will be completed during the summer of 1986.

The Province has been negotiating with the Town of Shippagan for the transfer of the legal ownership of the water system. The agreement will be signed when the construction is completed prior to the end of 1986.

Water and Sanitary Sewage Systems
in Subdivisions in Non-Incorporated Areas

The Department is responsible for the administration and maintenance of 12 water and/or sanitary sewer systems in non-incorporated areas. Six have water and sanitary sewer and six have sanitary sewers only.

NEW BRUNSWICK EMERGENCY MEASURES ORGANIZATION
J.O. Stith, Acting Director

The program objective of the New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO) is to prepare governments and private authorities to act effectively to mitigate effects of natural or man-made disasters on persons, property and the environment.

At the end of the fiscal year, the staff complement of EMO consisted of one acting director, five executive officers, two storekeepers, and three secretarial staff.

Emergency Operations

A record number of forest fires burned throughout the province during the year, and in a few cases, District Emergency Action Committees were called upon to arrange precautionary evacuations of threatened homes. Fortunately, the need for intervention turned out to be minimal.

Hurricane Gloria posed a serious threat to the Southern and Western regions of New Brunswick on September 27 and 28, causing District and Municipal EMOs to be activated in these areas. While the storm caused serious power interruption and some localized damage, the storm centre passed to the west of the Province, sparing New Brunswickers the devastation suffered in parts of the Northeastern United States.

Again, several dangerous goods accidents posed a serious threat to life and property, reinforcing the need for greater vigilance and preparedness in this area.

Operational Preparedness

NB EMO is striving to upgrade Provincial and District emergency planning and operational capabilities through better use of existing Provincial and Municipal resources. Significant improvements have been achieved in many areas and ongoing programs to improve communications and emergency facilities will provide a much more effective emergency response structure throughout the Province.

The RCMP Auxiliary Program continued to provide excellent support to the Regular Force and NB EMO. This year, 173 members logged approximately 17,600 hours of training and duty in service to the Province. The New Brunswick Ground Search and Rescue Association (GSAR) became operational during 1985, and was formally incorporated under the auspices of NB EMO. A Memorandum of Understanding was concluded between the Association, the RCMP and NB EMO to govern operations within the Province. Nine affiliate Search and Rescue groups, with a membership of approximately 300, are now operating across the Province with several more expected to form during 1986.

The Civil Air Search and Rescue Association (CASARA) was officially incorporated in New Brunswick this year. CASARA New Brunswick operates under the auspices of NB EMO, with a current roster of 330 volunteer pilots and spotters with 70 aircraft.

Both GSAR and CASARA add a tremendous dimension to emergency preparedness and public protection in New Brunswick. Their members and executive have done an outstanding job in organizing and training within their respective associations, reinforcing the exceptional contribution that volunteers make to the welfare of their communities.

The Point Lepreau Off-Site Plan was again reviewed and updated and the annual demographic survey completed with a 99 per cent response from area residents.

The Lepreau public alerting system study, begun in 1983, was completed and resulted in a decision to undertake an upgrading program. The warden component will be completely reorganized and fully equipped to perform its role with a high degree of effectiveness. Following evaluation of the new warden service, the whole Lepreau alerting strategy will be re-examined and the system reinforced or modified as necessary to assure a satisfactory public alerting system.

Wartime Public Protection

Nationally, wartime planning activity remains very modest. The National Emergency Agencies (NEA) are being revitalized, however, their progress has been slower than anticipated.

NB EMO, Emergency Planning Canada (EPC), the New Brunswick Regional Operational Reserve and Atlantic Region Military officials are working together in several areas to strengthen our operational capability.

Emergency Facilities

The Integrated Radio Communications System is scheduled to be completed by the end of 1986. NB EMO's repeater and mobile equipment was purchased this year and will be installed during the coming summer. The Provincial Communications Centre will be located at NB EMO Headquarters and Base Stations will be established in the 10 District Emergency Operations Centres. As well, a separate dedicated network is being provided for the Point Lepreau area.

A Memorandum of Understanding was concluded with Emergency Planning Canada for provision of a high frequency voice and teletype communications system to be installed in the Provincial Emergency Operations Centre. Similar arrangements have been made with all provinces and territories, establishing a national emergency communications radio network with links to U.S. Federal emergency circuits. The equipment will be operated by the Province's Amateur Radio Association on behalf of NB EMO and EPC.

The Emergency Public Information Centre is nearing completion and is expected to be fully operational by May, 1986. In addition to providing public information management and media monitoring facilities, circuitry has been installed to provide direct audio and video hookup for the Broadcast Media. Much of the equipment and technical support for the media monitoring component was provided by Advanced Education and Training, while the media broadcast component was jointly funded by the New Brunswick Information Service, NB Power and NB EMO.

The advent of an effective communications system linking the Provincial Emergency Operations Centre with our District Emergency Operations Centres will be the catalyst for focusing attention on District operational capabilities. Improving District facilities with attendant technical and administrative support will now become a priority program within NB EMO.

Intergovernment/Interagency Liaison

Liaison with federal, provincial, state and municipal governments and volunteer agencies is a vital and ongoing process. Reviews of existing interagency arrangements, joint studies on communications and planning, and the continued development of mutually supportive programs formed a large part of NB EMO's activities during 1985. Many important initiatives to improve emergency preparedness at all levels are in progress.

Community Emergency Preparedness

Community emergency preparedness and training were the continuing priorities within NB EMO during 1985. Efforts were concentrated on municipal and institutional planning, emergency exercises and individual training.

New Brunswick's first formal regional plan, the Kennebecasis Valley Emergency Action Plan, was finalized, serving as a pilot project in advancing the strategy of mutual support. The theory is simple and pragmatic, making it possible for smaller communities, through joint planning, operational, and resource sharing arrangements to enhance their emergency response capabilities.

NB EMO will be encouraging communities throughout the Province to undertake similar arrangements wherever it is practical, as it offers the best prospect for substantially improving our emergency preparedness posture without significant cost.

Seven disaster exercises were conducted during the year, providing valuable training for the many agencies involved as well as serving to evaluate their plans and procedures. Exercises are a vital component of community preparedness and the number of exercises is expected to increase significantly as communities acquire the expertise to design and conduct them on their own. EMO will, of course, continue to provide support services and evaluation for these events, however, the increase in community self-support will enable EMO to cater to a larger number of clients each year.

A new Dangerous Goods Seminar for first responders was developed and delivered to 450 persons in 9 locations during 1985. This represents a major increase over previous years reflecting Provincial and Community concern in this area. The program is a joint undertaking involving the Departments of Municipal Affairs and Environment, Justice, and industry representatives. NB EMO is a member of the Federal/Provincial Group whose task is to develop a national training program.

This year, 201 New Brunswickers attended a variety of courses at the Canadian Emergency Preparedness College in Arnprior, Ontario to prepare them for specific roles in emergency planning and operations within their communities. The College continues as the main focus for individual training for emergency measures workers.

MUNICIPAL CAPITAL BORROWING BOARD

The Municipal Capital Borrowing Board is responsible for reviewing the debt management policies of the municipalities and quasi-municipal bodies in New Brunswick. In discharging these responsibilities, ten regular monthly and three special hearings were held in Fredericton, where 83 applications for authorization to borrow a total of $27,525,000. were considered. Approvals given to borrow totalled $26,174,000. The requests were down $4,034,000. from the previous period.

At year's end, the Board consisted of two civil servants from the Department of Finance and three civil servants from the Department of Municipal Affairs and Environment, appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council. One member served as the full-time secretary to the Board with one support staff.

The Board gives assistance in registration of debentures, transfer of securities and the development of capital budget and debt management policies. The growth in the debt of the municipalities has slowed to a rate less than inflation as shown in Table I.

Year	O/S Debt as at Dec. 31	Less: Sinking Fund	O/S Debt For Year	Net % Change Over Year
1980	$ 261.5	$ 1.1	$ 260.4	
1981	272.6	1.3	271.3	+ 4.2%
1982	302.6	1.4	301.2	+ 11.0%
1983	320.5	1.8	318.7	+ 5.8%
1984	334.6	2.3	332.3	+ 4.2%
1985	336.0	2.8	333.2	+ 0.27% Not audited

The reduction in the rate of growth of the outstanding debt is attributed to the debt management policy that has cut the maximum term of financing from 20 and 15-year terms to a maximum of 10 years. Shorter-term financing increases the amount of redemption each year. The Board has also encouraged capital budget planning for three to five years.

The portion of the General Revenue Fund budget used to service the debt has dropped since 1982 from 17.95% to 16.55%. See Table II.

Table II Ratio: "Debt Service Cost" to "Gross Expenditure" - General Revenue Fund

Calendar Year	Cities	Towns	Villages	All Municipalities
1982	20.11%	16.04%	10.80%	17.95%
1983	19.16%	15.38%	10.02%	17.11%
1984	18.88%	15.55%	10.01%	16.98%
1985	18.41%	15.98%	9.33%	16.70%
1986	18.31%	15.94%	8.86%	16.55%

Factors influencing the declining trend are:

1. Reduced Interest rates.
2. Capital budget policies that reduce borrowing for intangibles, such as interim interest, debenture issue expenses and ongoing municipal expenditure.
3. Financing of capital expenditures from the budget, reserves and grants.

The reduction is significant since the municipalities are now financing their capital fund requirements for shorter terms. This present policy should normally have increased the debt service cost during the phase-in period (1981-1991) of shorter term financing.

Commencing in 1983, municipalities were required to treat capital leasing and "purchase agreements" as debt. This change did not reverse the trend of a declining portion of the General Revenue Fund budget used to service the debt.

The office of the Secretary of the Municipal Capital Borrowing Board also serves as the Secretary-Treasurer of the New Brunswick Municipal Finance Corporation. The bulk of municipal financing is done through the Corporation which came into operation in February 1983. During 1985, two issues totalling $32,339,000. were successfully marketed. See Table III.

Year	Issued	Redeemed To Dec. 31/85	O/S Dec. 31/85	To Be Redeemed 1986	1987	1988	1989	1990
1983	$ 42,742	$6,325	$36,417	$3,363	$3,501	$4,009	$3,478	$ 3,652
1984	32,855	2,464	30,391	2,639	2,838	2,979	3,212	3,070
1985	32,339	———	32,339	2,489	2,661	2,859	3,054	3,641
Total	$107,936	$8,798	$99,147	$8,491	$9,000	$9,847	$9,744	$10,363

It is to be noted with shorter term financing, i.e., not exceeding ten (10) years the point where one-half of the outstanding debt of the municipality is repaid is between five and six years. With fifteen year financing it is eleven to twelve years and sixteen to seventeen years with twenty-year financing.

The policies presently practiced by the municipalities will increase their control over the debt.

Reductions in tax rates for debt service cost without reductions in capital borrowing, shortening the term of financing, setting up reserves for future financing or financing a greater portion of the capital expenditure directly from the budget are a few of the options that will be opened to the municipalities.

Most municipalities will have twenty, fifteen and ten-year term issues maturing in the period 1991-1996. During this period, the municipalities will be able to adopt new policies that will minimize the effect of borrowing money on the tax rate and maximize the borrowing of capital funds to finance the establishment of fixed assets.

MUNICIPAL SERVICES BRANCH
G.B. Hawkins, Director

The Branch provides those activities which contribute to the functions of municipal governments and local service districts. These activities include: administration of various acts, approval of municipal budgets, calculation of conditional and unconditional grants, administration of the financial accounts of local service districts, and supervision of feasibility studies.

Personnel employed in the Branch at year's end included one director, three executive officers, ten municipal service representatives and twelve support staff.

Feasibility Studies

During the year 1985-86, the Branch completed feasibility studies which gave Richibouctou and Bouctouche town status. Studies were also completed which resulted in the annexation of contiguous areas to the Town of Oromocto and Villages of Meductic, Centreville and Plaster Rock.

New local service districts were formed in the districts of Bayside, Lakeville, St. Sauveur, Armstrong Brook, Parish of Musquash, Pont-Landry, Notre Dame des Erables and Haute Aboujagane.

At the end of the 1985-86 fiscal year there were 6 cities, 26 towns and 82 villages and 251 local service districts within the Province.

Accounting Software Package

During the year 1985-86 the Department continued to work on the development of an accounting software package to be run on microcomputers for use by the small to medium sized municipalities. The program consists of three modules which include the general ledger, accounts payable and accounts receivable. The package is nearly complete and is being tested in the Town of Woodstock. Training will be offered starting in May 1986, through the campuses of the Department of Community Colleges. The program is offered to the municipalities in either French or English for a nominal fee to cover reproduction of the software and manual.

Budgeted Expenditures

The total operating budget for the year 1986 for local service districts amounts to $6,774,943. The capital budget for the local service district was $1,500,000 for the total budget of $8,274,943.

The gross budgeted expenditure over the last 5 years for the 114 municipalities increased from 182.6 million dollars to 244.9 million dollars. The increase is summarized as follows:

Year	Gross Budgeted Expenditures ($ millions)	Increase Over Previous Year ($ millions)	% of Increase
1982	182.6	23.0	14.4
1983	204.4	22.2	12.2
1984	215.8	11.4	5.6
1985	230.0	14.2	6.6
1986	244.9	14.9	6.5

Year	Unconditional Grants ($ millions)	Increase Over Previous Year ($ millions)	% of Increase
1982	76.4	11.8	18
1983	84.6	8.2	11
1984	84.7	0.1	0.1
1985	89.8	5.1	6.0
1986	91.1	1.3	1.4

Education

The four-year Certificate Course in Municipal Administration had two New Brunswick graduates in the year 1984-85. There are presently two potential graduates for 1985-86. This program continues to play an important role in the education and development of appointed officials. There are presently 31 registrants from New Brunswick enrolled in the 1985-86 program.

The one-year Certificate in Village Administration was offered for the first time in 1984-85. This program had five graduates for the year and has four potential graduates for the year 1985-86.

In January of 1986 nearly 100 fire officers from many Maritime fire Departments commenced study in the "Fire Services Administration Program" (FSAP). The total number of fire officers from New Brunswick registered in the first module of this program is 22. The FSAP is a four-year program of administrative training for fire officers.

Students undertake study in such topics as Introductory Management, Fire Department-Municipality Relations, Fire Service Law, Fire Protection Management, Financial and Personnel Administration and Emergency Planning.

The Maritime Fire Chief's Association has played a very important role in initiating this program and is providing a valuable fire service input to the Curriculum Committee of the FSAP. As well, the Association is funding a Bursary Program for deserving fire officers who cannot afford the tuition fee of the FSAP.

Seminar Series

Municipal officials, both appointed and elected, continue to take advantage of the seminars being offered by the Henson College of Public Affairs and Continuing Education of Dalhousie University.

The Municipal Administration Program began its seminars for Maritime Municipal Government Employees/Administrators in 1977. Each year they have added to the number of seminars being offered from six in 1977 to the 1985-86 program of 17 seminars and two-week long residential schools. Registrations in the seminar program continue to increase. In addition to the above seminars, the Municipal Administration Program offered five seminars specifically designed for Maritime Municipal Elected Officials in the 1985-86 year.

The Education Committee of the Municipal Administrative Officers Association continued their efforts toward the One-Day Seminar - a "new concept" offered for the first

time in 1984-85. The committee is very pleased with the results for the current year. Eight seminars were held throughout the different regions in the Province from September 1985 to March 1986 with attendance averaging 17 for each one. Various municipalities have provided 15 topics for future seminar development. The involvement of the administrators in choosing topics that related to their needs is very encouraging and no doubt accounts for the success of the program. The Henson College of Public Affairs and Continuing Education has been very helpful in consultation and in organizing these seminars.

Professional Certification Program

A preliminary report on Professional Certification has been prepared by the Education Committee of the Municipal Administrative Officers Association in response to a request from the membership and Executive of the Association.

The position paper, which will be presented to the membership at the annual conference in April 1986, identifies two main factors which should be considered by a "MAOA Certification Committee" in awarding such a certificate. These factors are Academic Requirements and Work Experience.

POLICY DEVELOPMENT AND RESEARCH BRANCH
Lowell Boyle, Director

The Policy Development and Research Branch provides an overall policy and research co-ordination role in the Department. The Branch evaluates the existing policies and programs, develops new policies and program proposals, and conducts other research as required.

The specific functions of the Branch are: to evaluate existing Provincial-Municipal arrangements including Federal programs affecting municipalities, to evaluate existing Departmental policies and programs, to develop new program proposals, and to co-ordinate the policy development and research activities of the Department.

The Branch has a staff complement of three permanent positions. In addition to the Director, there is a Senior Research Officer and a Secretary. In addition, staff can be seconded from other Branches of the Department for short periods of time.

A number of Departmental activities require the active involvement of several Branches of the Department. One example is the Branch's continued involvement with other Branches in the consideration of requests for incorporations, amalgamations or other changes in municipal status. The Director serves as the Chairman of the Steering Committee on Feasibility Studies.

The Review of the Unconditional Grant continued to be the most important research project undertaken in the Department during the 1985-86 fiscal year. This involved continued research and consultation with the Provincial-Municipal Council, municipal associations and individual municipalities. A number of presentations were made including:

April 24, 1985 - Municipal Administrative Officers Association -Shediac.

May 11, 1985 - Association of Villages of New Brunswick - Riverside-Kinghurst.

October 19, 1985 - Towns of New Brunswick Association - Newcastle.

The Municipal Administrative Officers' Association Committee, established by the Provincial-Municipal Council as a municipal voice during the review process, continued to be the main forum for discussions on the Grant. Meetings were held with the Committee on November 15, 1985 and December 11, 1985 to present, in detail, Unconditional Grant Formula alternatives identified and related matters. It is important to note the significant contribution of other Branches of the Department in the Review of the Unconditional Grant, in particular, the staff of the Municipal Services Branch and the Community Planning Branch.

Following distribution of the report on the Review, a presentation was made to some 140 municipal representatives at a special meeting of the Provincial-Municipal Council on February 12, 1986 in Fredericton. Subsequently, a series of regional meetings was held to further explain the recommendations and to solicit municipal views. These meetings were held in Campbellton, Chatham, Fredericton, Dieppe, Saint John, Woodstock, Caraquet, Nigadoo and Edmundston. Meetings were also held with the municipal councils of Hampton and Atholville. These meetings served as the basis for the final recommendations to the Minister on the Review.

During the year, the Policy Development and Research Branch continued its involvement in projects initiated by the Office of Government Reform. This involvement focussed mainly on the reform recommendations that the Department become responsible for solid waste management and that the office of the Fire Marshall be transferred to the Department.

As a result of the transfer of the Office of the Fire Marshall, the Branch participated with the Office in the identification and analysis of alternatives for providing fire protection in the Kennebecasis Valley region of Saint John. The report was prepared for the municipalities in the area and left the decision in the hands of municipal councils.

As the Department continues its policy of encouraging the general delivery of local service on a regional basis, there has been continued analysis of the implications for Departmental policies. One example is the responsibility for debt incurred by regional commissions.

In keeping with the Department's commitment to increase its consultation with municipalities, a discussion paper on Municipal Reserve Funds legislation, policy, and practices was distributed to municipalities. This discussion paper served as the basis for discussions with the Provincial-Municipal Council Reserve Funds Committee. Subsequently, a series of recommendations was submitted to the PMC and approved.

Similarly, in response to concerns expressed by some municipalities, discussion took place with the Provincial-Municipal Council Conflict of Interest Committee. Since

one of the primary concerns raised by the Committee was the lack of understanding of the conflict of interest provisions of the Municipalities Act, a brochure, in question and answer format, was drafted and, subsequently, approved in principle by the Committee and the PMC. At the end of the year the Committee continued to review those provisions of the Act that are of concern to municipal councillors in New Brunswick.

The Department proceeded with its efforts to influence the federal government to introduce a cost-sharing arrangement for municipal infrastructure. The Branch drafted a joint Atlantic Provinces position on municipal infrastructure which was subsequently endorsed by the provincial ministers of Municipal Affairs. Subsequent to the annual meeting of the Ministers of Municipal Affairs, the focus was on developing an all-Province position paper to be presented to the federal government.

ENVIRONMENT DIVISION

ADMINISTRATION BRANCH

The Administration Branch provides administrative and personnel services as well as public information and environmental education programs, policy planning and coordination for the Department as a whole.

At year's end, the Administration Branch included one coordinator of administrative services, one accounting officer, one executive officer, one information officer, one research and planning officer, two administrative services officers and three support staff. At year's end, the complement of the Environment Division of the Department of Municipal Affairs and Environment consisted of 83 permanent positions.

ADMINISTRATIVE SERVICES
F. Gordon McLeod, Coordinator, Administrative Services

The responsibilities of the Administrative Services Component of the Branch include the provision of services related to budget and human resources and the administration of other services. Among these are: budget preparation and control, purchasing, accounting procedures, personnel, vehicle management, office machinery management and contract negotiations.

Programs administered include the budgets for Municipal Sewage Grants, of which there were 77 during the year, Water Pollution Control grants (9), and Special Stimulation grants (30).

During fiscal 85/86, responsibility for the procurement of goods and services was transferred to the other Branches, however, administration of this segment of the operation remains with Administrative Services.

Participation in Human Resources-related procedures continues to be a major function in this office. Staff processed 6 reclassification proposals, and represented the Department on 6 reclassification appeals and 6 personnel selection boards.

During the year, a number of Department-owned vehicles were transferred to the Department of Transportation under the revised Government Vehicle Policy. The number of employees enrolled in the second language training program increased to 9 from 7 during the previous year.

INFORMATION PROGRAMS
G. N. Hill, Coordinator, Information Programs

The Information Programs group is responsible for production of Departmental publications, statements, and environmental education materials, coordination of public consultation programs, news media liaison, and general public enquiries, as well as the Department's technical library service.

Staff also provide administrative support to the New Brunswick Environmental Council. The Council is a 13 member group of citizen representatives from various parts of the Province, who function under the Clean Environment Act as an advisory group to the Minister of Municipal Affairs and Environment.

The merger of the Department of the Environment with the Department of Municipal Affairs at the mid-point in the fiscal year represented a significant increase in demand for services from the Information Programs staff. By the end of the fiscal year, work had begun on a planning process aimed at developing a communications structure within the new organization. The objective is to effectively meet the information service requirements represented by both the two former agencies, as well as the additional program responsibilities which will be developed within the new Department in fiscal year 86/87.

During 1985/86, staff focussed significant time and resources on public consultation programs concerning environmental issues. The Lepreau II Environmental Impact Assessment project, which had begun in September 1983, came to conclusion in the early summer with public release of the Assessment Panel's final report. Throughout this 18 month federal-provincial process, the public information and consultation aspects of the Assessment were coordinated by the Information Programs staff.

Early in the fiscal year, work also began on the preparation of public information documents concerning the Province's long term approach to comprehensive waste management. A province-wide public consultation effort was planned in conjunction with the N.B. Environmental Council aimed at stimulating public discussion and comment on the documentation. The final package of information, including summary reports on hazardous waste, controlled waste and solid waste was subsequently released for public distribution in January.

The Environmental Council's seven separate public consultation meetings took place between February 10 and March 14, and covered all areas of the Province. Information Programs staff provided program support to the Environmental Council on all aspects of the process. By the end of the fiscal year, work was beginning on compilation of the Council's final report to the Minister on results of the consultation effort.

During the course of the fiscal year, work also continued on several public information and environmental education projects. These included province-wide distribution of a new information brochure on air pollution and fire hazards associated with wood burning stoves.

Together with the other Atlantic Provinces, development of an environmental education kit for primary school students began, and an audio visual presentation on water resources was produced for use at the junior high school level. In conjunction with all other provincial and federal environmental agencies in Canada, a package of public information materials on PCB's was also developed for wide-scale distribution in the coming fiscal year.

The Information Programs group continued to administer the Department's technical library service on environmental sciences throughout the year, which now contains more than 5800 separate titles. Computerized electronic links with other information services and libraries in New Brunswick as well as elsewhere in Canada were strengthened during the course of the year.

POLICY PLANNING AND COORDINATION
K. B. Marshall, Coordinator,
Policy and Planning

For the first part of the fiscal year, the function of policy development and strategic planning for environmental programs within the Department was located in the Office of the Deputy Minister of the Environment. However, with the merger of the Departments of Municipal Affairs and Environment in October 1985, this function was effectively transferred to the office of the new Deputy Minister of the merged Department.

The Coordinator of Policy and Planning (Environment) is responsible for proposing and reviewing alternative strategies for program review and development including budgetary planning, and the Department's legislative mandate.

Major tasks during the year related to policy development and departmental program review which involved all managers of environmental programs. These tasks were:

1. Development of a policy concerning solid waste management in the Province.
2. Amendments to the Clean Environment Act.
3. Productivity Improvement Project (SMC project).
4. Review and comment on various Office of Government Reform projects.

Significant progress was made towards the development of a comprehensive solid waste management program in the 1985-86 fiscal year. Amendments were made to the Clean Environment Act which would allow the establishment of regional solid waste commissions to operate disposal facilities and manage domestic solid waste. In August of 1985, the Fredericton Region Solid Waste Commission was established by the Lieutenant-Governor-in-Council and became the first solid waste commission in the Province. This was a major step towards development of a comprehensive solid waste management program in the province.

During the budget process, approval was given to obtain additional funds for the solid waste management function in the amount of $950,000. Of this amount, more than half was allocated to assist in the establishment of regional solid waste disposal facilities or the upgrading of municipal facilities to acceptable environmental standards. Additional funds ($250,000.) were allocated for the closure or rehabilitation of the "rural dumps" currently operated by the Department of Transportation. Funds were also allotted for the development of a comprehensive solid waste operational plan in the fiscal year 1986-87.

The Clean Environment Act was amended in the 1985 Session of the Legislative Assembly of New Brunswick. This statutory amendment made minor changes regarding Environmental Impact Assessment enabling legislation and, as mentioned earlier, amended the Act to allow for the establishment of regional solid waste commissions.

Early in the fiscal year, the Productivity Improvement (SMC) Project came to an end and the Coordinator of Policy and Planning finalized the intra-departmental submission for the Department of the Environment to the Board of Management. The submission, which was basically the Department's existing organizational structure, was found, by the SMC process, to be sound and efficient.

The Department of the Environment also received the final legal and translated draft of the proposed Environmental Impact Assessment Regulation which was distributed for public review in December of 1985. The Department was still reviewing comments to the regulation late in the fiscal year and it is anticipated that the new Environmental Impact Assessment Regulation will be promulgated sometime in 1986.

The Coordinator of Policy and Planning was involved with a number of minor policy and planning issues during the fiscal year which included such tasks as the review of the Right-to-Farm Report and initiation of a review of the Beverage Containers Act.

POLLUTION CONTROL BRANCH
D.R. Silliphant, Director

The objective of the Pollution Control Branch is to ensure that New Brunswick's air and water resources are maintained at acceptable quality levels and that solid, municipal and hazardous wastes are disposed of in a safe and environmentally acceptable manner. This objective is achieved by monitoring and controlling effluent discharges, air emissions, solid waste disposal, unsightly premises and other forms of pollution. The legislative responsibility of the Branch is contained in the Clean Environment Act, Unsightly Premises Act, and the Beverage Containers Act.

At the end of the year, the permanent staff of the Branch consisted of a director, nine engineers, two executive officers, three environmental officers, twelve engineering technicians, and six support staff.

INSPECTION SECTION

During the fiscal year, one position in the Section was transferred to the Sanitary Engineering Section as a hazardous waste technician.

A new format of enforcing the Unsightly Premises Act was adopted by the use of a seasonal Inspector and this proved to be most effective. Close liaison was maintained with staff from industry and other municipal, provincial, and federal government Departments. Several training exercises, seminars and meetings were held with personnel from those agencies and the joint inspection program with representatives of other Departments was maintained.

Personnel from the field offices at Grand Falls, Fredericton, Saint John, Bathurst, Moncton and Chatham attended a number of public meetings dealing with issues of environmental concern.

The following is a list of inspections carried out during fiscal year 1985-86.

Inspections	Total
Domestic Water Supply	453
Air Pollution	387
Unsightly Premises	317
Littering and Disposal Sites	281
Industrial Waste	274
Environmental Emergencies	255
Grant Inspections	120
Watercourse Alterations	119
Agricultural Waste	106
Salvage Yards	101
Fish Processing Plants	87
Treatment Plants	69
Mines	44
Other	36
TOTAL	2692

AIR QUALITY SECTION

Provincial air quality programs are carried out in accordance with the Air Quality Regulation under the Clean Environment Act. Specific regulations have been promulgated to standardize control over industry sectors which have a significant number of similar emission-producing plants. These regulations include the Asphalt Paving Plant Regulation and the Pulp and Paper Industry Emission Regulation.

The Air Quality Section is responsible for the maintenance of acceptable air quality through the operation of air quality monitoring and modelling programs and the enforcement of the regulations. Staff also develop guidelines, draft legislation, and recommend remedial action where criteria are not being met.

Provincial air quality standards have been set for the most common air pollutants. Other pollutants are assessed through the Department's approval system on a case by case basis.

The guideline for the use of waste oils was strengthened, adding additional requirements for both buyers and sellers. Oil samples were analyzed and air samples taken near a site where this fuel was burned.

Industry-run air monitoring programs, audited by the Section, continued in Edmundston, Atholville, Dalhousie and Belledune. While several individual monitors in these systems showed exceedances during the year, two sites continue to indicate high levels of a magnitude and/or frequency which are of particular concern to the Department.

The Cormier School site in Edmundston, though showing some improvement since monitoring began in 1981, continues to indicate frequent short-term exceedances for both sulphur dioxide and particulate matter. Annual average concentrations of these pollutants, while continuing to decrease each year, still exceed provincial standards.

Additional emissions controls are being placed for the nearby pulp mill. Two monitors were operated in the Pointe la Nim area. Both indicated occasional exceedances of the hourly sulphur dioxide standard. Emissions of this pollutant have been substantially reduced at the pulp mills in Atholville and Dalhousie with their modernization. NB Power has improved their short-term emission reduction program for the Dalhousie Thermal Generating Station. Other possible sources in the area are under investigation. These actions resulted in a substantial reduction in the number of exceedances and in the annual average from 1984-1985.

The air quality monitoring system operated by the Section in Saint John has continued to show compliance with provincial standards due to a combination of improved source controls, the closure of older sources and generally reduced industrial activity. The one pollutant which exceeds the standard, mainly in the summer months, is ozone. It has been widely accepted that this pollutant is a result of the long range transport of pollutants from areas well to the west of the Province.

Concentrations of sulphate in the air are being monitored at eight locations in and around the city to determine if local sources are major contributors to the dry deposition of this acidic pollutant. Due to the general improvement in air quality, some reductions were made in the number of sites and monitors in use. New data processing equipment was purchased and improved auditing has been possible. The IQUA (Air Quality) index has continued to be released to the public each day.

Concerns have arisen that emissions of sulphur dioxide and nitrogen oxides from industry and motor vehicles in the area are contributing to the level of acid deposition, particularly into the sensitive Musquash watershed. A study begun in 1984 was continued. Its thrust is to determine how local emissions contribute to the problem, the fate of locally produced pollutants and whether reductions in local emissions will be necessary to protect local resources.

In the enforcement area, thirty-six approvals to operate and two to construct were issued. Stack emission tests for particulate matter were received on some 20 sources within the Province. Emissions above regulated or approved levels were mainly of a minor nature. Programs have been initiated with the owners of these sources to reduce these emissions prior to the next round of testing in 1986.

It is estimated that provincial SO_2 emissions have been reduced by over 20% in 1985 since the base year of 1980. This has been due to improved controls at the pulp mills, energy conservation measures, the use of wood waste, the startup of the Point Lepreau Nuclear Generating Station, increased purchases of electricity from Hydro Quebec and some reduction in the use of high sulphur Minto Coal by NB Power. Efforts continue to design legislation and negotiate agreements to further control the emission of this pollutant in the future.

One company was prosecuted for an open burning violation. One Control Order was issued. Technical reports, monthly and annual summaries, were produced for the Saint John Air Quality Network. The Section responded to 460 complaints and numerous enquiries from the public, industries and other Departments, and conducted 294 inspections.

INDUSTRIAL WASTES SECTION

From the regulatory perspective, the Industrial Wastes Section is primarily concerned with administering the Water Quality Regulation under the Clean Environment Act. During the year, 27 Approvals and 1 Control Order were issued. Four prosecutions were completed (two guilty, two not guilty).

The following summarizes developments in regards to industrial water pollution control during the fiscal year.

Miramichi Pulp & Paper Inc.
Kraft Pulp and Paper Division

With the sale of the mill, the work commenced on the 600 tonnes per day coated paper machine. The job progressed well with completion estimated to be ahead of schedule.

To accommodate the waste from the coated paper machine, a number of changes are contemplated in the existing wastewater treatment system. These changes are to be completed during the first quarter of the new fiscal year.

There were no major upsets in the existing treatment system during the fiscal year.

N.B.I.P. (Forest Products) Inc.

In-plant changes and upgrading of the waste solids dewatering equipment resulted in the mill being able to meet the suspended solids discharge limits set by the province during the second and third quarters of the fiscal year. However, difficulty in meeting the effluent standard during the fourth quarter has prompted the Company to make further changes to the solids control systems at the mill. The average discharge of suspended solids for the year was 10 BDT/day.

Consolidated-Bathurst Inc.

The Company continued to meet the effluent standards for suspended solids throughout the year. Based on the previous successful small scale wastewater treatment trials, the Company continued the investigation with the installation of three large scale pilot plant wastewater treatment systems during the last quarter of the year. The results of these trials should be complete during the third quarter of the new fiscal year, with construction of the full scale plant taking place during the 1987 fiscal year.

Lake Utopia Paper Limited

The quality of the effluent discharged from the mill showed no marked improvement over the year. A Control Order was issued to the Company ordering it to upgrade the existing waste treatment facility to its previous design potential.

The pilot scale anaerobic treatment system did not perform well and was eventually abandoned during the last half of the third quarter. The Company then began investigating other options available to reduce the strength of the waste being discharged to the L'Etang Estuary. The results of this study should enable the Company to establish a waste reduction system during the 1987 calendar year.

Irving Pulp & Paper Ltd.

The mill completed the installation of its new bark boiler and has upgraded its suspended solids waste handling facilities. The average discharge of BOD and SS were 52.3 lbs/ton and 18.8 lbs/ton of product respectively.

Rothesay Paper Limited

The Company continued its efforts in controlling the suspended solids being discharged from the mill. However, because of mill upsets and the inability of the sludge dewatering equipment to process the finer waste material, the average discharge from the mill was approximately 12.5 tonnes per day. This is compared with an allowable discharge of 5.8 tonnes per day. Efforts are being made to upgrade the solids recovery systems.

Fraser Inc. (Atholville)

Effluent standards at this mill were met throughout the fiscal year. The average BOD and SS discharges were 34,700 and 3,500 lbs. per day, respectively in comparison with the allowable limits of 50,000 and 6,000 lbs per day, respectively.

Fraser Inc. (Edmundston)

There were no major operating problems with respect to the wastewater pipeline between the mill and its waste treatment lagoon. The Company was able to meet its discharge limits for suspended solids. However, because of poor removal efficiencies in the lagoons, it was not able to meet the requirements for biochemical oxygen demand. The Company is reviewing this and will be implementing measures within the next fiscal year to correct the problem.

Denison-Potacan Potash Company

Operation of the mines commenced in July 1985. Unfortunately, 3 weeks after the start-up, the Company had a break in the tailings impoundment liner which resulted in the discharge of brine and fish kill in the North Branch of the Hammond River. The Company was charged and fined $3,000. under the Clean Environment Act. On January 9, 1986, the Company experienced a break in the brine pipeline that resulted in a release of approximately 6,000 gallons of brine to the Fowler Brook. Because of ice conditions in the brook, it was not possible to find any evidence of fish kill due to this incident.

As a result of these operational problems, the Company has altered its waste management program in an effort to prevent a reoccurrence of these types of discharges.

Irving Oil Limited

The refinery operated throughout the year with only a few exceedances on the water quality parameters. However, bioassay tests of the effluent failed on a number of occasions. The reasons for the failures were unclear, but the Company intends to continue its investigation into the cause of the toxicity.

Brunswick Mining and Smelting Corporation Mining Division

The open pit at number 6 mine was used for the disposal of sludge from the treatment of the contaminated surface runoff from the mine site which is now being rehabilitated by landscaping and reforestation. The treatment plant operated satisfactorily all year and no spills occurred.

At the number 12 mine, the improvement in the treatment of the mine and mill effluent implemented in 1984 continued to maintain the heavy metal concentrations in the treated effluent at acceptable levels. However, the effluent carried high concentration of thiosalts and the South Little River remained acidic. The research at the thiosalts pilot plant treatment was stopped since the best achievable residual thiosalt concentrations were too high to be acceptable. Instead, the Company proposed to improve the quality of the final effluent by implementing a variety of in-plant measures aimed at:

a) segregating thiosalt and non-thiosalt containing streams to selectively recycle thiosalts to the concentrator; and at

b) improving the rate and extent of thiosalt oxidation within the existing biostabilization pond by reducing the flow rate and increasing the residence time.

The effectiveness of the proposed measures will be evaluated in 1986 and 1987.

Brunswick Mining and Smelting Corporation Belledune Smelter

The system for the collection and treatment of contaminated surface drainage and process wastewater was efficient in removing copper, zinc and lead. There were, however, still problems in meeting the target of 0.05 mg/l for cadmium and 0.5 mg/l for arsenic in the treated effluent. The company is actively working on finding solutions to this problem.

Anaconda Canada Ltd.

The mine has been closed since 1983. The site is being rehabilitated according to the approved plan.

Heath Steele Mines Ltd.

This mine closed in April 1983 and only a skeleton staff is maintained on site. It is kept dewatered and all acid mine drainage and contaminated surface runoff is treated.

Mount Pleasant Tungsten

The mine and mill ceased operating in 1985. The site was leased to LAC Minerals of Toronto, Ont. for exploratory work on the deposit of tin.

Gordex Minerals Ltd.

A demonstration heap leach project was started in 1985 at Cape Spencer, N.B. to evaluate the feasibility of recovering the gold present in the local granite formation. The design includes a test heap of 30,000t of crushed rock on an impermeable liner which will be sprayed by a solution of $Ca(CN)_2$ stored in a system of ponds also fitted with a liner. The effluent will be treated for cyanide removal by ion exchange.

McCain Foods Ltd.

The secondary treatment system at the company's Grand Falls plant remained overloaded resulting in elevated deposits of organic matter to the Saint John River.

Effluent from the company's plant at Florenceville continued to be treated by primary clarification only. However, the construction of secondary treatment facilities began in 1985 and will be completed in 1986. The effluent will be treated in a covered anaerobic lagoon and the biogas will be used in the plant.

Nadeau Poultry Farm Ltd.

The mechanical pretreatment facilities for the effluent from the St. François abattoir were efficient in removing solids and grease. Blood is now being recovered in the plant for rendering.

Star-Kist Canada Inc. and the Champlain Industrial Park

The pollution abatement equipment at the Company's Ocean Maid Foods tuna plant located at Bayside, near St. Andrews, N.B., proved efficient in eliminating the organic overload of the biological treatment plant at the Champlain Industrial Park. The highly concentrated wastes were processed in the upgraded fish meal plant. This eliminated the odors which have affected the area in the past.

Humpty Dumpty Ltd., Hartland Industrial Park

The biological treatment system, completed in the fall of 1983, operated well except for a period of overloading

early in the spring. An additional pretreatment unit was installed at the plant to ensure a more efficient removal of solids.

The Industrial Waste Section continued its cooperative review of livestock operations with the Department of Agriculture and Rural Development. The storage and disposal of piggery wastes remained a serious issue throughout the Province. Several piggeries in the St. François area experienced problems due to lack of space in their manure storage facilities.

There was no change in the seafood processing sector. Removal of solids was the treatment required. There were, however, problems with the disposal of solid wastes from the processors, especially in the Caraquet - Shippagan - Lameque area.

A larger than usual volume of herring waste resulted in a contamination of the Lameque Harbour. The disposal of crab and shellfish was also a problem in the North East. The conditions were less severe at Cap Pele, where the We Acres Ltd. crab meal plant provided an outlet for the processors.

The Section processed approximately 20 requests from the federal Department of Regional Industrial Expansion to review financial assistance applications for environmental acceptability. Section staff either reviewed these and advised applicants directly or, when pertinent, coordinated this review with other Sections of the Department and other departments and municipalities.

Similarly, review of applications for the Small Industry Financial Assistance Program of the Department of Commerce and Development continued during the year as 570 applications were processed by Section staff.

GROUNDWATER PROTECTION

During the 1985 calendar year, seventy-five new incidents of petroleum contaminated groundwater supplies were reported to the Section involving approximately 92 separate water supplies.

By year end, the work of the Atlantic Province Governments Atlantic Petroleum Association Task Force on prevention and control of Underground Storage Tank Leaks was almost complete. It is anticipated that Petroleum Storage Regulations and a protocol for dealing with third party contamination problems will result from the Task Force.

SANITARY ENGINEERING SECTION

The Sanitary Engineering Section is responsible for administering a number of programs dealing with sewage collection and treatment, public water supply systems, as well as solid and hazardous waste management.

Staff are responsible for administering the Water Pollution Control Grant Program providing financial assistance to communities for construction of sewage collection and treatment facilities. A total of $8,308,000 was provided to municipalities in the current year. During the year, staff worked closely with the municipalities and their consultants in the design and construction of these facilities.

Ninety-five Certificates of Approval were issued under the Clean Environment Act for the installation of water and sewage projects to serve municipalities, schools, hospitals and housing developments. Major projects completed during the year include:

Edmundston	- Sewage Treatment
Sussex	- Sewage Treatment
Fredericton	- Sewage Collection
Shediac Sewerage Commission	- Replacement of Pumping Stations
Chipman	- Sewage Collection
Grand Bay	- Sewage Collection
Hillsborough	- Sewage Collection
Musquash Sewerage Commission	- Sewage Treatment
Fairvale	- Water Supply and Distribution
Loggieville	- Sewage Collection and Treatment

Construction was initiated and continued on the following projects:

Greater Moncton Sewerage Commission	- Major trunk sewers in Moncton, Riverview and Dieppe
Eel River Crossing	- Sewage Collection and Treatment
Verret	- Sewage Collection and Treatment
Grand Bay	- Sewage Treatment
Kedgwick	- Sewage Collection and Treatment

Again this year, an extensive monitoring program was conducted to assess the compliance of wastewater treatment plants with provincial standards. In addition to municipal systems, many of the smaller systems serving institutions and housing developments were monitored. In all cases, a report containing results of the survey was sent to the system owners with recommendations for upgrading, where necessary.

In an effort to develop a broader data base, additional bacteriological sampling was conducted. This program is being carried out to provide input to the design of sewage treatment plants. In addition, the Department's guidelines were reviewed and updated to incorporate recent policy changes.

The major problems with the activated sludge treatment plants were a lack of process control monitoring and excessive hydraulic loading. Typical problems of solids accumulation, dyke erosion and excessive vegetation growth persisted in the waste stabilization ponds.

The percentage of plants that were in compliance with provincial wastewater standards are:

	BOD	SS	TKN	TP0,
Activated Sludge	83	67	63	71
Lagoons	76	74	62	63

Section staff conducted fifteen courses in the various levels of the operator training program with a total of 176

participants. Staff worked with Environment Canada in the revision and translation of training manuals. In addition, two new manuals were prepared.

An extensive review of chlorination facilities was conducted at the various wastewater treatment plants in the Province. The provincial policy on chlorination was revised and recommendations were made to add several units and eliminate approximately 10 others.

Section staff worked closely with municipalities, the Department of Transportation and private owners of solid waste disposal sites in an effort to improve performance. In order to provide a more effective level of control on the operation of these sites, approximately 50 sites were issued Certificates of Approval. Following issuance of the Certificate, a number of site visits were conducted to assess compliance.

A comprehensive study of two abandoned landfill sites in the Saint John area was completed during the year. The study represents Phase 3 of a joint Federal-Provincial plan to assess the environmental impact of abandoned landfill sites.

Work was initiated on identifying a number of potential sites for disposal of controlled wastes in the Province. The study involves a detailed constraint mapping exercise to exclude those areas which do not meet the stringent criteria for such a site.

In the area of hazardous waste management, several new programs were initiated, while previously established programs were maintained or updated. Counseling, pickup, storage and disposal services continued to be available to provincial institutions for the safe management of hazardous wastes.

The polychlorinated biphenyl (PCB) situation was closely monitored, with the removal and transportation of PCB transformers being supervised by Department staff. A positive step in the area of PCB management was the decontamination of PCB contaminated oil by a mobile unit working in New Brunswick. Samples taken by the Department confirmed the efficiency of the process.

The Department started issuing generator numbers and manifests for the interprovincial transportation of hazardous waste as required under the Transportation of Dangerous Goods Act. Contact has been established with out-of-province disposal companies to ensure wastes are not picked up from unregistered generators.

In order to better evaluate the hazardous waste situation in the Province, a hazardous waste inventory was conducted. Questionnaires were sent to several hundred companies, small industries and institutions. The final extrapolated total indicated a total of approximately 1840 tonnes of hazardous wastes produced annually.

The updated inventory was incorporated into a document called "Hazardous Waste in New Brunswick 1985 Status Report". This document was widely circulated throughout the Province as component of the background information distributed prior to a series of public meetings held by the Environmental Council to discuss the management of hazardous, controlled and solid wastes in New Brunswick.

The Hazardous Wastes Officer assisted the Air Quality Section in developing guidelines to control the sale of supplementary fuel in the Province. A sampling program had established the occurrence of PCBs and chlorinated solvents in supplementary fuels imported into New Brunswick.

The importance of hazardous waste in the Province's overall waste management strategy was emphasized by the addition of a full-time technician to work on hazardous waste issues.

Section staff were involved in a major groundwater contamination problem affecting approximately 200 families in Fairvale as a result of the loss of perchloroethylene from a local dry cleaning establishment. In addition to frequent monitoring of the contaminant plume, staff assisted in coordinating the activities of the various parties involved in seeking a solution to the problem. A Control Order was issued to the Company ordering cleanup of the contaminant.

WATER RESOURCES BRANCH
W.F.G. Cardy, Director

The primary role of the Water Resources Branch is to manage the Province's surface and ground water resources for the optimum benefit of New Brunswickers.

At the end of the year, the Branch consisted of a director, three hydrogeologists, four water resources engineers, two meteorological technicians, five engineering technicians, one well development officer and two support staff.

Considerable additional assistance is received through the staff of other organizations on cooperative programs. Without the valuable assistance of Environment Canada and the New Brunswick Electric Power Commission, as well as several other Provincial and United States agencies, the delivery of the Branch's programs would be severely curtailed.

SURFACE WATER SECTION

Water level and discharge measurements were maintained at several hydrometric stations throughout the Province, providing the basis for managing the water resources and forming the data base required for planning and developing domestic and industrial water supplies.

The hydrometric network consisted of 83 stations operated for the Province by the Inland Waters Directorate of Environment Canada under the Federal-Provincial Cost-Sharing Water Quantity Surveys Agreement. Sediment data were also collected at six key locations on selected rivers under the Agreement.

Hydrometric data, and the results of statistical analysis of such data, were supplied in response to a variety of requests during the year. Various municipalities, industries and engineering consultants made inquiries related to surface water supplies, storage reservoirs and protection of water supply watersheds.

The production of the "Monthly Water Resources Condition Statement" continued during 1985-86. A total of six index gauging stations, four groundwater index stations and five climate stations are used in the preparation of the

monthly statement. It is provided free of charge to agencies and individuals concerned with the current status of the Province's water resources.

A total of eight waterworks projects were reviewed by the Branch in conjunction with the issuance of certificates of approval under the Water Quality Regulation.

The Weather Centre in the Branch continued to provide specialized weather forecasts within the Saint John River Basin for flood and flow forecasting and for water budgeting purposes.

During 1985-86, the Centre also provided specialized forecasts, advisories and warnings to support meteorologically related programs of various Provincial agencies. Such programs include: forest fire weather watch, hydro-electric power load forecasting, air quality episode forecasting, highway snow removal and maintenance, recreational activities, as well as emergency measures.

During the fiscal year, mean monthly temperatures fluctuated slightly around the normal range while the hours of bright sunshine were generally above normal.

Considerable variation in total monthly precipitation amounts was experienced in 1985-86. The months of May, June, and July 1985 were characterized by above normal precipitation, while all other months experienced below normal precipitation. Total precipitation over the year varied from 65 percent of normal in northern N.B. to near normal in central and southern N.B.

As a result of the precipitation pattern, runoff conditions throughout the Province varied from below average to slightly above average. At the end of March, 1986, all index stations showed deficit runoff conditions for the year with the exception of the station on the Saint John River at Fort Kent which showed a slight surplus.

WATERCOURSE ALTERATION

Under the Watercourse Alteration Regulation, the Department is responsible for authorizing stream alterations throughout the Province. This is a cooperative program with the New Brunswick Department of Forests, Mines and Energy, Fisheries and Oceans Canada and other Federal and Provincial agencies.

The program is designed to protect life, property and the aquatic habitat from ill-considered or inadequately constructed alterations to any provincial watercourse. A "watercourse" is broadly defined to include all bodies of water, flowing or static, and a permit is required for most types of alterations, whether temporary or permanent. The most common alterations carried out during 1985-1986 were:

Bridge Construction:	65
Culvert Installation:	48
Dam Construction:	34
Erosion Control Works:	30
Diversion Projects:	21

In 1985-86, the Branch received a total of 342 watercourse alteration applications and violation reports. These were divided as follows:

247 watercourse alteration permits issued
9 refusals
27 applications under review
23 closed files
32 violation reports resolved
1 prosecution ($200 fine assessed)
3 legal cases are in process

GROUNDWATER SECTION

During the fiscal year, the Section received numerous inquiries with respect to the development of domestic water supplies, some of which required site visits and investigations. One hundred and fourteen of these involved water supply sampling and assistance to home owners with their problems. A number of brochures were being prepared as a potential aid to users with particular water supply problems. A model by-law was produced to ensure that ground water source heat pumps were properly installed.

During the 1985 calendar year, 47 drilling firms and 83 well drillers were licenced in New Brunswick. A total of 2,355 well logs were submitted to the Department during this period. Records on each well drilled are required as a permanent record for both the owner and the Province. Thirty-nine complaints were investigated concerning possible violations of the Water Well Regulation.

Mr J. Saab of Saint John continued as Chairman of the Water Well Drilling Advisory Board. Discussions centred on the need to revise the minimum diameter to 15cm (6 inches) for drilled wells so that wells would be more drought resistant and would allow for the installation of modern pumping equipment.

Contributions were made to the Pearse Inquiry on Federal Water Policy, the Departmental Committees on groundwater contamination and the Petroleum Task Force.

The Section continued its involvement in watershed protection issues by supervising the large scale digital mapping of watersheds used for drinking water supplies. These included: Moncton, St. Andrews, Edmundston, St. Quentin and Saint John. Further meetings were held with municipal representatives with respect to their water supply protection needs.

A further baseline water chemistry study of all the public water supply sources was made so that adequate data were on hand to explain any changes in basic water quality through time.

Technical services continued to be provided to municipal water utilities including: Shediac, Sackville, Tracadie, Drummond, Verret, Douglastown, Rivière Verte, Chatham, and Newcastle. In total, nine water source approvals were issued to a number of municipalities.

Private water source developers were interested in developing new water sources for aquaculture and fish processing. These people were helped in a number of ways mostly in

the preliminary assessment of the water supply potential of their sites. Other projects, notably in Caraquet and Shippagan, involved more detailed assessments and site supervision.

Assistance was given to a variety of water supply studies in New Maryland, Campobello Island and Dalhousie/Charlo areas. This included the formulation of terms of reference, problem definition discussions with consultants, and attendance at public meetings.

The Section also operated 21 instrumentated groundwater stations in support of these activities. The majority of these provide long-term records of water levels in a number of municipal wellfields so that low water problems can be assessed and remedial measures taken.

Other stations are also placed away from operating wellfields so that the natural fluctuations in water level can be accounted for in the assessments made of the wellfield's performance. These provide the basic groundwater level data to produce a monthly summary of the state of the resource across the Province.

Groundwater levels remained below average for most of the fiscal year, particularly in the North Eastern region of the Province. This can be attributed to the below normal precipitation amounts during most of this period.

Levels fluctuated during the winter as snow melt temporarily reversed the usual declining trend during these months. Heavy precipitation and melt in the Southern portions of the Province returned ground water levels to more normal values in March 1986.

FLOOD DAMAGE REDUCTION

The Flood Damage Reduction Program in New Brunswick is carried out under the Federal-Provincial General Agreement Respecting Flood Damage Reduction. The Program is divided into three main areas - Flood Risk Mapping, Flood Forecasting and Studies.

The Flood Risk Mapping and Studies programs have been curtailed to some extent in the last three years due to financial constraints. However, a flood risk mapping project was finalized this year for the Walker Brook flood plain in the Atholville-Campbellton area. Nine large scale technical maps of the area were produced to show the areas which would be inundated by floods with a return frequency of once in 20 years and once in 100 years.

The Federal Minister of the Environment and the Provincial Minister of Municipal Affairs and Environment designated these areas on an interim basis on March 26, 1986 as provided for under the Agreements. Under the terms of the designation, neither government will construct or finance any project susceptible to flood damage within the area designated.

SAINT JOHN RIVER FORECAST CENTRE

The Saint John River Forecast Centre, which operates on a Federal/Provincial cost-shared basis under the Agreement Respecting Flood Forecasting, functioned effectively during the 1985 freshet. However, the peak flow was the lowest since 1965 and no flooding of any significance was reported. The peak flow recorded at McKinley Ferry above Fredericton was 4,419 cubic metres per second and the highest level reached at Fredericton was 4.82 metres.

The Centre monitored river flows and weather systems throughout the year and the facilities were maintained in a state of readiness to provide forecasts of Saint John River levels if required. Forecasts were provided to the New Brunswick Electric Power Commission at approximately two-week intervals throughout the year to assist them with their load forecasting operations.

The Centre again coordinated snow surveys carried out by ten cooperating agencies in New Brunswick, Maine and Québec. It also participated in a new approach to snow surveying using an airborne gamma ray technique carried out in cooperation with the U.S. National Weather Service and the National Hydrology Research Institute, Ottawa.

The close cooperation with both the Federal and Provincial Emergency Measures Organizations, the New Brunswick Electric Power Commission, the Inland Waters Directorate, the Atmospheric Environment Service and with agencies in the United States was maintained throughout the year.

The Water Resources Branch and the River Forecast Centre hosted the second National Technical Workshop on Streamflow Forecasting in Montreal in June 1986. This was well attended by forecasters, hydrologists and others from across Canada and the eastern United States.

ENVIRONMENTAL SERVICES BRANCH
Dr. D. I. Besner, Director

A major responsibility of the Department is to assess the present and future effects of man's activities on the New Brunswick environment. This is accomplished through regular monitoring of environmental quality indicators as well as in-depth analysis of environmental impacts associated with major development projects. The resulting information is then provided to regulatory groups in the Department and other government agencies to aid both planning and operation of their programs.

In addition to the responsibilities outlined above, the Environmental Services Branch administers the Pesticides Control Act through the operations of the Toxic Substances Section. The Branch also provides a full range of laboratory analyses and data storage activities in support of the Department's overall program.

The interdisciplinary nature of this Branch is reflected in the composition of the permanent staff which, at the end of the fiscal year, consisted of a Director, one coordinator of scientific studies, three environmental planners, one engineer, five biologists, one chemist, nine technicians, one executive officer, and two support staff.

The Branch is organized in four sections: Environmental Quality, Assessment and Planning, Analytical Services, and Toxic Substances. In addition to specific programs in each Section, the director and other senior professionals frequently serve as members of interagency groups providing impact on environmental protection activities administered

outside the Department. The chief of Toxic Substances Section also serves as Chairman of the Pesticides Advisory Board.

ENVIRONMENTAL QUALITY SECTION

Baseline environmental conditions and the effects of waste discharges were again monitored in 1985-86. The Section also provided advice on environmental protection to the Department and other agencies. Water quality was monitored on four lakes including Yoho, Clear, Killarney, and Upsalquitch, and the Canaan and Salmon rivers. Studies of the effects of various developments on water quality were carried out. They included: one active and one potential coal mining operation, two fish hatcheries, one possible and two operating potash mines, a silica mine, and a food processing operation.

Other surveys included: collection of data to assist in choosing a location for a sewage treatment plant outfall in Grand Bay, measurement of the severity of algal blooms in Greenhill Lake and determination of their cause, fecal coliform bacteria surveys of the Saint John River at Fredericton to determine the effects of a new sewage treatment plant, effects of sewage disposal from pleasure boats, and investigation of possible sewage pollution of a recreational lake.

Proposed developments were again reviewed for potential effects on water quality and recommendations to prevent excessive degradation were made to appropriate agencies. Included were: 23 sewage treatment plants, 12 agriculture projects, 111 subdivisions, 11 dredging projects, two proposals under the Navigable Waters Protection Act, and four mining proposals.

The helicopter survey of headwater lakes, initiated in the previous year to establish a basis for measuring the effects of acid precipitation on the aquatic environment, was extended to 31 additional lakes. These were again in the acid sensitive central part of the Province.

Precipitation monitoring continued at Nictau, Harvey Station and Harcourt. The four stations in the Saint John area continued to operate as part of a cooperative study with Environment Canada, designed to measure the relative sulfate deposition from local and distant sources. Bioindicator studies aimed at determining the long term effects of air pollutants have been set up in five local areas. The main activity this year involved vegetation sampling in the vicinity of the thermal generating station at Minto. As well, deposition of airborne pollutants to vegetation was measured at bogs in 12 rural areas of the Province.

In the first part of a cooperative study with the Canadian Forestry Service and the New Brunswick Department of Energy, Mines and Resources, a questionnaire was circulated to sugar bush c vners in the Province to ascertain whether or not maple decline is a problem in New Brunswick. A survey of ozone injury to potato crops was carried out in cooperation with the federal and provincial Departments of Agriculture. Five occurrences of ozone injury were recorded.

TOXIC SUBSTANCES SECTION

In 1985, 83 permits for aerial and commercial applications of pesticides in forestry, agriculture, industrial, structural, lawn and garden, and research applications were issued by the Minister. Section staff spent more than 1400 hours monitoring those applications. Approximately 66 percent of this time was spent in the forestry sector with the spruce budworm insecticide and conifer release herbicide programs. Twenty percent of this time was spent in the agricultural sector monitoring the aerial application of agricultural pesticides.

The Department's toll-free telephone number for public reporting of pesticide-related incidents and complaints was in operation as a twenty-four hour service as usual, from May until late September. A total of 37 complaints were received and investigated by Section staff, primarily in the forestry and agriculture sectors.

The monitoring of groundwater for agricultural pesticides was continued in 1985. Fifty-one analyses were carried out on samples from wells in Carleton and Victoria Counties. The agricultural pesticide container clean-up program was continued, using various media to inform the agricultural community about recommended methods of disposal, as well as the monitoring of cleaned-up sites and the clean-up and posting of illegal pesticide container dump sites.

The staff provided the support services for the Pesticides Advisory Board, which held four regular, one public and two special meetings with user groups, received and issued 50 vendors' licenses, 53 operators' licenses, and 335 applicators' certificates.

In addition, staff of the Toxic Substances Section participated on numerous intergovernmental and interdepartmental committees such as the Canadian Association of Pesticide Control Officials, the Committee for Environmental Monitoring of Forest Insect Control Operations, the Farm Safety Committee, and the New Brunswick Museum Scientific Advisory Committee and the Working Group on Point Lepreau Environmental Monitoring.

ANALYTICAL SERVICES SECTION

In 1985-86 the Analytical Services Section provided analytical and data handling services to all three operational Branches of the Department and co-ordinated Departmental scientific studies. Analytical workload in the laboratory increased substantially in 1986. The number of parameters analyzed increased from 66,000 in 1985, to 78,000 in 1986. In dollar terms, this translates into $504,433. of analyses compared with $411,303. in 1985. The analyses were divided by Branch as follows:

	1985	1986
Water Resources Branch	9,500	13,804
Pollution Control Branch	21,500	26,566
Environmental Services Branch	35,000	37,748

The major increase occurred in the organic sublaboratory where the workload continued to increase. Analyses have nearly quadrupled in this area from 720 in 1984 to 2240 in 1986. The increases have resulted from the intensification of groundwater contamination from gasoline and other hydrocarbon compounds in the Province. The laboratory absorbed these increases through improvements in methodology and work efficiencies without increasing manpower.

Quality control continued to remain a top consideration during the year as efforts were directed toward establishing a complete laboratory quality control system. Work began on the preparation of a quality control methods manual. Control procedures were revised and refined and preparations were made to institute quality control charting during 1987.

In 1985-86 new methods were developed for Fenitrothion, Aminocarb, Phorate, Diazinon, perchloroethylene, 2,4-D and 2,4,5-T in water. Two new graphite furnace atomic absorption methods were added for arsenic and chromium in water, as well as a new flame atomic absorption method for lead in animal tissue.

The Department purchased a gas chromatography/mass spectrometry system in order to diversify Section capabilities to include the analysis of priority organic pollutants and other analyses not previously possible with only gas chromatography. This new instrument enabled the Department to quickly identify and quantify a serious perchloroethylene problem in groundwater at Fairvale.

A two channel computer-digital interface for data acquisition from a Technicon auto-analyzer to a Hewlett Packard 85 micro computer was installed resulting in significant productivity gains. A micro computer system was also acquired which will eventually be utilized to automate data acquisition from the remaining technicon auto analyzer channels.

In conjunction with the University of New Brunswick Data Processing Section, programming changes were made to the Laboratory Management System which allowed the production of monthly computerized reports on the Province's Acid Precipitation Monitoring Network. It is expected that more changes will be made in the system in 1987.

Co-ordination of scientific studies continued in the Section during the year. Efforts centered on special studies in acid precipitation including work on acid loading on streams during snowmelt, and the impacts of surface water acidification on residential drinking water supplies.

Staff prepared a paper on the policy options of acid rain mitigation measures which was delivered at St. Mary's University, Halifax, N. S. Considerable time was devoted to the negotiation of a Surface Water Quality Monitoring Agreement between the Department and Environment Canada. Staff also served on the Departmental Long Range Transportation of Air Pollution Committee, the National Research and Monitoring Coordinating Committee and the Provincial Planning Committee.

ASSESSMENT AND PLANNING SECTION

In 1985-86, the Section continued its work concerning Environmental Impact Assessment (EIA) and environmental planning. This work included administration of the New Brunswick policy for environmental impact assessment, promotion of environmental planning within the public and private sectors, and participation on interagency planning committees.

During the year, a draft EIA regulation was completed and distributed for public comment. Staff are now involved in making revisions to the regulation.

Under the EIA policy, nine projects were screened to determine the need for environmental impact assessment. These included: recreational; industrial; military; sewage treatment; and solid waste disposal projects. It was determined that the proposals for regional (Sussex and Nepisiguit-Chaleur Regions) and controlled waste disposal warranted full environmental impact assessment. Section staff participated in site selection and environmental planning activities for these waste disposal facilities.

Section staff continued preparation of the provincial government response to the recommendations by the Lepreau II Environmental Assessment Panel. The EIA report regarding the conversion of the Coleson Cove Thermal Generating Station to coal operation was reviewed. A revised EIA report for the Coleson Cove project is expected to be submitted during 1986-87.

Liaison with the Federal government, other Provinces and the U.S. Department of Energy regarding the U.S. High Level Nuclear Waste Repository Program was also provided by Section personnel.

Support for the St. Croix Waterway Recreation Area project continued with input to the Resource Inventory, preparation of management and operational plans for the area, and preparation of a report regarding problems with Spednic Lake water levels.

Departmental review of mine reclamation plans for N.B. Coal Ltd., Billiton, and Gordex Minerals was coordinated by the Section. Other support included review of draft regulations for mine reclamation, negotiations with N.B. Coal Ltd. concerning mine reclamation, and assistance in completing the Inventory of Mined Land in the Minto-Chipman Coal Mining Region.

The Section was active in developing a Certification Program for Pesticide Appliers, developing a generic approach to management of pests in forestry plantations, consultation regarding start-up of the Bas-Caraquet to Shippagan Causeway EIA, and in the planning of sewage treatment facilities. Consultation was also provided concerning Fundy National Park, Killarney Lake Park, Centre Plein Air de Kedgwick, Caraquet Island development controls, West Isles Marine Park and twinning of the Route 1 Highway to Hampton. Two briefs were prepared and presented to a federally-sponsored Commission on Lead in the Environment.

Members of the Section participated on several interdepartmental committees including the Belledune Environmental Monitoring Committee, the Pesticides Advisory Board, the All Terrain Vehicle Regulation Committee, the Interdepartmental Pipeline Committee, the Land Management Advisory Committee, the St. Croix Waterway Recreation Area Management Committee and the Minto-Chipman Mine Reclamation Committee.

MINISTÈRE DES
AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

RAPPORT ANNUEL
1985-1986

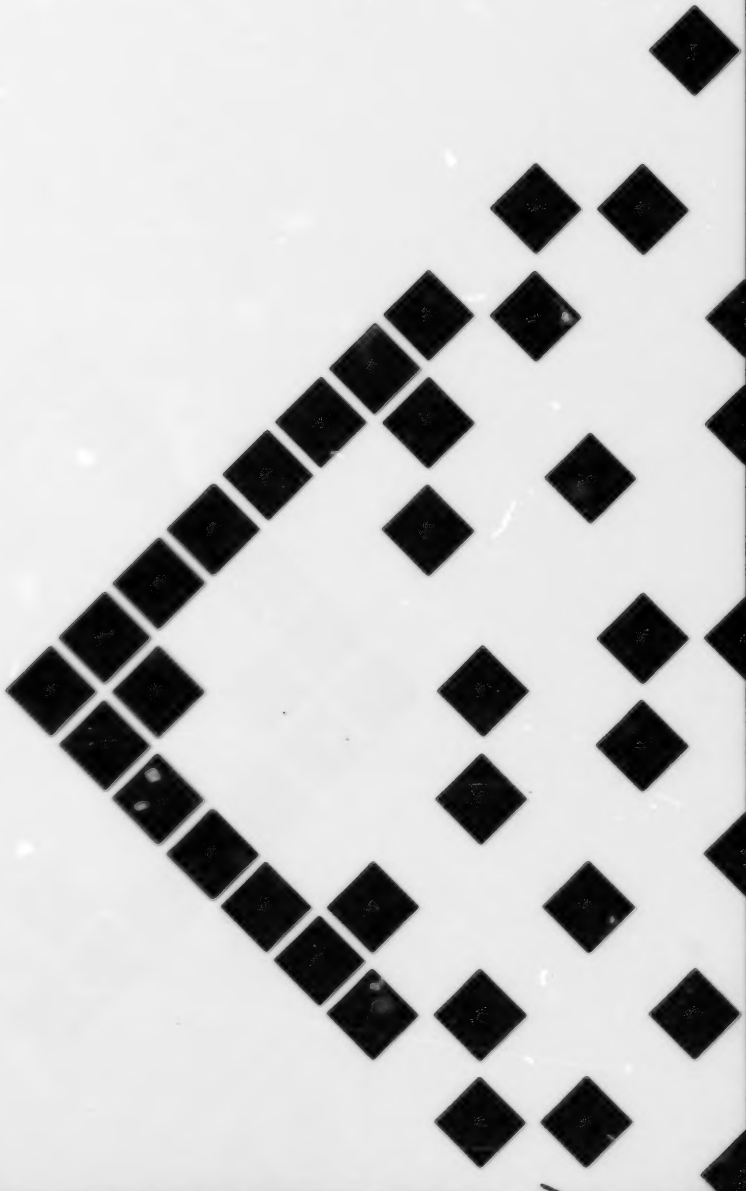

L'honorable G. F. G. Stanley,
Lieutenant-Gouverneur,
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence le rapport du ministère des Affaires municipales et de l'Environnement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, l'assurance de ma très haute considération.

R.C. Jackson

Robert C. Jackson
Ministre des Affaires municipales
et de l'Environnement

L'honorable ministre des Affaires municipales
et de l'Environnement
Fredericton (N.-B.)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, à titre documentaire, le rapport annuel du ministère des Affaires municipales et de l'Environnement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986.

Vous trouverez, ci-après, un résumé des activités de chaque direction du ministère.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon plus profond respect.

Pierre C. Marquis

Pierre C. Marquis
Sous-ministre

TABLE DES MATIÈRES

Création du nouveau ministère 1

DIVISION DES AFFAIRES MUNICIPALES 3
- Direction de l'administration 3
- Direction de l'évaluation 4
- Direction de l'urbanisme 15
- Direction des élections 16
- Direction des services techniques 17
- Organisation des mesures d'urgence 18
- Commission des emprunts de capitaux par les municipalités 19
- Direction des services aux municipalités 22
- Direction de la recherche et de l'élaboration des politiques 23

DIVISION DE L'ENVIRONNEMENT 25
- Direction de l'administration 25
- Direction de la lutte contre la pollution 27
- Direction des ressources en eau 32
- Direction des services de l'environnement 35

CRÉATION DU NOUVEAU MINISTÈRE

Du point de vue purement administratif, l'événement marquant de l'année financière qui vient de s'écouler a été la fusion en un seul ministère des anciens ministères des Affaires municipales et de l'Environnement, en octobre 1985.

Il s'agissait là d'une des principales modifications apportées à la structure du gouvernement provincial. Cette restructuration se voulait la suite logique d'une série de recommandations formulées par le Cabinet de la réforme gouvernementale. Le processus suivi par le CRG comprenait une analyse exhaustive de tous les programmes sociaux et économiques administrés par la province du Nouveau-Brunswick. Cette révision devait finalement aboutir à la création de plusieurs nouveaux organismes, notamment le ministère des Affaires municipales et de l'Environnement.

L'objectif de base de cette fusion consistait à rationaliser la prestation des services offerts dans le cadre des programmes municipaux et environnementaux de la province et à regrouper au sein d'un même ministère toutes les responsabilités relatives à l'utilisation des terres et de l'eau. Ce regroupement se voulait également le reflet des relations fonctionnelles très étroites qui existent entre la gestion de l'environnement et l'administration des municipalités et des zones constituées en municipalité.

Le nouveau ministère conserve les responsabilités qui incombaient traditionnellement au ministère des Affaires municipales en ce qui concerne le soutien et le financement des services offerts par les gouvernements locaux, les élections municipales et scolaires, la planification communautaire, les évaluations foncières et l'élaboration des plans d'urgence. En outre, le nouveau ministère est chargé du contrôle de la pollution, des ressources hydrauliques, des services environnementaux et des subventions accordées aux municipalités pour le traitement des eaux usées. Ces domaines relevaient anciennement du ministère de l'Environnement.

À la suite de la révision effectuée par le CRG, plusieurs nouvelles attributions sont venues enrichir le mandat du nouveau ministère. Celles-ci englobent la gestion des déchets solides, l'aménagement des centres-villes et la planification de l'utilisation des terres et des eaux pour l'ensemble de la province. Au cours de l'année à venir, on prévoit que de nouvelles responsabilités viendront s'ajouter, conformément aux recommandations formulées par le CRG, à celles qui échoient déjà au nouveau ministère, entre autres, la responsabilité d'un service provincial d'information géographique et du Bureau du prévôt des incendies du Nouveau-Brunswick.

Le jour même de la création du nouveau ministère, le 3 octobre 1985, l'honorable Robert C. Jackson, député de la circonscription de St. Stephen-Milltown-Campobello, devenait la première personne à être nommée ministre des Affaires municipales et de l'Environnement du Nouveau-Brunswick. Le 6 janvier 1986, le sous-ministre adjoint des Affaires municipales, Pierre C. Marquis, était nommé sous-ministre du nouveau ministère.

Pour le reste de l'année en cours, les deux principales composantes du Ministère ont continué à fonctionner, dans l'ensemble, comme avant la fusion. Le bureau du sous-ministre a constitué une exception à cette règle. En effet, des changements y ont été apportés afin de pouvoir regrouper les fonctions administratives, les politiques et les communications au sein du nouveau ministère. Il est à prévoir qu'une restructuration plus complète de l'ensemble du ministère aura lieu au cours de l'année à venir.

Aux fins du présent rapport annuel, les informations ont été regroupées sous deux principales rubriques. Chacune d'entre elles présente des renseignements sur les deux divisions, en fonction de la structure initiale des deux anciens ministères.

DIVISION DES AFFAIRES MUNICIPALES

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
B. N. Mills, directeur adjoint

La Direction offre un soutien administratif pour tous les programmes du ministère et agit au nom de celui-ci dans les dossiers interministériels et intergouvernementaux.

À la fin de l'année financière, le personnel de la Direction de l'administration comprenait le sous-ministre, un directeur adjoint, un responsable de la comptabilité, un agent de la paie et du personnel, un analyste fonctionnel et six employés de soutien.

Législation

L'Assemblée législative a proposé et adopté des modifications aux lois suivantes administrées par le Ministère :

Loi sur les municipalités
Loi sur l'aide aux municipalités
Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités
Loi électorale
Loi sur des zones d'amélioration des affaires
Loi sur les jours de repos

Certaines de ces modifications étaient plus importantes que d'autres, comme celle permettant aux districts de services locaux de participer aux commissions d'élimination des déchets solides et celle autorisant l'augmentation des dépenses partageables et des subventions inconditionnelles aux municipalités, lesquelles augmentations peuvent être décrétées par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'assentiment royal a été accordé à la Loi sur les jours de repos et son application relève du ministre des Affaires municipales et de l'Environnement. L'assentiment royal a également été donné aux modifications apportées à l'ancienne Loi sur des zones d'amélioration des affaires, afin de permettre la levée, la collecte et le transfert de fonds et de comptes créditeurs aux zones d'amélioration des affaires.

Conseil provincial-municipal

Le Conseil provincial-municipal constitue une tribune qui permet à ses membres d'échanger leurs points de vue, d'étudier les lois proposées et de discuter de nombreux problèmes et questions intéressant les administrations municipales, le ministère des Affaires municipales et de l'Environnement et les autres ministères.

Le Conseil est constitué de douze membres. L'Association des six cités, l'Association des villes et l'Association des villages du Nouveau-Brunswick délèguent chacune quatre membres. Tous les mois, des réunions sont tenues entre le Conseil, le Ministre et la haute direction du Ministère.

Au moyen de liaisons et de consultations directes avec le ministère, le Conseil provincial-municipal a exprimé ses idées sur les questions d'intérêt général suivantes :

a) la révision des subventions inconditionnelles et des transferts fiscaux de fonds entre la province et les municipalités;

b) l'adoption de nouveaux textes législatifs en ce qui concerne les fonds de réserve, les marchands ambulants et les règlements anti-tabagisme; et

c) la révision du système de communication de l'information financière du vérificateur municipal en ce qui concerne le code d'utilisation des explosifs, les conflits d'intérêts et les assurances municipales.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION
E. A. Cronk, directeur exécutif

La Direction de l'évaluation a pour principale fonction d'évaluer les valeurs exactes et réelles de tous les biens existants ou nouveaux, et de déterminer l'assiette fiscale à des fins municipales et provinciales.

À la fin de l'année financière, la Direction se composait du directeur, de onze directeurs régionaux de l'évaluation, de 118 évaluateurs et de 48 employés de soutien.

Inspection - Évaluation

Le personnel a continué à emmagasiner des données dans la base de données du système informatique d'évaluation et d'imposition foncières (système PATS). Avant de les introduire dans le système et après leur entrée, les fiches d'enregistrement des propriétés ont été révisées afin de s'assurer qu'elles étaient exactes et équitables et qu'elles correspondaient bien à la valeur marchande des biens.

Toutes les nouvelles constructions ont été inspectées et les données du marché ont été analysées en vue d'établir les indices appropriés pour les évaluations de 1986 effectuées pour les 340 000 propriétés et plus que compte la province.

Le total de l'assiette fiscale municipale pour 1986 se chiffrait à 13 133 970 900 $ comparativement à 11 682 570 000 $ en 1985, ce qui constitue une augmentation de 1 451 400 900 $, ou de 12,42 %.

La valeur imposable totale de tous les biens de la province était de 13 993 531 400 $, soit une hausse de 11,95 % par rapport à 1985.

Coûts de l'évaluation

La Direction de l'évaluation estime qu'en 1985-1986, le coût de la réinspection des biens, de l'évaluation des nouvelles constructions, des transferts, des estimations, du cadastre, des renvois et des appels, des études complémentaires et de la tenue des rôles d'évaluation et d'imposition se chiffrait à environ 6 400 000 $, soit environ 18,60 $ par évaluation.

Crédit d'impôt provincial pour les propriétaires d'habitation

Grâce à la suppression de l'impôt provincial de 1,50 $ sur les résidences situées à l'intérieur des limites municipales et de l'impôt de 0,85 $ dans les districts de services locaux et dans les zones non constituées en municipalité, les contribuables ont pu économiser 75 640 227,70 $, soit le montant qui aurait été perçu sur 5 912 199 500 $ d'évaluation.

Un total de 15 appels ont été adressés au Ministre.

Exemptions accordées aux personnes célibataires

En vertu de l'alinéa 4 (1)g) de la Loi sur l'évaluation, il est possible d'accorder, sur demande, une exemption de 8 000 $ sur les biens réels d'un adulte célibataire, pourvu que son revenu annuel ne dépasse pas 7 000 $.

En 1985-1986, 10 372 exemptions ont été accordées, ce qui représente une évaluation totale de 92 977 486 $ ou un total de 2 039 154,49 $ de taxes non perçues.

Programme d'identification des terres agricoles

En 1986, on a accepté 289 nouvelles demandes d'identification, ce qui porte à 5 901 le nombre de parcelles enregistrées en vertu de ce programme, qui existe maintenant depuis huit ans. Le report fiscal pour 1986 s'élève à environ 769 251 $.

Formation profe .sionnelle

Cent vingt-cinq évaluateurs employés à la Direction de l'évaluation ont achevé le cours obligatoire de trois ans sur l'évaluation des biens réels ainsi que la théorie et la pratique de l'évaluation. Cinquante-sept évaluateurs ont terminé le cours avancé "Land Resource Economics" (Économie des ressources foncières).

À la Direction de l'évaluation, les évaluateurs accrédités se répartissent comme suit :

24 EAIC	Évaluateurs accrédités de l'Institut canadien,
10 ERC	Évaluateurs résidentiels du Canada,
12 EEA	Experts évaluateurs autorisés,
1 MAI	Membre de l'American Institute of Real Estate Appraisers,
2 AICI	Membres associés de l'Institut canadien de l'immeuble,
1 MIMA	Membre de l'Institute of Municipal Assessors.

Un certain nombre d'évaluateurs ont terminé ou sont en train de suivre le programme d'étude de l'Institut canadien des évaluateurs ou celui de l'International Association of

Assessing Officers (Association internationale des évaluateurs), y compris les cours 101, 201 et 301 du programme d'étude de l'ICE, ainsi que les rapports d'évaluation requis. Les personnes qui réussissent le programme d'étude de l'ICE reçoivent le titre d'évaluateur résidentiel canadien ou d'évaluateur autorisé de l'Institut canadien. Et celles qui terminent avec succès le programme d'étude de l'IAAO reçoivent le titre d'expert évaluateur autorisé.

Au cours de l'année universitaire 1984-1985, 17 employés de la Direction de l'évaluation étaient inscrits au cours sur l'évaluation des biens réels et la théorie et la pratique de l'évaluation, programme d'étude coordonné par le ministère des Affaires municipales et l'Université du Nouveau-Brunswick.

Des certificats ont été remis aux 10 candidats qui ont réussi le programme de formation des évaluateurs, d'une durée de trois ans, coordonné par le Ministère et l'Université du Nouveau-Brunswick. La 38e école annuelle des évaluateurs a été organisée au Fredericton Motor Inn. La région K a remporté le trophée des coordonnateurs.

Traitement des données

Le programme de travail en matière de traitement électronique des données commencé l'année dernière a été terminé au cours de l'année financière 1985-1986. Ce programme visait principalement à emmagasiner toutes les données disponibles dans la base de données informatique. Plus de 3,5 millions d'opérations ont été effectuées par le personnel de la Direction de l'évaluation pendant l'année qui vient de s'écouler. Une forte proportion de celles-ci étaient directement reliées au programme de travail en matière de traitement électronique des données.

La principale amélioration apportée au système en 1985-1986 a été la conception, le codage et la mise en oeuvre du système d'établissement des coûts par composantes. Ce perfectionnement du système PATS permettra à l'utilisateur d'entrer des données descriptives sur les composantes d'une habitation résidentielle ou d'un bâtiment agricole pour ensuite demander à l'ordinateur de calculer le coût de remplacement. Au total, six opérations en direct peuvent maintenant être effectuées et des modifications ont été apportées à un certain nombre de programmes existants. Ces nouvelles fonctions feront partie intégrante du prochain cycle d'inspection de rappel lorsque les nouvelles valeurs auront été entrées pour tous les types de propriété.

Un certain nombre d'autres ministères du gouvernement et d'organismes externes ont maintenant un accès direct à la base de données du système PATS. Les visites aux bureaux régionaux d'évaluation et les demandes de renseignements téléphoniques ont diminué grâce à l'accessibilité de la base de données.

D'autres améliorations seront apportées au système PATS dont l'établissement de rapports d'activité, la création d'un inventaire des renvois et des appels ainsi que l'amélioration des possibilités de production de rapports spéciaux.

Cadastre

Les projets de cartographie cadastrale actuellement en cours ont principalement trait à la mise à jour des cartes d'évaluation encore en usage, à la production de cartes de délimitation pour chacun des 600 quartiers du système d'évaluation et à l'établissement des cadastres municipaux et de district. Tous ces projets exigent des révisions continuelles.

La Direction de l'évaluation, de concert avec la plupart des autres utilisateurs de cartes, utilise à pleine capacité le système de cadastre et d'information foncière et sera bientôt en mesure de supprimer graduellement le système de cartographie des biens-fonds actuellement en place.

La Direction de l'évaluation était représentée aux ateliers annuels du "Land Information Service 90" organisés par l'Université du Nouveau-Brunswick. En outre, la Direction a été invitée à un important séminaire international sur l'information foncière qui a eu lieu à Ottawa, à titre de participant au projet Land Net (Réseau d'information sur les propriétés foncières) actuellement en cours au Nouveau-Brunswick. À l'heure actuelle, la Direction est le principal agent dans la création d'une banque de données foncières au Nouveau-Brunswick.

TOTAL ASSESSED VALUE - PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
VALEUR IMPOSABLE TOTALE POUR LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
1985 and/et 1986

	1986			1985
RESIDENTIAL				
BIENS RÉSIDENTIELS				
00 - General - Municipalities				
Biens généraux des municipalités	3,844,346,300			3,351,523,600
00 - General - LSD's and UIA's				
Biens généraux des DSL et des zones non constituées en municipalité	1,920,701,100			1,729,082,200
00 - Other Residential				
Autres biens résidentiels	2,501,190,000			2,158,509,700
20 - Federal				
Biens fédéraux	154,502,400			139,413,500
30 - Provincial				
Biens provinciaux	1,735,122,300			1,632,716,000
TOTAL RESIDENTIAL				
TOTAL DES BIENS RÉSIDENTIELS		10,155,861,900		
NON-RESIDENTIEL				
BIENS NON RÉSIDENTIELS				
00-10 - General				
Biens généraux	2,423,487,400			2,178,760,500
90 - Municipal Rate				
Taux municipal	20,256,200			19,224,100
20 - Federal				
Biens fédéraux	329,714,900			296,456,500
30 - Provincial				
Biens provinciaux	204,650,500			176,883,900
TOTAL NON-RESIDENTIAL				
TOTAL DES BIENS NON RÉSIDENTIELS		2,978,109,000		
TOTAL MUNICIPAL TAX BASE				
TOTAL DE L'ASSIETTE FISCALE DE LA PROVINCE			13,133,970,900	
40 - Municipal Residential				
40 - Propriétés résidentielles municipales	76,610,000			64,691,200
Municipal Non-Residential				
Propriétés non résidentielles municipales	101,542,400			97,959,800
TOTAL MUNICIPAL				
TOTAL DES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES			178,162,400	
50 - Crown Timberland				
Régions boisées appartenant à la Couronne	240,371,400			240,371,360
50 - Other Exempt				
Autres biens exempts	346,993,000			319,865,840
50 - Persons' Exemption				
Exemptions à des personnes célibataires	94,043,700			93,893,900
			681,408,100	
TOTAL ASSESSED VALUE FOR PROVINCE				
VALEUR IMPOSABLE TOTALE POUR LA PROVINCE			13,993,531,400	

TOTAL ASSESSED VALUE - PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
VALEUR IMPOSABLE TOTALE POUR LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
1985 and/et 1986

		Difference Différence			Percentage Pourcentage	
		492,822,700			14.70	
		191,618,900			11.08	
		342,680,300			15.88	
		15,088,700			10.82	
		102,406,300			6.27	
9,011,245,000			1,144,616,900			12.70
		244,726,900			11.23	
		1,032,100			5.36	
		33,258,400			11.22	
		27,766,600			15.70	
2,671,325,000			306,784,000			11.48
	11,682,570,000			1,451,400,900		12.42
		11,918,900			18.42	
		3,582,600			3.66	
	162,651,000			15,501,400		9.53
		---			---	
		27,127,160			8.48	
		149,800			.02	
	654,131,100			27,277,000		4.17
	12,499,352,100			1,494,179,300		11.95

PROVINCE DU NOUVEAU—BRUNSWICK

MONTANTS DE L'ASSIETTE D'EVALUATION

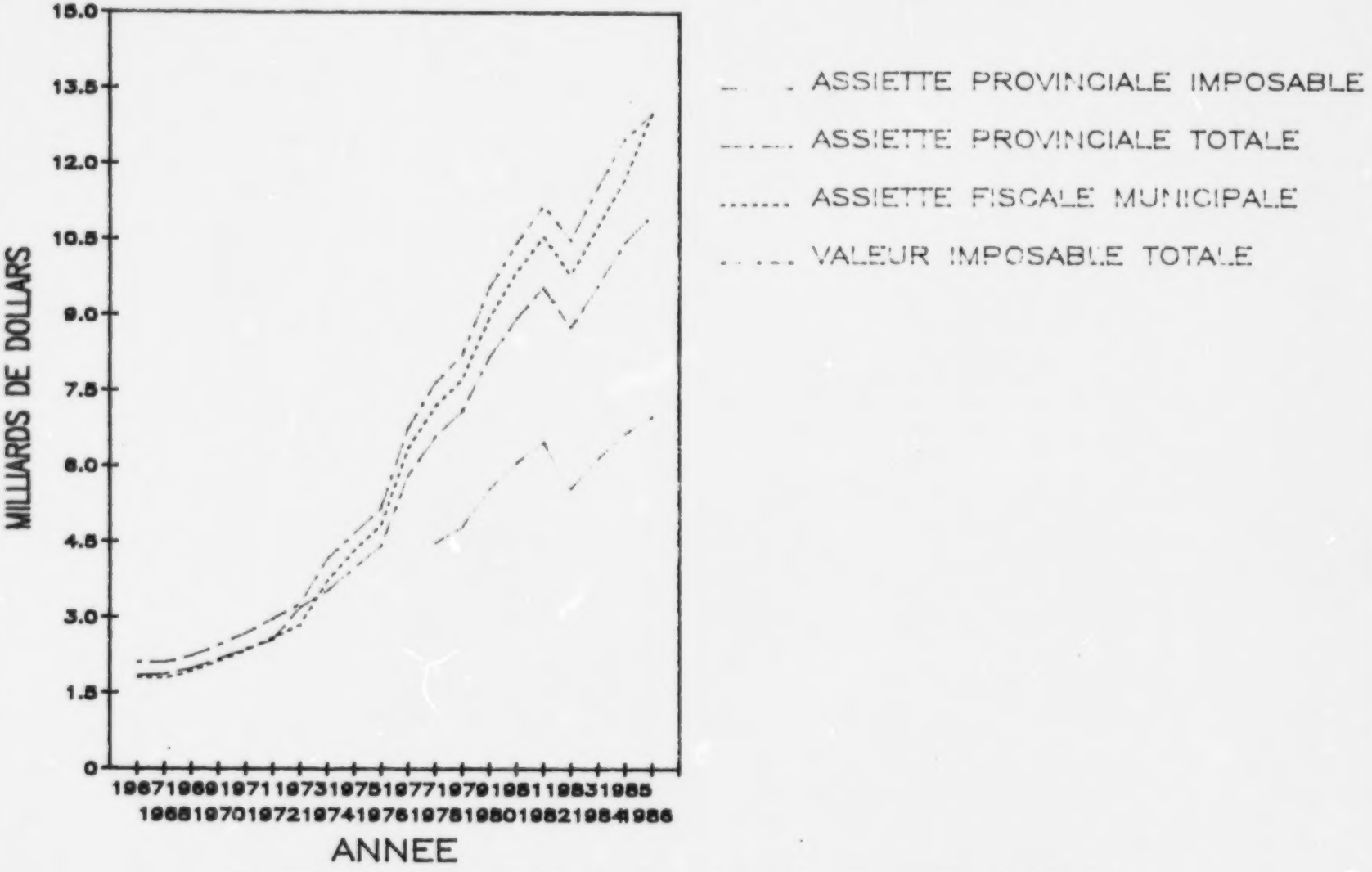

EN 1983, L'EVALUATION NON RESIDENTIELLE REMPLACE L'EVALUATION COMMERCIALE.

DISTRIBUTION OF ASSESSMENT VALUATION BY REGION
REPARTITION DES BIENS IMPOSABLES PAR REGION

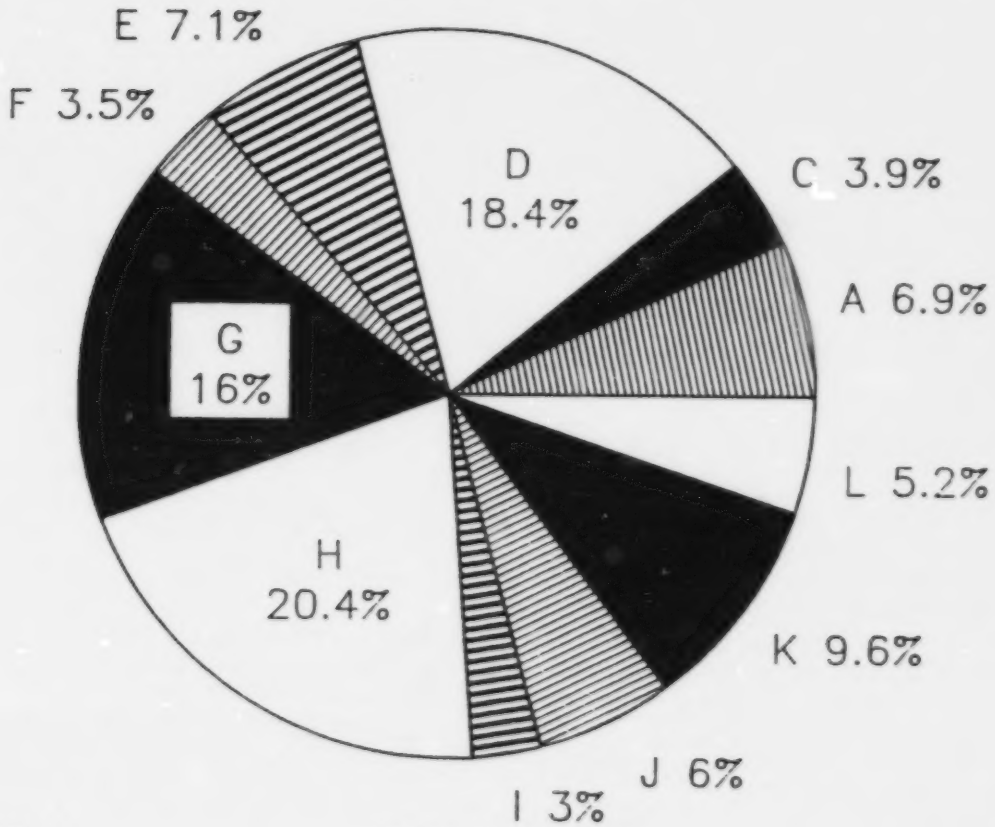

REGION/REGION	NUMBER OF PROPERTIES NOMBRE DE PROPRIETES
A - MADAWASKA/VICTORIA	23,676
C - CARLETON/VICTORIA	18,368
D - YORK/SUNBURY/QUEENS	49,674
E - KINGS/QUEENS	29,589
F - CHARLOTTE	17,547
G - ST. JOHN/KINGS	29,142
H - WESTMORLAND/ALBERT	63,337
I - KENT	23,485
J - NORTHUMBERLAND	28,158
K - GLOUCESTER	45,422
L - RESTIGOUCHE	17,568
UTILITIES	30
	345,996

DISTRIBUTION OF PROVINCIAL ASSESSMENT BY CLASSIFICATION
REPARTITION DES BIENS IMPOSABLES DANS LA PROVINCE PAR CATEGORIE

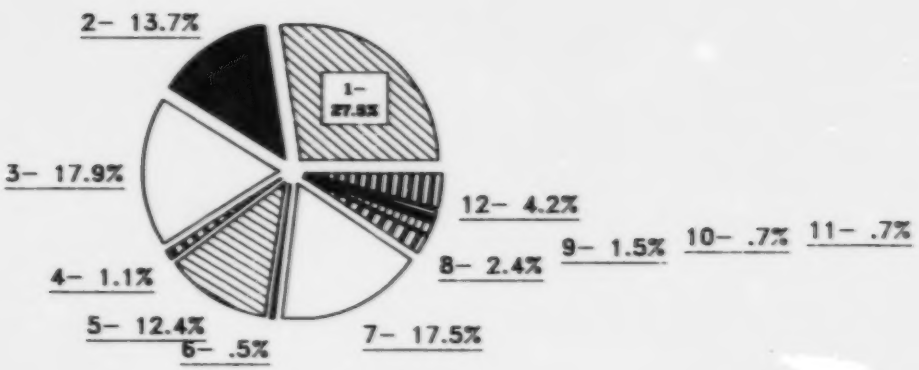

1. Residential T.C. Municipalities/
   Propriétés résidentielles dans les municipalités
2. Residential T.C. L.S.D.'s and U.I.C.'s/Propriétés résidentielles dans les D.S.L. et dans les zones non constitutées en municipalité
3. Other General Residential/Autres propriétés résidentielles générales
4. Federal Residential/Propriétés résidentielles fédérales
5. Provincial Residential/Propriétés résidentielles provinciales
6. Municipal Residential/Propriétés résidentielles générales
7. General Non-Residential/Propriétés non résidentielles générales
8. Federal Non-Residential/Propriétés fédérales non résidentielles
9. Provincial Non-Residential/Propriétés provinciales non résidentielles
10. Municipal Non-Residential/Propriétés municipales non résidentielles
11. Person's Exemptions/Exemptions à des personnes
12. Exempt/Biens exempts

DISTRIBUTION OF MUNICIPAL
TAX BASE BY REGION
REPARTITION DE L'ASSIETTE FISCAL
MUNICIPALE PAR REGION

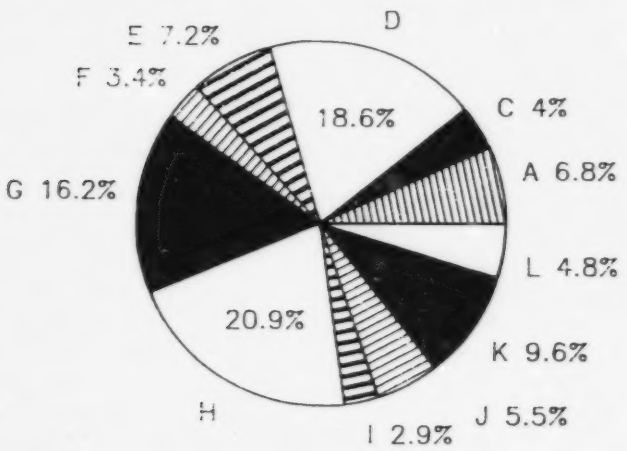

SOURCE; DEPARTMENT OF MUNICIPAL AFFAIRS

DISTRIBUTION OF EXEMPT PROPERTIES BY THE NUMBER OF PARCELS
AND PERCENTAGE OF TOTAL ASSESSED VALUE OF EXEMPT PROPERTIES
REPARTITION DES BIENS EXEMPTS PAR NOMBRE DE PARCELLES DANS
CHAQUE REGION ET PAR POURCENTAGE DE LA VALEUR TOTALE DES BIENS EXEMPTS

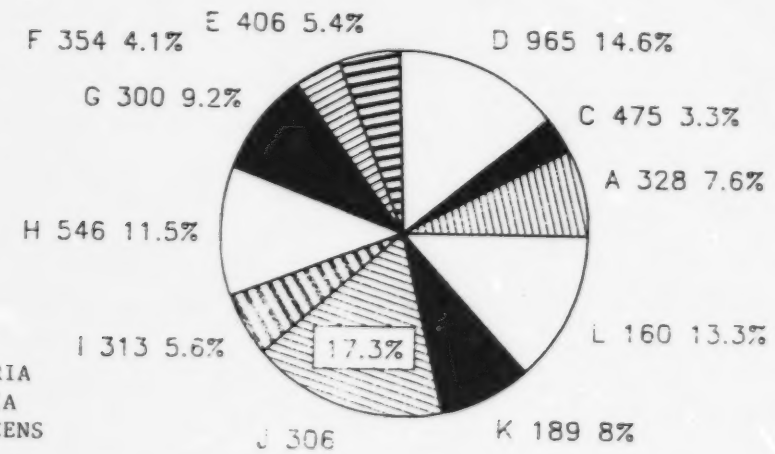

REGION/REGION

A - MADAWASKA/VICTORIA
C - CARLETON/VICTORIA
D - YORK/SUNBURY/QUEENS
E - KINGS/QUEENS
F - CHARLOTTE
G - ST. JOHN/KINGS
H - WESTMORLAND/ALBERT
I - KENT
J - NORTHUMBERLAND
K - GLOUCESTER
L - RESTIGOUCHE

SOURCE: DEPARTMENT OF MUNICIPAL AFFAIRS

Répartition des Propriétés
Par Région

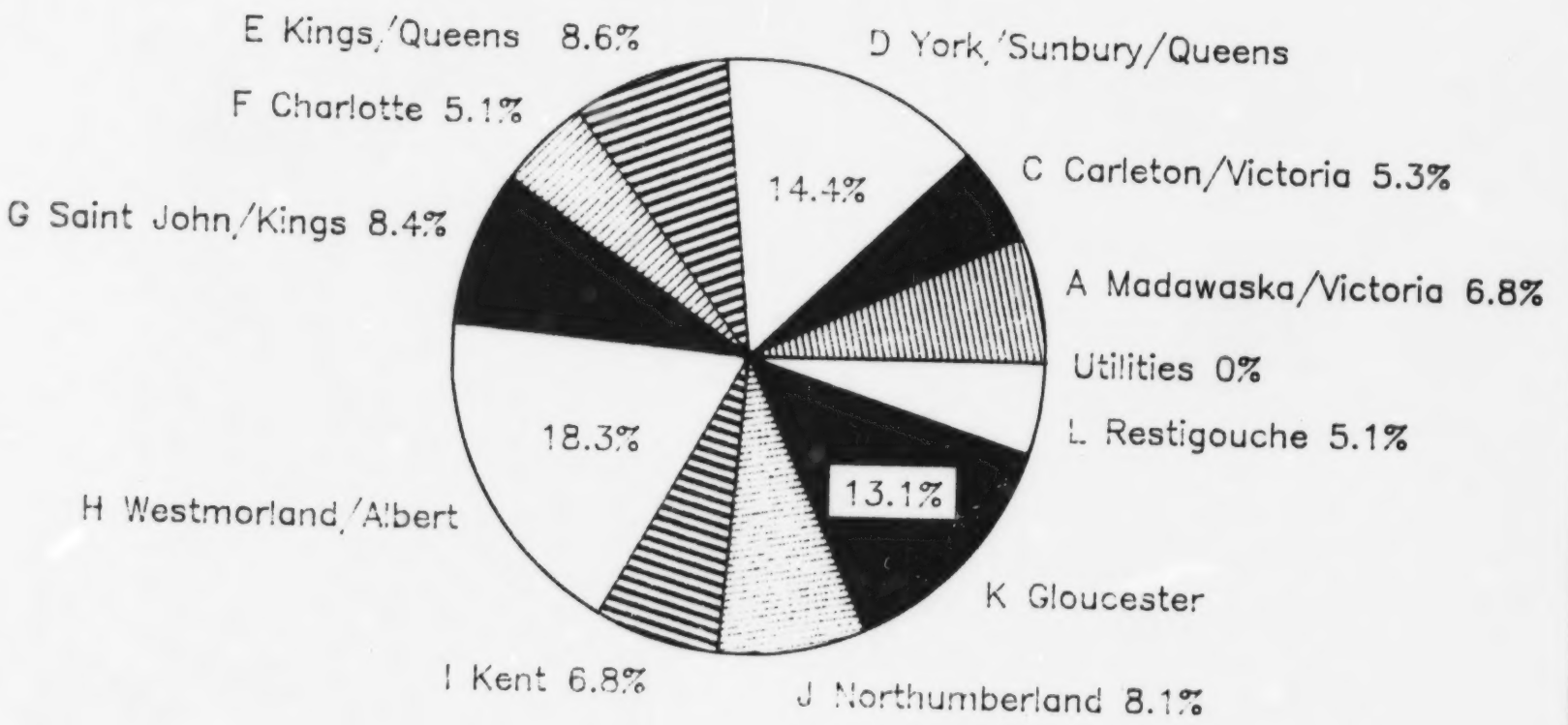

Appels

Le nombre d'appels interjetés en 1985 a été très élevé, principalement à cause du grand nombre de renvois traités et présentés devant les différentes commissions régionales de révision des évaluations.

Des audiences ont eu lieu dans des cités, villes et villages de toutes les régions de la province. Le nombre total de causes en suspens, qui se situe à 209, est le plus faible depuis la création du nouveau système d'évaluation en 1967.

Les 429 appels faits en 1985 représentent une diminution de 189 appels par rapport à 1984, soit une baisse de 30,5 %.

Environ 5,3 % des renvois d'évaluation reçus en 1985 ont fait l'objet d'un appel devant une commission régionale de révision des évaluations. Un appel a été interjeté pour 19 évaluations ayant fait l'objet d'un renvoi.

En ce qui concerne l'ensemble des évaluations de la province, une évaluation sur 800 a fait l'objet d'un appel comparativement à une sur 559 en 1984.

Renvois

Un total de 7 991 avis de renvois ont été reçus pour le rôle d'évaluation de 1985. De ce nombre, 6 827 avis étaient de la catégorie résidentielle, 1 128 de la catégorie non résidentielle et 36 renvois portaient sur des propriétés isolées à la mousse d'urée-formaldéhyde. Ce chiffre représente une augmentation de 168 renvois par rapport à 1984.

Les renvois reçus représentent environ 2,3 % du nombre total d'évaluations dans la province, c'est-à-dire qu'une évaluation sur 44 a fait l'objet d'un renvoi. Ces chiffres sont, à peu de choses près, équivalents à ceux de 1984, année où on comptait un renvoi pour 42 évaluations.

Sommaire des appels
pour l'année finissant le 31 décembre 1985
(Commissions régionales de révision des évaluations)

Région	Appels en suspens au 31 déc. 1984	Appels interjetés en 1985	Total	Appels entendus/ retirés	Appels en suspens
A*	35	57	92	44	48
C	6	7	13	5	8
D	40	57	97	74	23
E	65	21	86	75	11
F	4	7	11	9	2
G	40	81	121	94	27
H	50	130	180	136	44
I	14	5	19	17	2
J	34	35	69	55	14
K	37	20	57	47	10
L	40	9	49	29	20
TOTAL	365	429	794	585	209**

* La région B a été répartie entre la région A et la région C.
** Comprend 52 appels interjetés en 1984 et au cours des années précédentes.

NOUVEAU–BRUNSWICK

Renvois et Appels – Analyse historique

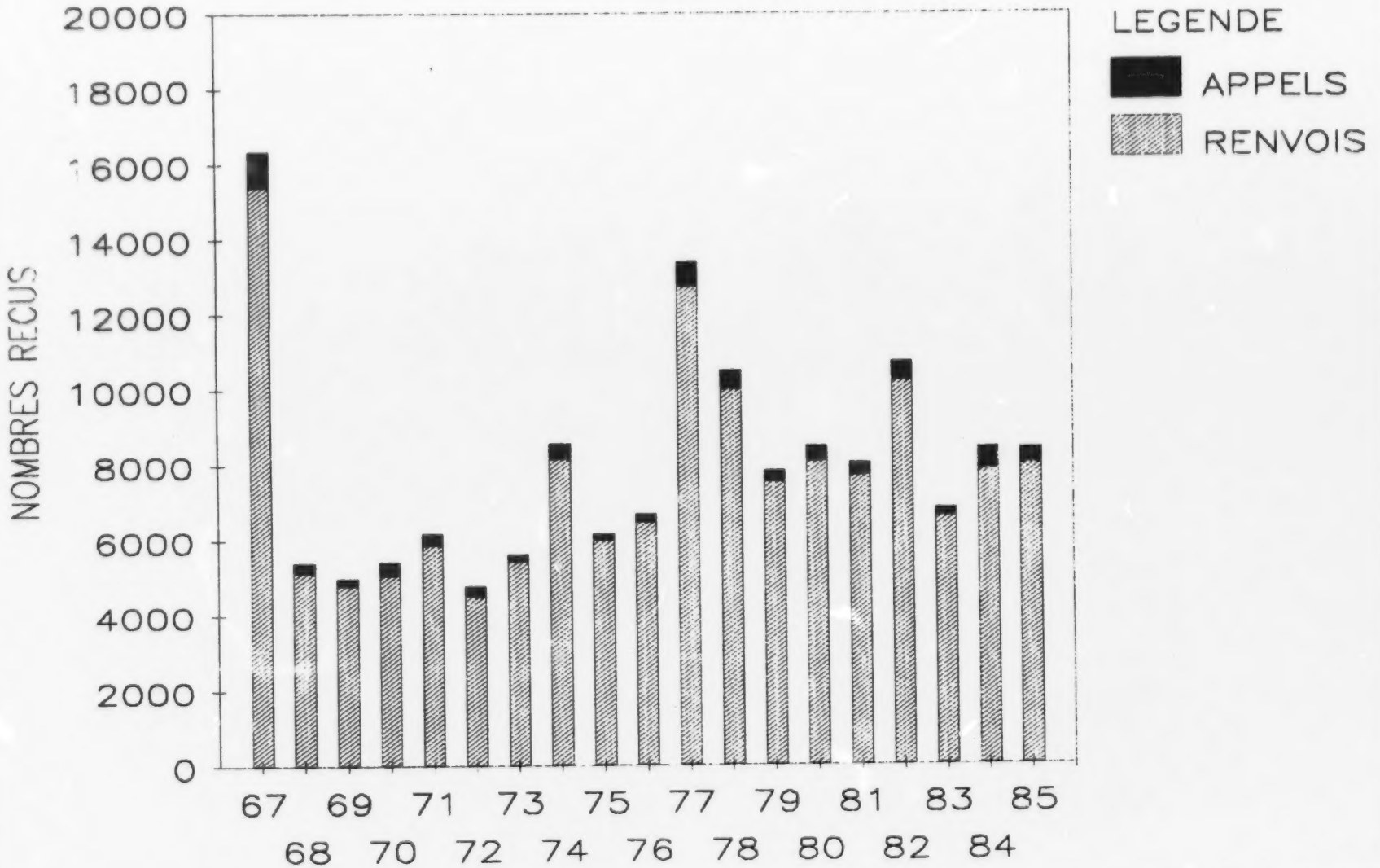

DIRECTION DE L'URBANISME
T.J. Jellinek, directeur

La Direction de l'urbanisme est chargée d'appliquer la Loi sur l'urbanisme afin d'assurer une utilisation efficace des terres de la province, de dispenser des services de planification aux municipalités, de fournir aux municipalités le soutien administratif nécessaire à la réalisation de leurs plans d'utilisation des terres, de procurer une aide financière aux zones et aux municipalités pour l'élaboration de leurs projets d'utilisation des terres, et de sensibiliser et faire participer le public à l'élaboration de la politique et à la planification relatives à l'utilisation des terres.

À la fin de l'année, le personnel de la Direction comprenait le directeur, un administrateur en urbanisme, cinq urbanistes, deux techniciens en cartographie, neuf techniciens en urbanisme et un employé de soutien.

Planification

Au cours de l'année financière 1985-1986, la Direction de l'urbanisme a continué d'offrir des services consultatifs aux municipalités sur divers aspects de la planification relatifs à l'utilisation des terres. Ainsi, un plan municipal a été adopté à Saint-Quentin tandis qu'à Saint-André, on jetait les bases d'une planification. La Direction a également aidé des municipalités à réviser les plans existants et à adopter des modifications aux règlements de zonage, et elle leur a offert son soutien pour tout ce qui concerne la planification et l'urbanisme. À l'échelle provinciale, la Direction a préparé une ébauche de planification pour la paroisse de Rothesay et a continué à offrir des services techniques à la Direction des services aux municipalités en ce qui a trait aux modifications apportées aux limites municipales.

À la lumière des travaux du Cabinet de la réforme gouvernementale, il a été décidé que le poste de surveillant de l'aménagement régional et celui d'administrateur en urbanisme ne formeraient qu'un seul poste, celui d'administrateur en urbanisme.

À la suite également des recommandations du Cabinet de la réforme gouvernementale, la responsabilité du programme des centres urbains a été transférée, en décembre, du ministère du Commerce et de la Technologie à la Direction. Celle-ci a en outre continué à participer à la revitalisation des centres-villes par l'intermédiaire, à la fois du Programme d'aménagement des centres-villes et du Programme de revitalisation des rues principales.

Comité provincial d'urbanisme

Le Comité provincial d'urbanisme s'est réuni 25 fois et a approuvé 520 plans provisoires. Au cours de l'année écoulée, un total de 1 253 lotissements ont été approuvés, permettant ainsi la création de 1 861 lots, et les 744 permis de construction délivrés représentent une valeur de 28 667 095 $.

Année financière

Du 1er avril 1985 au 31 mars 1986

Comté	Nombre de lotissements	Nombre de lots	Nombre de permis de construction	Valeur approximative
Albert	24	31	3	53 000 $
Carleton	180	216	35	1 293 100
Charlotte	69	93	58	828 000
Gloucester	47	96	76	1 274 750
Kent	68	98	(permis délivrés par des organismes locaux)	
Kings	166	255	20	1 347 800
Madawaska	40	49	42	780 700
Northumberland	79	118	47	2 435 825
Queens	70	112	17	348 510
Restigouche	36	69	73	1 269 698
Saint John	24	46	60	1 472 100
Sunbury	72	104	51	1 821 952
Victoria	98	131	32	689 700
Westmorland	61	104	20	938 710
York	219	339	210	14 113 250
TOTAL	1 253	1 861	744	28 667 095 $

DIRECTION DES ÉLECTIONS
L. P. LeBrun, directeur

La Direction des élections a pour mandat d'administrer les élections à l'Assemblée législative aussi bien que les élections municipales et celles des conseils scolaires au Nouveau-Brunswick.

Voici des données sur ces élections :

À la fin de l'année, le personnel de la Direction se composait du directeur général des élections, du directeur adjoint des élections et d'un secrétaire.

On a tenu quinze élections municipales partielles afin de pourvoir à des postes de maires et de conseillers devenus vacants pendant la période du 1er avril 1985 au 24 juin 1985.

Date de l'élection	Municipalité	Raison de la vacance
85-04-01	Ville d'Oromocto	Démission de deux conseillers
84-04-01	Village de Clair	Démission du maire
85-04-01	Village de Gondola Point	Démission d'un conseiller
85-04-01	Village de Westfield	Démission de deux conseillers
85-05-27	Village de Florenceville	Démission d'un conseiller
85-06-10	Village d'Alma	Décès du maire
85-06-10	Village de Lac-Baker	Démission du maire et d'un conseiller
85-06-10	Village de Nigadoo	Démission du maire et d'un conseiller
85-06-10	Village de Pointe-Verte	Démission d'un conseiller
85-06-24	Ville de Riverview	Démission d'un conseiller
85-06-24	Village de Douglastown	Démission d'un conseiller
85-06-24	Village de Fairvale	Démission du maire et d'un conseiller
85-06-24	Village de Renforth	Démission d'un conseiller
85-06-24	Village de St. Martins	Démission d'un conseiller

Étant donné la démission de deux députés, deux élections partielles provinciales ont été tenues afin de combler les postes vacants à l'Assemblée législative. À la suite de la démission de l'honorable Brenda Robertson, un bref d'élection a été émis le 23 mars 1985 afin qu'une élection partielle ait lieu dans le district électoral de Riverview, le 29 avril 1985. À la suite de la démission de l'honorable Jean-Maurice Simard, un bref d'élection a été émis le 3 janvier 1986 en vue d'une élection partielle dans le district électoral d'Edmundston, le 10 février 1986.

District électoral	Candidat élu	Affiliation politique
Riverview	Hubert Seamans	L
Edmundston	Roland Beaulieu	L

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

La Direction offre des services de consultation technique aux municipalités et aux districts de services locaux, et elle administre divers programmes de subventions aux municipalités ainsi que des programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés.

À la fin de l'année financière, le personnel comptait deux ingénieurs, un technicien en génie, un agent des services administratifs et un secrétaire.

Programme de subventions d'encouragement pour 1985-1986

Un montant de 4 500 000 $ a été versé dans le cadre du Programme de subventions d'encouragement au cours de l'année 1985-1986. Des subventions d'encouragement ont été accordées à 114 municipalités et à 42 districts de services locaux.

Ces subventions ont été octroyées pour faciliter la réalisation de divers projets, notamment :

1) l'installation ou l'amélioration de réseaux d'approvisionnement en eau et de distribution d'eau et l'aménagement de nouvelles sources d'alimentation en eau;

2) l'achat de matériel informatique par les villes et villages;

3) la réfection des rues;

4) l'achat de camions d'incendie, de camions-citernes et d'autre matériel de lutte contre les incendies;

5) la construction de différents immeubles municipaux; et

6) la construction d'installations récréatives municipales.

Entente-cadre de développement
Entente auxiliaire sur le Nord-Est

Ville de Campbellton

Le ministère du Tourisme a demandé que le ministère des Affaires municipales et de l'Environnement agisse à titre de ministère d'exécution d'un projet de construction d'une valeur de 4 945 406,25 $ aux environs du pont qui enjambe la rivière séparant le Nouveau-Brunswick et le Québec. Ce projet est subventionné en vertu du sous-programme du tourisme de l'entente auxiliaire sur le Nord-Est.

À la fermeture des livres de l'année financière 1985-1986, un montant de 4 781 280,70 $ avait été payé, laissant un solde non réglé de 164 125,55 $, un montant de 1 668 599,42 $ ayant été versé au cours de l'année financière 1985-1986.

Programme d'adaptation communautaire
Village de McAdam, N.-B.

Au village de McAdam, la Société d'aménagement régional a demandé au ministère des Affaires municipales de voir à la mise en oeuvre du projet d'aménagement d'un parc industriel et d'installation d'un réseau d'approvisionnement en eau des industries.

Le projet est subventionné comme suit :

(a)	Gouvernement fédéral (MEIR) 65 %	1 495 000 $
(b)	Province du Nouveau-Brunswick (PAC) 30 %	690 000
(c)	Village de McAdam 5 %	115 000
		2 300 000 $

Les travaux ont commencé en mars 1984 et se sont terminés à l'automne 1985.

Un montant de 99 043,03 $ a été payé au cours de l'année 1985-1986.

Réseaux de distribution d'eau de Caraquet

L'installation d'un nouveau réseau d'approvisionnement en eau salée a été parachevée au cours de l'année et une entente formelle a été conclue, en avril 1986, afin de transférer la propriété légale des réseaux de distribution d'eau de Caraquet, de la province à la ville.

Réseau d'approvisionnement en eau des industries de Dalhousie

Grâce à des mesures de conservation adoptées par l'usine de fabrication de papier, la moyenne quotidienne du taux de pompage a été quelque peu réduite cette année. Néanmoins, les revenus sont demeurés suffisants et, cette année, l'exploitation du réseau a été couronnée de succès.

Un contrat a été conclu avec une firme d'experts-conseils afin que celle-ci effectue une étude sur la possibilité d'approvisionner en eau la N.B.I.P. Forest Products Ltd. et la ville de Dalhousie à partir de la rivière Charlo et de la rivière Eel.

Réseaux d'alimentation en eau de Shippagan

Un nouveau réseau d'approvisionnement en eau salée est en construction, le dernier contrat ayant été alloué. La construction du réseau sera terminée à l'été de 1986.

La province a négocié avec la ville de Shippagan le transfert de la propriété légale du réseau de distribution d'eau. L'entente sera signée lorsque la construction du réseau sera terminée avant la fin de l'année 1986.

Réseaux d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées dans les lotissements des zones non constituées en municipalité

Le ministère est chargé de l'administration et de l'entretien de 12 réseaux d'approvisionnement en eau et d'épuration des eaux d'égoût dans les lotissements situés dans des zones non constituées en municipalité. Six de ces réseaux sont des réseaux d'approvisionnement et d'évacuation, et six ne sont que des réseaux d'évacuation des eaux usées.

ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE
J.O. Stith, directeur intérimaire

L'objectif du programme de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) consiste à préparer les gouvernements et les particuliers à agir efficacement afin d'atténuer les effets des désastres de cause naturelle ou humaine sur les personnes, les propriétés et l'environnement.

À la fin de la présente année financière, l'effectif de l'OMU était composé d'un directeur intérimaire, de cinq fonctionnaires cadres, de deux magasiniers et de trois employés de secrétariat.

Activités d'urgence

Un nombre record d'incendies ont ravagé les forêts de la province au cours de l'année et, dans quelques cas, les comités des mesures d'urgence des districts ont été contactés afin de prendre des mesures préventives d'évacuation des habitations menacées. Heureusement, le besoin d'intervention s'est avéré minime.

L'ouragan Gloria a fait peser une grave menace sur les régions du sud et de l'ouest du Nouveau-Brunswick les 27 et 28 septembre, forçant ainsi l'intervention des OMU des districts et des municipalités de ces régions. Même si la tempête a provoqué des pannes de courant assez sérieuses et des dommages dans certaines localités, le centre de la tempête est passé à l'ouest de la province, épargnant aux Néo-Brunswickois les dévastations dont ont été victimes certains États du nord-est des États-Unis.

Encore cette année, plusieurs accidents lors du transport de matières dangereuses ont fait peser une menace grave sur la vie et sur la propriété des Néo-Brunswickois, rendant ainsi plus urgent le besoin d'une vigilance accrue et d'une meilleure préparation en ce domaine.

Préparation aux états d'urgence

L'OMU du Nouveau-Brunswick cherche à améliorer dans l'ensemble de la province, et dans les districts, la planification des mesures d'urgence et à accroître les capacités opérationnelles par l'entremise d'une utilisation plus rationnelle des ressources provinciales et municipales existantes. D'importantes améliorations ont été apportées dans de nombreuses régions, et des programmes permanents visant à améliorer les communications et les installations d'urgence permettront de mettre sur pied une structure d'intervention d'urgence beaucoup plus efficace partout dans la province.

Le Programme de formation des auxiliaires de la GRC a continué d'apporter un excellent soutien à la force régulière et à l'OMU. Cette année, 173 agents ont consacré environ 17 600 heures en formation et en service à la province.

L'Association des ratisseurs et sauveteurs du Nouveau-Brunswick est devenue fonctionnelle au cours de l'année 1985 et a été officiellement constituée en société sous les auspices de l'OMU. Une entente de principe a été conclue entre l'Association, la GRC et l'OMU afin de mieux régir toutes les opérations au sein de la province. Neuf groupes de ratissage et de sauvetage, comptant un total d'environ 300 membres, sont maintenant en activité un peu partout dans la province et on s'attend à ce que plusieurs autres soient créés au cours de l'année 1986.

L'Association civile de recherche et de sauvetage aérien (ACRSA) a été officiellement constituée en société au Nouveau-Brunswick cette année.

L'ACRSA du Nouveau-Brunswick est placée sous l'autorité de l'OMU et dispose d'un effectif de 330 pilotes et chercheurs bénévoles ainsi que de 70 avions.

L'ACRSA et l'Association des ratisseurs et sauveteurs du Nouveau-Brunswick contribuent largement à la préparation de la population aux situations d'urgence et à la protection du public au Nouveau-Brunswick. Les membres et la direction de ces organismes ont accompli un travail exceptionnel en matière d'organisation et de formation, et sont venus renforcer la contribution remarquable que les bénévoles apportent au bien-être de la collectivité.

Le Plan d'urgence applicable à l'extérieur de la centrale nucléaire de Point Lepreau a été à nouveau révisé et mis à jour et le recensement annuel de la population de la région a été renouvelé grâce au concours de 99 % des résidents.

L'étude du système d'alarme mixte de la région de Point Lepreau, commencée en 1983, est maintenant terminée et on a décidé d'entreprendre un perfectionnement du programme. Le système de garde sera complètement restructuré et rééquipé afin de pouvoir remplir son rôle avec une efficacité maximale. À la suite de l'évaluation qui a été faite du nouveau service de garde, l'ensemble de la stratégie d'alarme de Lepreau sera réétudié et le système perfectionné ou modifié si nécessaire afin que le système d'alarme fonctionne de façon satisfaisante.

Protection de la population en cas de guerre

À l'échelle nationale, la planification des activités en cas de guerre est très modeste. Toutefois, les organismes d'urgence nationaux ont été revitalisés, même si les progrès sont plus lents que prévu.

L'OMU du Nouveau-Brunswick, Planification d'urgence Canada (PUC), la réserve régionale opérationnelle du Nouveau-Brunswick et les responsables militaires de la région de l'Atlantique travaillent tous ensemble dans plusieurs domaines afin d'améliorer notre capacité opérationnelle.

Installations d'urgence

On prévoit que le réseau provincial de radiocommunications intégré sera en opération d'ici la fin de 1986. Cette année, l'OMU a fait l'acquisition d'un émetteur-relais et de matériel mobile qui seront installés au cours de l'été prochain. Le Centre provincial de communications sera situé au quartier général de l'OMU et des stations-relais seront créées dans les dix centres de district des mesures d'urgence. De plus, la région de Point Lepreau se verra accorder un réseau distinct réservé à son seul usage.

Une entente de principe a été conclue avec Planification d'urgence Canada afin que cet organisme fournisse au Centre provincial des mesures d'urgence des appareils de transmission à haute fréquence et un système de communication par téléimprimeurs. Des dispositions semblables ont été prises avec toutes les autres provinces et territoires créant ainsi un réseau national de communications d'urgence relié au

"U.S. Federal emergency circuits". Ce matériel sera mis à la disposition de l'Association de la radio amateur de la province qui le fera fonctionner au nom de l'OMU et de PUC.

Le Centre d'information d'urgence de la population est pratiquement terminé et devait être pleinement opérationnel en mai 1986. En plus d'offrir des services de gestion de l'information publique et des services de surveillance des installations médiatiques, des circuits ont été installés afin que cet organisme puisse mettre à la disposition des télédiffuseurs et des radiodiffuseurs publics des relais leur permettant de diffuser en direct. La plus grande partie du matériel et du soutien technique nécessaires à la surveillance médiatique ont été offerts par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation, tandis que le matériel devant permettre aux médias de poursuivre leur diffusion a été subventionné par le Service d'information du Nouveau-Brunswick, Énergie Nouveau-Brunswick et l'OMU.

L'avènement d'un réseau de communication efficace reliant le Centre provincial des mesures d'urgence et nos centres régionaux de mesures d'urgence servira de catalyseur permettant de mettre l'accent sur les capacités opérationnelles des districts. Afin d'améliorer les installations dans chaque district, on leur adjoindra du personnel technique et administratif. Il s'agira désormais d'un programme prioritaire pour l'OMU.

Liaisons intergouvernementales et interorganismes

L'établissement de bonnes liaisons avec les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales ainsi qu'avec les gouvernements des États voisins et les organismes bénévoles est un processus primordial et continu. La révision des dispositions interorganismes existantes, des études conjointes sur les communications et la planification de même que l'amélioration permanente de programmes de soutien mutuel ont constitué une bonne partie des activités de l'OMU en 1985. De nombreuses et importantes initiatives visant à mieux se préparer aux situations d'urgence sont en cours à tous les niveaux.

Préparation de la collectivité aux états d'urgence

En 1985, l'OMU a eu comme priorité constante de mieux préparer la collectivité aux états d'urgence et de la former en ce sens. Les efforts ont surtout porté sur l'élaboration de plans d'urgence dans les municipalités et les établissements, les exercices et la formation personnelle.

En cours d'année, on a mis la dernière main à l'élaboration du premier plan d'urgence régional officiel, le plan d'urgence de la vallée de la Kennebecasis. Ce projet servira de projet pilote afin de faire progresser la stratégie d'entraide. Cette théorie est simple et pragmatique. Grâce à des dispositions permettant une planification conjointe et une mise en commun des ressources opérationnelles, elle permet aux petites localités d'améliorer leur capacité d'intervention en cas d'urgence.

L'OMU favorisera la prise de dispositions semblables dans toutes les localités de la province où cela est possible, car cette stratégie est celle qui est le plus en mesure d'améliorer de façon marquée notre capacité d'intervention en cas d'urgence sans entraîner de coûts prohibitifs.

Sept exercices en cas de sinistre ont été effectués en cours d'année, permettant ainsi aux nombreux organismes intéressés de jouir d'un outil de formation valable et d'évaluer leurs plans et leurs modalités. Les exercices constituent un élément essentiel dans la préparation de la collectivité aux états d'urgence, et on prévoit que le nombre d'exercices augmentera sensiblement à mesure que les localités obtiendront l'expertise nécessaire pour concevoir et mener elles-mêmes ces exercices. Bien sûr, l'OMU continuera à offrir des services de soutien et d'évaluation de ceux-ci. Toutefois, l'accroissement de l'entraide d'une collectivité à l'autre permettra à l'OMU de satisfaire chaque année les besoins d'un plus grand nombre de clients.

Un nouveau séminaire sur les matières dangereuses, destiné aux premiers intervenants sur les lieux d'un accident, a été élaboré et 450 personnes y ont pris part à neuf endroits différents en 1985. Il s'agit là d'une augmentation importante du nombre de participants par rapport aux années précédentes, ce qui illustre l'intérêt sans cesse accru de la province et des collectivités en ce domaine. Ce programme est une entreprise conjointe des ministères des Affaires municipales et de l'Environnement, de la Justice et des représentants de l'industrie. L'OMU du Nouveau-Brunswick est membre d'un groupe fédéral-provincial dont la tâche consiste à mettre sur pied un programme de formation national.

Pendant l'année écoulée, 201 Néo-Brunswickois ont assisté à toute une gamme de cours donnés au Canadian Emergency Preparedness College à Arnprior, en Ontario, afin de se préparer à jouer le rôle qui leur a été attribué en vertu du plan d'urgence établi pour leur collectivité. Ce collège a pour vocation principale la formation personnelle des travailleurs dans le domaine des mesures d'urgence.

COMMISSION DES EMPRUNTS DE CAPITAUX PAR LES MUNICIPALITÉS

La Commission des emprunts de capitaux par les municipalités est chargée de réviser les politiques de gestion de la dette des municipalités et des organismes para-municipaux du Nouveau-Brunswick. Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la Commission a tenu dix audiences mensuelles et trois audiences extraordinaires à Fredericton, au cours desquelles elle a étudié 83 demandes d'autorisation pour emprunter un total de 27 525 000 $. Les autorisations accordées ont permis l'emprunt de 26 174 000 $. Les demandes étaient à la baisse de 4 034 000 $ par rapport à l'année précédente.

En fin d'année, le personnel de la Commission était composé de deux fonctionnaires du ministère des Finances et de trois fonctionnaires du ministère des Affaires municipales et de l'Environnement nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Un membre de la Commission remplissait le rôle de secrétaire à plein temps avec l'aide d'un employé de soutien.

La Commission a participé à l'enregistrement des débentures, au transfert des valeurs mobilières et à l'élaboration de politiques en matière de dépenses en immobilisation et de gestion de la dette. Comme l'indique le Tableau I ci-après, la croissance de la dette des municipalités a ralenti et le taux de croissance de cette dette est maintenant inférieur à celui de l'inflation.

Année	Dette impayée au 31 décembre	Moins : Fonds d'amortissement	Dette nette impayée pour l'année	Taux de croissance de la dette
1980	261,5 $	1,1 $	260,4 $	
1981	272,6	1,3	271,3	+ 4,2 %
1982	302,6	1,4	301,2	+ 11,0 %
1983	320,5	1,8	318,7	+ 5,8 %
1984	334,6	2,3	332,3	+ 4,2 %
1985	336,0	2,8	333,2	+ 0,27 % non vérifié

La réduction du taux de croissance de la dette impayée est attribuable à la politique de gestion de la dette qui a réduit la période maximale d'amortissement, qui se situait entre 15 et 20 ans, à 10 ans. Le financement à court terme augmente le montant consacré à l'amortissement chaque année. La Commission favorise également la planification des dépenses en immobilisation pour les trois à cinq prochaines années.

La proportion des fonds généraux consacrés au service de la dette a chuté depuis 1982 de 17,95 % à 16,55 % (voir Tableau II).

Tableau II Rapport : "Coût du service de la dette" / "Dépenses brutes" - Fonds des recettes générales

Année civile	Cités	Villes	Villages	Toutes les municipalités
1982	20,11 %	16,04 %	10,80 %	17,95 %
1983	19,16 %	15,38 %	10,02 %	17,11 %
1984	18,88 %	15,55 %	10,01 %	16,98 %
1985	18,41 %	15,98 %	9,33 %	16,70 %
1986	18,31 %	15,94 %	8,86 %	16,55 %

Les facteurs qui contribuent à cette tendance à la baisse sont :

1. les taux d'intérêt plus faibles;
2. les politiques relatives au budget des immobilisations qui réduisent les emprunts relatifs aux biens incorporels comme les intérêts provisoires, les dépenses d'émission de débentures et les dépenses municipales courantes; et
3. le financement des dépenses en capital en puisant à même le budget, les réserves et les subventions.

La réduction est substantielle puisque les municipalités financent maintenant leurs besoins en capitaux sur des périodes plus courtes. Normalement, cette politique aurait dû augmenter le coût du service de la dette pendant toute la période d'instauration (1981 à 1991) du financement à plus court terme.

Depuis 1983, les municipalités doivent considérer les contrats de crédit-bail et les "ententes d'achat de services" comme des dettes. Cette modification n'a eu aucun effet sur la tendance à la baisse de la portion des recettes budgétaires générales consacrée au service de la dette.

Le secrétaire de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités agit également à titre de secrétaire-trésorier de la Société des finances municipales du Nouveau-Brunswick. La plus grande partie du financement municipal provient de cette Société qui a vu le jour en février 1983. En 1985, deux émissions totalisant 32 339 000 $ ont connu un succès certain sur le marché (voir Tableau III).

Année	Valeurs émises	Rachat au 31 déc. 1985	Impayées au 31 déc. 1985	À être rachetées 1986	1987	1988	1989	1990
1983	42 742 $	6 325 $	36 417 $	3 363 $	3 501 $	4 009 $	3 478 $	3 652 $
1984	32 855	2 464	30 391	2 639	2 838	2 979	3 212	3 070
1985	32 339	———	32 339	2 489	2 661	2 859	3 054	3 641
Total	107 936 $	8 798 $	99 147 $	8 491 $	9 000 $	9 847 $	9 744 $	10 363 $

On doit remarquer que grâce au financement à plus court terme, c'est-à-dire d'une durée n'excédant pas dix (10) ans, le moment où la moitié de la dette de la municipalité est remboursée se situe au cours de la sixième année. Avec un financement étalé sur quinze ans, on atteint ce point uniquement à la onzième ou douzième année et si le financement est étalé sur vingt ans, ce point n'est atteint qu'au cours de la dix-septième année.

Les politiques qui sont actuellement appliquées par les municipalités permettent à celles-ci d'accroître leur contrôle sur le service de la dette.

La diminution des taux d'imposition attribuables au service de la dette sans réduire l'emprunt de capitaux, le raccourcissement de la durée de financement, la constitution de réserves à des fins de financement futur ou le financement, à même le budget, d'une plus grande partie des dépenses en capital sont quelques-unes des options qui s'offriront désormais aux municipalités.

Pour la plupart des municipalités, les débentures remboursables en vingt, quinze et dix ans arriveront à échéance entre 1991 et 1996. Au cours de cette période, les municipalités seront en mesure d'adopter de nouvelles politiques qui viendront minimiser l'effet de la dette sur le taux d'imposition et maximiser le rendement des emprunts de capitaux afin de financer la création d'immobilisations.

DIRECTION DES SERVICES AUX MUNICIPALITÉS
G. B. Hawkins, directeur

La Direction des services aux municipalités accomplit les tâches suivantes pour le compte des administrations municipales et des districts de services locaux : application de diverses lois, approbation de budgets municipaux, calcul des subventions conditionnelles et inconditionnelles, administration des comptes de certains districts de services locaux et supervision des études de faisabilité.

À la fin de l'année financière, le personnel de la Direction comprenait le directeur, trois fonctionnaires cadres, dix représentants des municipalités et douze employés de soutien.

Études de faisabilité

Au cours de l'année 1985-1986, la Direction a terminé des études de faisabilité qui ont permis aux municipalités de Richibucto et de Bouctouche d'obtenir le statut de ville. Des études ont également été effectuées et ont mené à l'annexation de régions adjacentes à la ville d'Oromocto et des villages de Meductic, Centreville et Plaster Rock.

De nouveaux districts de services locaux ont été créés dans les districts de Bayside, Lakeville, Saint-Sauveur, Armstrong Brook, la paroisse de Musquash, Pont-Landry, Notre-Dame-des-Érables et Haute-Aboujagane.

À la fin de l'année financière 1985-1986, il y avait 6 cités, 26 villes, 82 villages et 251 districts de services locaux dans la province.

Progiciel de comptabilité

Au cours de l'année financière 1985-1986, le ministère a poursuivi ses travaux en vue d'élaborer un progiciel de comptabilité pour micro-ordinateurs à l'intention des petites et moyennes municipalités. Le programme comporte trois modules : le grand livre, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs. Le progiciel est pratiquement terminé et il a été mis à l'essai dans la ville de Woodstock. Des cours de formation seront offerts dès mai 1986 dans les collèges communautaires, par l'entremise du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation. Les municipalités peuvent se procurer le programme, en anglais ou en français, pour une somme nominale qui couvre simplement les frais de reproduction du logiciel et du manuel qui l'accompagne.

Dépenses prévues au budget

Le budget de fonctionnement annuel total pour les districts de services locaux s'élevait à 6 774 943 $ et le budget des immobilisations se chiffrait à 1 500 000 $, soit un budget total de 8 274 943 $.

Au cours des cinq dernières années, les dépenses budgétaires brutes des 114 municipalités sont passées de 182,6 millions de dollars à 244,9 millions de dollars. Cette augmentation se répartit comme suit :

Année	Dépenses brutes prévues au budget (en millions de $)	Augmentation par rapport à l'année précédente (en millions de $)	% d'augmentation
1982	182,6	23,0	14,4
1983	204,4	22,2	12,2
1984	215,8	11,4	5,6
1985	230,0	14,2	6,6
1986	244,9	14,9	6,5

Année	Subventions inconditionnelles (en millions de $)	Augmentation par rapport à l'année précédente (en millions de $)	% d'augmentation
1982	76,4	11,8	18,0
1983	84,6	8,2	11,0
1984	84,7	0,1	0,1
1985	89,8	5,1	6,0
1986	91,1	1,3	1,4

Formation

En 1984-1985, deux étudiants du Nouveau-Brunswick ont terminé avec succès le programme de quatre années du certificat en administration municipale. Deux autres étudiants pourraient éventuellement obtenir ce certificat en 1985-1986. Ce programme continue de jouer un rôle important dans la formation et le perfectionnement des fonctionnaires municipaux. Il y a actuellement 31 étudiants du Nouveau-Brunswick inscrits au programme 1985-1986.

Le programme de certificat en administration des villages, d'une durée d'un an, a été offert pour la première fois en 1984-1985. Cinq étudiants l'ont terminé avec succès et quatre autres devraient obtenir leur certificat en 1985-1986.

En janvier 1986, près de 100 pompiers provenant de nombreux services des incendies des Maritimes ont entamé un programme d'études dans le cadre du "Fire Services Administration Program" (FSAP). Au total, 22 pompiers du Nouveau-Brunswick se sont inscrits au premier module de ce programme. Le FSAP est un programme d'une durée de quatre ans qui vise à donner une formation en administration aux pompiers.

Les cours donnés aux étudiants portent sur des sujets comme l'introduction à la gestion, les relations entre la municipalité et le service des incendies, les lois relatives aux services des incendies, la gestion des services de protection contre l'incendie, la gestion financière et la gestion du personnel ainsi que la planification d'urgence.

L'Association des chefs de pompiers des Maritimes a joué un rôle très important dans la création de ce programme et son expertise a permis au comité du programme d'ajouter de la substance au FSAP. De plus, cette association offre des bourses d'études aux pompiers qui ne peuvent assumer les frais de scolarité du FSAP.

Séries de colloques

Les fonctionnaires municipaux, désignés ou élus, continuent à se prévaloir des avantages que leur procurent les colloques offerts par le Henson College of Public Affairs ainsi que la Faculté d'éducation permanente donnés par l'Université Dalhousie.

Le Programme d'administration municipale a commencé à offrir des séminaires à l'intention des employés et des administrateurs des municipalités des provinces Maritimes en 1977. Chaque année, de nouveaux séminaires sont venus s'ajouter à ceux déjà offerts et le nombre total est passé de six qu'il était en 1977, à dix-sept séminaires de courte durée et cours d'une durée de deux semaines en 1985-1986. Le nombre d'inscriptions à ces cours ne cesse d'augmenter d'année en année.

En 1985-1986, outre les séminaires susmentionnés, le Programme d'administration municipale a offert cinq séminaires spécialement conçus à l'intention des fonctionnaires municipaux élus des provinces Maritimes.

Le Comité sur l'éducation de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick a continué à déployer des efforts afin d'offrir des ateliers d'un jour, un "nouveau concept" mis en application pour la première fois en 1984-1985. Le Comité est enchanté des résultats obtenus au cours de l'année écoulée. De septembre 1985 à mars 1986, huit séminaires ont eu lieu dans diverses régions de la province avec un nombre moyen de participants se situant à 17. Différentes municipalités ont suggéré 15 sujets sur lesquels de futurs séminaires pourraient porter. La participation des administrateurs dans le choix de sujets qui pourraient combler leurs besoins est très encourageante; il ne fait aucun doute que cette participation contribue grandement au succès du programme. Le Henson College of Public Affairs et la Faculté d'éducation permanente ont apporté une aide très précieuse lors de l'organisation de ces séminaires.

Programme d'accréditation professionnelle

À la demande des membres et des cadres de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick, le Comité sur l'éducation a rédigé un rapport préliminaire sur la possibilité d'établir une accréditation professionnelle.

Ce document, qui a été présenté aux membres lors du congrès annuel en avril 1986, retient deux facteurs principaux qui devraient être considérés par un éventuel "Comité d'accréditation de l'AAM" dans l'attribution d'un tel certificat. Ces facteurs sont les exigences en matière de scolarité et l'expérience de travail des candidats.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Lowell Boyle, directeur

La Direction de la recherche et de l'élaboration des politiques joue essentiellement, au sein du ministère, un rôle de coordination des politiques et de la recherche. Elle évalue les politiques et programmes actuels, élabore de nouvelles politiques et des projets de programme et effectue, au besoin, d'autres recherches.

Les fonctions précises de la Direction consistent à évaluer les ententes existantes entre la province et les municipalités, y compris les programmes fédéraux touchant les municipalités, à évaluer les politiques et programmes ministériels actuels, à élaborer des projets de programme, et à coordonner les activités de recherche et d'élaboration des politiques du ministère.

Le personnel de la Direction compte trois personnes occupant des postes permanents. Outre le directeur, la Direction a à son service un agent de recherche principal et une secrétaire. À l'occasion, le personnel de la Direction peut être appuyé par le personnel d'autres directions du ministère pendant de courtes périodes.

Un certain nombre d'activités du ministère exigent la participation active de plusieurs directions. À titre d'exemple, qu'il suffise de citer la collaboration assidue entre les différentes directions lorsqu'il s'agit d'étudier les demandes de constitution en municipalité, de fusionnement ou de toute autre modification au statut des différentes municipalités. Le directeur agit également à titre de président du Comité de direction des études de faisabilité.

Au cours de l'année financière 1985-1986, la révision des subventions inconditionnelles a encore été le principal projet de recherche entrepris par le ministère. Ce processus sup-

pose des consultations et des recherches continues de concert avec le Conseil provincial-municipal, avec les associations municipales et les différentes municipalités. Un certain nombre de présentations ont été faites, notamment :

le 24 avril 1985, devant l'Association des administrateurs municipaux à Shediac;

le 11 mai 1985, devant l'Association des villages du Nouveau-Brunswick à Riverside-Kingshurst; et

le 19 octobre 1985, devant l'Association des villes du Nouveau-Brunswick à Newcastle.

Le Comité de l'Association des administrateurs municipaux, reconnu par le Conseil provincial-municipal comme le porte-parole des municipalités au cours du processus de révision, a continué à être la principale tribune de discussions sur les subventions. Le Comité s'est réuni les 15 novembre et 11 décembre 1985 afin de présenter, en détail, les solutions de rechange en ce qui concerne la formule de calcul des subventions inconditionnelles ainsi que d'autres questions connexes. Il est important de souligner la contribution substantielle des autres directions du ministère au cours de la révision du programme de subventions inconditionnelles et, en particulier, celle du personnel de la Direction des services aux municipalités et de la Direction de l'urbanisme.

Après avoir distribué le rapport consécutif à la révision, on en a fait une présentation à près de 140 représentants municipaux à l'occasion d'une assemblée extraordinaire du Conseil provincial-municipal tenue le 12 février 1986 à Fredericton. Ensuite, une série d'assemblées régionales ont été tenues afin d'expliquer plus en détail les recommandations et d'obtenir le point de vue des municipalités. Ces assemblées ont eu lieu à Campbellton, Chatham, Fredericton, Dieppe, Saint John, Woodstock, Caraquet, Nigadoo et Edmundston. On a également tenu des réunions avec les conseils municipaux de Hampton et Atholville. On a fondé la formulation finale des recommandations adressées au ministre sur les résultats des discussions qui ont eu lieu pendant ces assemblées.

Au cours de l'année financière, la Direction de la recherche et de l'élaboration des politiques a continué à participer aux projets lancés par le Cabinet de la réforme gouvernementale. On a surtout mis l'accent sur les recommandations invitant le ministère à assumer la responsabilité de la gestion des déchets solides et sur la recommandation suggérant que le Bureau du prévôt des incendies soit annexé au ministère des Affaires municipales et de l'Environnement.

À la suite du transfert du Bureau du prévôt des incendies, la Direction a participé, de concert avec celui-ci, à l'élaboration et à l'analyse de solutions de rechange afin d'être en mesure d'offrir une protection adéquate contre les incendies dans la vallée de la Kennebecasis, région de Saint John. Un rapport a été rédigé à l'intention des municipalités de cette région et on a laissé aux conseils municipaux le soin de prendre les décisions finales.

Étant donné que le ministère a maintenu sa politique qui vise à favoriser la prestation générale des services locaux sur une base régionale, on a analysé de façon continue les répercussions de cette politique sur les directives générales du ministère. On peut citer à titre d'exemple la responsabilité des dettes contractées par les commissions régionales.

Dans le cadre de l'engagement pris par le ministère d'intensifier les consultations auprès des municipalités, un document de travail portant sur les lois, les politiques et les pratiques en matière de fonds de réserve municipaux, a été distribué aux municipalités. Ce document a servi de base aux discussions du Comité sur les fonds de réserve du Conseil provincial-municipal. Ensuite, une série de recommandations ont été formulées à l'intention du CPM, puis ont été approuvées.

De la même façon, afin de réagir aux inquiétudes exprimées par certaines municipalités, des discussions ont eu lieu au sein du Comité sur les conflits d'intérêts du Conseil provincial-municipal. Étant donné qu'un des principaux problèmes que le comité a soulevé était le manque de compréhension des dispositions relatives aux conflits d'intérêts de la Loi sur les municipalités, une brochure du genre "questions et réponses" a été rédigée et a reçu une approbation de principe du comité et du CPM. À la fin de l'année, le comité était toujours à réviser les dispositions de la loi qui concernent les conseillers municipaux du Nouveau-Brunswick.

Le ministère a continué à exercer des pressions sur le gouvernement fédéral afin que soient conclues des ententes de partage des coûts des infrastructures municipales. La Direction a rédigé une prise de position conjointe des provinces de l'Atlantique relativement aux infrastructures municipales. Ce document a été ensuite entériné par les ministres provinciaux des Affaires municipales. À la suite de l'assemblée annuelle des ministres des Affaires municipales, on a surtout mis l'accent sur l'élaboration d'une position commune à toutes les provinces afin de la présenter au gouvernement fédéral.

DIVISION DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

La Direction de l'administration est chargée des services administratifs et des services au personnel, des programmes d'information et d'éducation en matière d'environnement, ainsi que de la planification et de la coordination des politiques pour l'ensemble du ministère.

À la fin de l'année financière, la Direction comptait parmi son personnel un coordonnateur des services administratifs, un comptable, un cadre administratif, un agent d'information, un agent de la recherche et de la planification, deux agents des services administratifs et trois employés de soutien.

À la fin de l'année financière, l'effectif de la Division de l'environnement du ministère des Affaires municipales et de l'Environnement se composait de 83 employés permanents.

SERVICES ADMINISTRATIFS
F. Gordon McLeod, coordonnateur des services administratifs

Parmi les responsabilités qui incombent à la Section des services administratifs de la Direction, on compte, entre autres, la prestation des services liés à l'administration du budget et des ressources humaines, ainsi que l'administration d'autres services dont la préparation et le contrôle du budget, les achats, la comptabilité, le personnel, la gestion des véhicules, la gestion des appareils de bureau et la négociation des contrats.

La Section est également chargée de l'administration des budgets pour les subventions destinées aux services d'égout municipaux (77 subventions de ce type ont été accordées au cours de l'année), des budgets pour l'octroi de capitaux pour la lutte contre la pollution de l'eau (9 subventions) et des budgets relatifs aux stimulants financiers spéciaux (30 subventions).

Pendant l'année financière 1985-1986, la responsabilité de l'acquisition de biens et services a été confiée à d'autres directions. Toutefois, les Services administratifs ont continué de s'occuper de l'administration des budgets relatifs à l'approvisionnement de la Section.

La participation à la gestion des ressources humaines et à l'établissement de modalités connexes demeure une des fonctions principales de la Section. Le personnel a traité six propositions de reclassification, en plus de représenter le ministère à l'occasion de six appels interjetés en matière de reclassification et à six comités de sélection du personnel.

Au cours de l'année écoulée, la propriété d'un certain nombre de véhicules du ministère a été transférée au ministère des Transports en vertu de la nouvelle politique relative aux véhicules du gouvernement.

Le nombre d'employés inscrits à des cours de formation en langue seconde est passé de sept à neuf.

PROGRAMMES D'INFORMATION
G. N. Hill, coordonnateur des programmes d'information

La Section des programmes d'information est chargée de la production des publications ministérielles, des énoncés de politique et du matériel pédagogique sur l'environnement, de la coordination des programmes de consultation publique ainsi que des liaisons avec les médias d'information; elle répond en outre aux demandes de renseignements du public et voit à l'administration de la bibliothèque d'ouvrages techniques du ministère.

Le personnel de la Section dispense également des services de soutien administratif au Conseil de l'environnement du Nouveau-Brunswick. Ce Conseil est formé de treize membres, tous des représentants de la population provenant de différentes régions de la province et, en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement, il constitue un organe consultatif à l'intention du ministre des Affaires municipales et de l'Environnement.

La fusion du ministère de l'Environnement avec le ministère des Affaires municipales, au milieu de l'année financière, a entraîné une augmentation substantielle de la demande en ce qui concerne les services offerts par le personnel de la Section des programmes d'information.

Vers la fin de l'année financière, on a entamé un processus de planification visant à structurer les communications au sein du nouveau ministère. L'objectif de ce processus est de combler adéquatement les besoins en services d'information des deux anciens ministères, en plus des nouveaux besoins issus des responsabilités qui incomberont au nouveau ministère au cours de l'année financière 1986-1987.

En 1985-1986, le personnel a consacré un temps et des ressources considérables aux programmes de consultation publique relatifs aux questions environnementales. Le Comité d'évaluation de l'impact de Lepreau II, qui avait été formé en septembre 1983, a rendu publiques les conclusions de ses recherches au début de l'été en diffusant le rapport final d'évaluation du groupe de travail. Tout au long des 18 mois qu'ont duré ces travaux, réalisés conjointement par les gouvernements provincial et fédéral, les aspects relatifs à la consultation du public et à l'information de ce dernier ont été coordonnés par le personnel de la Section des programmes d'information.

Dès le début de l'année financière, on a également entamé la rédaction de documents d'information publique portant sur la méthode à long terme adoptée par la province en ce qui concerne sa politique globale d'élimination des déchets. Un vaste effort de consultation publique à l'échelle provinciale a été planifié de concert avec le Conseil de l'environnement du Nouveau-Brunswick. Ce processus visait à favoriser les échanges et à susciter des commentaires de la part de la population sur les documents publiés. L'ensemble des documents finaux d'information, y compris des rapports sommaires sur les déchets dangereux, les déchets contrôlés et les déchets solides, ont ensuite été publiés et distribués en janvier.

Le Conseil de l'environnement a tenu sept différentes assemblées de consultation publique entre le 10 février et le 14 mars dans toutes les régions de la province. Le personnel de la Section des programmes d'information a offert son soutien au Conseil de l'environnement à toutes les étapes du processus. À la fin de l'année financière, on commençait le travail de compilation afin de rédiger le rapport final du Conseil, lequel informera le ministre des résultats des efforts de consultation.

Au cours de l'année financière qui vient de s'écouler, on a également poursuivi plusieurs projets d'information et d'éducation du public sur des questions environnementales. Entre autres, on a distribué partout dans la province une nouvelle brochure d'information sur la pollution de l'air et sur les risques d'incendie associés au chauffage au bois.

De concert avec les autres provinces de l'Atlantique, on a entamé l'élaboration de matériel pédagogique portant sur l'environnement à l'intention des élèves du primaire, et l'on a produit un document audiovisuel sur les ressources en eau à l'intention des élèves de l'école secondaire premier cycle. En collaboration avec tous les autres organismes environnementaux provinciaux et fédéraux, un ensemble de documents d'information traitant des PCB ont également été élaborés afin d'être distribués sur une vaste échelle au cours de l'année financière à venir.

La Section des programmes d'information a continué à administrer la bibliothèque d'ouvrages techniques sur les sciences environnementales du ministère tout au long de l'année financière. Cette bibliothèque compte maintenant plus de 5 800 titres différents. Les systèmes de communication télématiques avec les autres services d'information et les autres bibliothèques du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs au Canada ont été perfectionnés au cours de l'année qui vient de s'écouler.

PLANIFICATION ET COORDINATION DES POLITIQUES

K. B. Marshall, coordonnateur de la politique et de la planification

Pendant la première partie de l'année financière, l'élaboration des politiques et la planification des stratégies relatives aux programmes environnementaux du ministère relevaient du sous-ministre de l'Environnement. Toutefois, après la fusion des ministères des Affaires municipales et de l'Environnement, en octobre 1985, ces fonctions ont été transférées au bureau du sous-ministre du nouveau ministère.

Le coordonnateur de la politique et de la planification (environnement) est chargé de proposer et d'étudier des solutions de rechange en ce qui a trait à la conception et à la révision des programmes, y compris la planification budgétaire et le mandat de réglementation du ministère.

Au cours de l'année, quatre tâches importantes, liées à l'élaboration des politiques et à l'étude des programmes du ministère, et concernant tous les gestionnaires des programmes environnementaux, ont été entreprises. Il s'agissait des tâches suivantes :

1. l'élaboration d'une politique relative à l'élimination des déchets solides dans la province;
2. les modifications à apporter à la Loi sur l'assainissement de l'environnement;
3. le projet d'amélioration de la productivité (projet de SMC); et
4. la révision et la formulation de commentaires sur les différents projets du Cabinet de la réforme gouvernementale.

Des progrès substantiels ont été accomplis dans la mise sur pied d'un programme complet de gestion des déchets solides au cours de l'année financière 1985-1986. Des modifications ont été apportées à la Loi sur l'assainissement de l'environnement. Ces modifications permettront la création de commissions régionales d'élimination des déchets solides dont la mission sera d'exploiter des installations d'élimination et de gérer les déchets solides domestiques. En août 1985, la Commission des déchets solides de la région de Fredericton a été créée par le lieutenant-gouverneur en conseil et est ainsi devenue la première commission régionale d'élimination des déchets solides de la province. Il s'agissait d'une étape importante dans l'élaboration d'un programme complet de gestion des déchets solides dans la province.

Au cours du processus d'établissement du budget, on a approuvé l'octroi d'un montant supplémentaire de 950 000 $ à la gestion des déchets solides. Plus de la moitié de ce montant a été consacré à la construction d'installations régionales d'élimination des déchets solides ou à l'amélioration d'installations municipales conformes aux normes environnementales en vigueur. Des fonds supplémentaires (250 000 $) ont été alloués afin de pouvoir fermer ou réaménager les "dépotoirs ruraux" actuellement exploités par le ministère des Transports. Des fonds ont également été attribués afin d'être en mesure d'élaborer un plan global d'élimination des déchets solides au cours de l'année financière 1986-1987.

La Loi sur l'assainissement de l'environnement a été modifiée au cours de la session 1985 de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Cette modification de la Loi n'a eu qu'une faible incidence en ce qui concerne les dispositions habilitantes relatives à l'évaluation de l'impact sur l'environnement et, comme mentionné précédemment, elle visait à favoriser la création de commissions régionales d'élimination des déchets solides.

Le projet d'amélioration de la productivité (SMC) a pris fin au début de l'année financière et le responsable de la politique et de la planification a mis la dernière main à la soumission interministérielle du ministère de l'Environnement adressée au Conseil de gestion. La soumission, qui, fondamentalement, correspondait à la structure organisationnelle existante du ministère, a été jugée, grâce au processus SMC, saine et efficace.

Le ministère de l'Environnement a également reçu la version finale, légale et traduite, de la proposition de Règlement sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement qui a été diffusée dans le public en décembre 1985, aux fins d'examen. À la fin de l'année, le ministère analysait toujours les commentaires formulés sur le projet de règlement, et on prévoit que le nouveau Règlement sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement sera promulgué à un moment non précisé en 1986.

Le coordonnateur de la politique et de la planification a dû intervenir dans un certain nombre de dossiers de moindre importance relatifs aux directives générales et à la planification au cours de l'année financière. Il s'agissait, entre autres, de l'analyse du Document de travail relatif aux lois sur la protection des exploitants agricoles et de l'amorce d'une étude de la Loi sur le conditionnement des boissons.

DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION
D. R. Silliphant, Directeur

L'objectif de la Direction de la lutte contre la pollution est de veiller à ce que les ressources du Nouveau-Brunswick en air et en eau soient d'une qualité acceptable et à ce que l'élimination des déchets solides, des déchets municipaux et des matières dangereuses s'effectue sans danger et de façon hygiénique. Cet objectif est atteint grâce à la surveillance et au contrôle de l'évacuation des effluents, des émissions atmosphériques, de l'élimination des déchets solides, des lieux inesthétiques et autres formes de pollution. Le pouvoir de réglementation de la Direction émane de la Loi sur l'assainissement de l'environnement, de la Loi sur les lieux inesthétiques et de la Loi sur le conditionnement des boissons.

À la fin de l'année financière, le personnel permanent de la Direction comprenait le directeur, neuf ingénieurs, deux agents d'administration, trois agents de l'environnement, douze techniciens en ingénierie et six employés de soutien.

SECTION DE L'INSPECTION

Au cours de l'année financière, un technicien de la Section a été muté à la Section du génie sanitaire au poste de technicien en déchets dangereux.

Une nouvelle méthode d'application de la Loi sur les lieux inesthétiques a été adoptée; en effet, on a eu recours à un inspecteur saisonnier, ce qui s'est avéré très efficace. Des liaisons étroites ont été maintenues avec le personnel de l'industrie et avec les différents services des administrations municipales et ministères des gouvernements provincial et fédéral. Le personnel de ces organismes a participé à plusieurs colloques de formation, séminaires et assemblées. Le programme d'inspections réalisé de concert avec des représentants d'autres ministères a été maintenu.

Les inspecteurs de Grand-Sault, Fredericton, Saint John, Bathurst, Moncton et Chatham ont assisté à un certain nombre d'assemblées publiques portant sur des questions environnementales. Voici la liste des inspections effectuées par la Section au cours de l'année financière 1985-1986 :

Inspections	Total
Approvisionnements domestiques en eau	453
Pollution atmosphérique	387
Lieux inesthétiques	317
Déchets sauvages et lieux d'enfouissement	281
Déchets industriels	274
Urgences d'ordre environnemental	255
Inspections postérieures à l'octroi de subventions	120
Modifications de cours d'eau	119
Déchets agricoles	106
Terrains de récupération	101
Usines de transformation des produits de la mer	87
Usines d'épuration	69
Mines	44
Autres	36
TOTAL	2 692

SECTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Les programmes provinciaux relatifs à la qualité de l'air sont mis en oeuvre en conformité avec le Règlement sur la qualité de l'air, règlement général établi en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement. Des règlements particuliers permettent de normaliser le contrôle exercé sur les secteurs industriels possédant un nombre important d'usines émettrices de gaz qui polluent l'atmosphère. Mentionnons en particulier le Règlement sur les installations de préparation de revêtements bitumineux et le Règlement sur les émissions des usines de pâtes et papiers.

La Section de la qualité de l'air est chargée du maintien d'une qualité de l'air acceptable grâce à des programmes de surveillance et de modèles et à l'application des règlements susmentionnés. En outre, le personnel de la Section élabore des lignes directrices et des projets de loi et recommande des mesures de redressement lorsque les critères établis ne sont pas respectés.

Des normes provinciales ont été fixées pour les polluants atmosphériques les plus courants. Les autres polluants sont évalués cas par cas par l'entremise du système d'approbation du ministère.

Les directives relatives à l'utilisation d'huiles usées ont été resserrées; on y a ajouté de nouvelles exigences tant pour les acheteurs que pour les vendeurs. Des échantillons d'huile ont été analysés et des échantillons d'air ont été pris à proximité des installations où ces combustibles brûlaient.

Des programmes de surveillance de la qualité de l'air, administrés par l'industrie et vérifiés par le personnel de la Section, se sont poursuivis à Edmundston, Atholville, Dalhousie et Belledune. Plusieurs relevés individuels effectués au moyen de ces systèmes de surveillance ont démontré que la qualité de l'air ne répondait pas toujours aux normes au cours de l'année financière. Deux emplacements surtout continuent à présenter des niveaux qui excèdent fréquemment, et de beaucoup, les normes, ce qui inquiète particulièrement le ministère.

À Edmundston, à l'emplacement de l'école Cormier, on a remarqué à maintes reprises, mais pour des périodes relativement courtes, que les échantillons contenaient des quantités excessives d'anhydride sulfureux et de matière particulaire. Toutefois, les quantités présentes constituaient une amélioration depuis la mise en oeuvre du programme de surveillance en 1981. La moyenne annuelle de concentration de ces polluants, bien qu'elle diminue de façon constante d'année en année, dépasse toujours les normes provinciales.

Des postes supplémentaires de contrôle des émissions polluantes sont en cours d'installation près de l'usine de pâtes et

papiers. Deux stations de surveillance ont été exploitées dans la région de Point La Nim. Cette surveillance a permis de constater des excès occasionnels par rapport aux normes horaires d'émission d'anhydride sulfureux. Les émissions de ce polluant ont diminué sensiblement dans les usines de pâtes et papiers d'Atholville et de Dalhousie, à la suite de leur modernisation. Énergie Nouveau-Brunswick a intensifié son programme de réduction d'émission de polluants à court terme à la centrale thermique de Dalhousie. Les autres sources éventuelles de pollution de la région font présentement l'objet d'enquêtes. Ces mesures ont permis de réduire de beaucoup le nombre de fois où les normes ont été dépassées et à abaisser la moyenne annuelle par rapport à 1984-1985.

Le système de surveillance de la qualité de l'air exploité par la Section à Saint John a continué à démontrer que, dans cette région, les normes provinciales étaient respectées, principalement grâce à un meilleur contrôle exercé sur les sources de pollution, à la fermeture de certaines installations polluantes et à une activité industrielle réduite. Le seul polluant présent dans l'air qui excédait les normes, principalement pendant la période estivale, est l'ozone. La plupart des spécialistes s'accordent à dire que ce polluant provient de régions éloignées bien à l'ouest de la province.

Grâce à huit postes de surveillance à l'intérieur et autour de la ville, on mesure la concentration de sulphate dans l'air afin de pouvoir déterminer si les sources locales d'émission sont les principaux responsables des dépôts de ce polluant acide. Étant donné l'amélioration générale de la qualité de l'air, on a réduit quelque peu le nombre de postes de surveillance. On a également fait l'acquisition de nouveau matériel de traitement électronique des données, ce qui a permis d'améliorer le processus de vérification. La publication quotidienne de l'indice de la qualité de l'air (IQUA) s'est poursuivie toute l'année.

Dans la région, on a manifesté une certaine inquiétude face aux émissions d'anhydride sulfureux et d'oxyde d'azote provenant de l'industrie et des véhicules à moteur. On craint que ces émissions soient responsables de l'augmentation des dépôts acides, particulièrement dans le bassin hydrographique de la Musquash qui est très sensible à ce genre de pollution. L'étude de ce problème, commencée en 1984, s'est poursuivie. Cette étude vise à établir si les émissions locales de polluants sont en partie responsables du problème. On cherche donc à savoir ce qu'il advient des polluants émis localement et à déterminer si la réduction des émissions est nécessaire à la protection des ressources locales.

Dans la région, 36 permis d'exploitation et deux permis de construction ont été émis. La Section a reçu les résultats de nombreuses mesures d'émission de matière particulaire effectuées à proximité d'environ 20 sources émettrices dans la province. Les émissions se situant au-dessus des niveaux autorisés par règlement ou approuvés étaient, pour la plupart, de peu d'importance. De concert avec les propriétaires de ces installations émettrices de polluants, des programmes ont été lancés afin de réduire ces émissions avant la prochaine batterie d'essais en 1986.

On croit que les émissions provinciales de SO_2 étaient, en 1985, inférieures de 20 p. 100 aux émissions enregistrées en 1980. On a obtenu ces résultats grâce à l'amélioration des contrôles exercés sur les usines de pâtes et papiers, aux mesures de conservation de l'énergie, à l'utilisation des déchets ligneux, à la mise en service de la Centrale nucléaire de Point Lepreau, à l'augmentation des achats d'électricité à Hydro-Québec et à une utilisation réduite, par Énergie Nouveau-Brunswick, de la houille de Minto à haute teneur en soufre. Les efforts se poursuivent afin de concevoir des textes législatifs et de négocier des ententes qui permettraient d'en venir à un meilleur contrôle des émissions de ce polluant à l'avenir.

Une société a été poursuivie et condamnée pour avoir commis une infraction relative aux feux à ciel ouvert. Une ordonnance d'élimination des odeurs a été émise. Des rapports techniques ainsi que des sommaires mensuels et annuels ont été rédigés à l'intention du système de surveillance de la pollution atmosphérique de Saint John. La Section a répondu à 460 plaintes et à de nombreuses demandes de renseignements provenant du public, des industries et d'autres ministères, et a effectué 294 inspections.

SECTION DES DÉCHETS INDUSTRIELS

Au point de vue de la réglementation, la Section des déchets industriels s'occupe principalement de l'application du Règlement sur la qualité de l'eau, établi en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, on a émis 27 approbations et une ordonnance de contrôle. De plus, quatre présumés contrevenants ont été poursuivis; deux ont été acquittés, deux ont été reconnus coupables.

Voici le résumé des progrès réalisés par les industries, pendant l'année financière, dans la lutte contre la pollution de l'eau :

Miramichi Pulp & Paper Inc.
Division des pâtes et papiers

Après la vente de l'usine, on a commencé les travaux d'installation de la machine à papier couché, capable de produire 600 tonnes de papier par jour. Les travaux se déroulent bien et on prévoit les terminer avant la date fixée à l'échéancier.

Afin de traiter les déchets que produira la machine à papier couché, on envisage d'apporter un certain nombre de modifications au système actuel de traitement des eaux usées. Ces modifications seront terminées au cours du premier trimestre de 1986. Il n'y a eu aucun ennui grave dans le fonctionnement du système actuel de traitement des eaux usées pendant l'année financière.

Produits forestiers NBIP Inc.

Les améliorations apportées à l'usine et au matériel d'épaississement des déchets solides a permis à l'usine de respecter les limites relatives aux matières en suspension, imposées par la province au cours des deuxième et troisième trimestres de la présente année financière. Cependant, devant les difficultés rencontrées afin de satisfaire aux normes relatives aux effluents au cours du quatrième trimestre, cette société a modifié, sans délai, le système de contrôle des matières solides de l'usine. La moyenne annuelle de déversement de matières en suspension pour l'année financière écoulée a été de 10 tonnes anhydres par jour.

Consolidated-Bathurst Inc.

Cette compagnie, comme par le passé, est parvenue à satisfaire aux normes relatives aux matières en suspension dans les effluents pendant toute l'année financière. En s'appuyant sur des essais de traitement des eaux usées, préalablement effectués sur une échelle réduite, elle a poursuivi ses expériences en installant trois systèmes expérimentaux de traitement des eaux usées à grande échelle au cours du dernier trimestre de l'année. Les résultats de ces essais devraient être connus au cours du troisième trimestre de l'année financière en cours, et l'installation de ce système dans toute l'usine devrait être effectuée au cours de l'année financière 1987.

Lake Utopia Paper Limited

Il n'y a pas eu d'amélioration de la qualité des effluents de cette usine au cours de l'année. Une ordonnance de contrôle a été émise à l'intention de cette compagnie, la mettant en demeure de perfectionner ses installations de traitement des eaux usées afin d'atteindre le niveau de rendement prévu lors de sa conception.

Les installations-pilotes de traitement anaérobique des eaux d'égout n'ont pas bien fonctionné et ont dû, finalement, être abandonnées au cours de la dernière moitié du troisième trimestre. La société a ensuite commencé à étudier les autres options qui s'offraient à elle afin de réduire la concentration des déchets rejetés dans l'estuaire de Letang. Les résultats de cette étude devraient permettre à la compagnie d'installer un système d'élimination des déchets au cours de l'année civile 1987.

Irving Pulp & Paper Limited

L'usine a terminé l'installation de sa nouvelle chaudière à écorces et a perfectionné ses installations de traitement des déchets solides en suspension. Les moyennes de déversement de DBO et de MS (matières en suspension) ont été respectivement de 52,3 lb par tonne et de 18,8 lb par tonne.

Rothesay Paper Limited

Cette société a poursuivi ses efforts afin de contrôler la quantité de matières en suspension rejetées par son usine. Cependant, en raison de certains ennuis survenus dans l'usine et de l'incapacité du matériel de déshydratation des boues à traiter les déchets plus fins, la moyenne de matières en suspension rejetées par l'usine s'est située approximativement à 12,5 tonnes par jour. La moyenne autorisée est de 5,8 tonnes par jour. Des efforts sont consentis afin de perfectionner les systèmes de récupération des matières solides.

Fraser Inc. (Atholville)

Cette usine a respecté toute l'année les normes relatives aux effluents. Les moyennes de DBO et de MS se sont situées respectivement à 34 700 et à 3 500 livres par jour comparativement à des limites permises de 50 000 livres et de 6 000 livres par jour respectivement.

Fraser Inc. (Edmundston)

L'exploitation du conduit des eaux usées entre l'usine et le bassin de traitement des eaux usées s'est déroulée sans aucun problème notable. Cette société a été en mesure de respecter les limites imposées quant au rejet de matières en suspension. Cependant, à cause du faible rendement obtenu par son bassin d'épuration, elle n'a pas été en mesure de respecter les exigences relatives à la demande biochimique en oxygène (DBO). Le personnel de la compagnie est en train d'étudier ce problème et, au cours de la prochaine année financière, on compte mettre en oeuvre des mesures qui devraient permettre de le résoudre.

Denison-Potacan Potash Company

L'exploitation des mines a commencé en juillet 1985. Malheureusement, trois semaines plus tard, un bris est survenu dans le revêtement du bassin d'accumulation des déchets résiduels, ce qui a provoqué le déversement de saumure dans le bras nord de la rivière Hammond et entraîné la mort de nombreux poissons. La société a été poursuivie, et une amende de 3 000 $ lui a été imposée en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement. Le 9 janvier 1986, un nouveau bris s'est produit dans la conduite de saumure ce qui a provoqué le déversement d'environ 6 000 gallons de ce produit dans le ruisseau Fowler. Étant donné que les eaux du ruisseau étaient gelées, il a été impossible de prouver si cet incident avait provoqué la mort de poissons.

À cause de ces problèmes d'exploitation, la compagnie a modifié son programme d'élimination des déchets dans un effort visant à prévenir tout nouveau déversement de ce genre.

Irving Oil Limited

La raffinerie de cette société a été exploitée toute l'année et n'a dépassé les limites relatives à la qualité de l'eau qu'à quelques reprises. Cependant, elle a échoué de nombreuses fois les essais biologiques effectués à partir des effluents qu'elle rejette. Les motifs de ces échecs n'ont pu être précisés; toutefois, la société entend poursuivre ses recherches visant à établir les causes de la toxicité de ses eaux résiduelles.

Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited (exploitation minière)

La fosse de la mine n° 6 (à ciel ouvert) a été utilisée pour le déversement des boues issues du traitement des eaux de ruissellement de surface provenant de l'emplacement de la mine que l'on essaie maintenant de reboiser et de paysager. L'usine d'épuration a été exploitée de façon satisfaisante toute l'année et aucun déversement n'est survenu.

À la mine n° 12, le programme d'amélioration du traitement des effluents de la mine et de l'usine, mis en oeuvre en 1984, a permis de maintenir la concentration de métaux dans les effluents à des taux acceptables. Cependant, les effluents contenaient toujours une forte concentration de sulfosels et la Petite Rivière du sud est demeurée acide. Les recherches entreprises dans le cadre du projet-pilote de traitement des sulfosels ont été arrêtées étant donné que les meilleurs résultats obtenus demeuraient bien en-deçà du niveau acceptable. La société a proposé, à la place, d'améliorer la qualité de ses effluents terminaux en mettant en oeuvre à l'intérieur même de l'usine un éventail de mesures visant à :

a) séparer les eaux contenant des sulfosels et celles n'en contenant pas afin de recycler de façon sélective les sulfosels à l'aide d'un concentrateur; et à

b) améliorer le taux d'oxydation des sulfosels et l'étendue du procédé à même l'étang de biostabilisation existant en réduisant le débit et en augmentant la durée du processus.

L'efficacité des mesures proposées fera l'objet d'une évaluation en 1986 et 1987.

Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited (fonderie de Belledune)

Le système de collecte et de traitement des eaux de surface contaminées et des eaux usées engendrées par les opérations s'est avéré efficace pour l'élimination du cuivre, du zinc et du plomb. Cependant, des difficultés subsistent en ce qui concerne les concentrations en cadmium et en arsenic, qui ne devraient pas dépasser les limites respectives de 0,05 milligramme par litre et de 0,5 milligramme par litre dans les effluents traités. La compagnie travaille activement à résoudre le problème.

Anaconda Canada Limited

La mine est fermée depuis 1983 et fait l'objet d'un recyclage conformément au plan approuvé.

Heath Steele Mines Limited

La mine est fermée depuis avril 1983 et seuls quelques employés demeurent en poste. On poursuit le processus d'assèchement et toutes les eaux de la mine et de ruissellement de surface contenant des acides continuent à être traitées.

Mines de tungstène de Mount Pleasant

L'exploitation de la mine et de l'usine a cessé en 1985. L'emplacement a été loué à LAC Minerals de Toronto (Ontario) et cette dernière se livre à des travaux d'exploration du gisement d'étain.

Gordex Minerals Limited

Un projet de démonstration du processus de lixiviation en tas a été lancé en 1985 à Cape Spencer (N.-B.) afin d'évaluer s'il était faisable de récupérer l'or présent dans les formations rocheuses granitiques de cette région. La conception du projet comportait la constitution expérimentale d'un tas de 30 000 tonnes de concassés reposant sur un revêtement imperméable. Le projet consiste à vaporiser sur le tas une solution de $Ca(CN)_2$, laquelle solution est emmagasinée dans un réseau de bassins également dotés d'un revêtement imperméable. Les effluents seront ensuite traités afin d'en retirer le cyanure au moyen d'un processus d'échange d'ions.

McCain Foods Limited

Le système de traitement secondaire de l'usine de cette compagnie, à Grand-Sault, est toujours surchargé, ce qui provoque d'importants dépôts de matières organiques dans le fleuve Saint-Jean.

Les effluents de l'usine de cette compagnie, à Florenceville, sont toujours traités uniquement par clarification primaire. Toutefois, la construction d'installations de traitement secondaire a commencé en 1985 et se terminera en 1986. Les effluents seront traités dans un bassin couvert anaérobie et les biogaz issus des réactions chimiques seront utilisés dans l'usine.

Ferme avicole Nadeau Ltée

Les installations de prétraitement mécanique des effluents de l'abattoir de Saint-François ont éliminé efficacement les solides et la graisse. Le sang est maintenant récupéré à l'intérieur de l'usine à des fins de fonte.

Star-Kist Canada Inc. et Parc industriel de Champlain

Le matériel de lutte contre la pollution installé à l'usine de traitement du thon Ocean Maid, située près de St. Andrews, au Nouveau-Brunswick, de même que les installations de traitement biologique du Parc industriel de Champlain ont fonctionné de façon satisfaisante. De ce fait, les odeurs qui incommodaient les gens de la région dans le passé ont été éliminées.

Humpty Dumpty Foods Limited, Parc industriel de Hartland

Le système de traitement biologique, dont l'installation s'est terminée à l'automne 1983, a bien fonctionné si l'on fait exception de la période de surcharge survenue tôt au printemps. Une unité supplémentaire de prétraitement a été installée à l'usine afin d'assurer un retrait plus efficace des matières solides.

La Section des déchets industriels a poursuivi son étude sur les fermes d'élevage en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural. L'entreposage et l'élimination des déchets de porcherie posent toujours un problème grave dans la province. Dans la région de Saint-François, plusieurs porcheries ont de nouveau éprouvé des difficultés en ce qui concerne l'entreposage du fumier.

Il n'y a pas eu de changement dans le secteur de la transformation des produits de la mer. Le traitement utilisé dans les usines a consisté à éliminer les déchets solides. Toutefois, l'évacuation des déchets solides engendrés par les entreprises de transformation, particulièrement dans les régions de Caraquet, Shippagan et Lamèque, a posé des problèmes.

La production d'une quantité plus importante que d'habitude de déchets de harengs a provoqué la contamination du port de Lamèque. L'élimination des carapaces de crabes et de crustacés a également constitué un problème dans le nord-est de la province. La situation était moins grave à Cap-Pelé, où l'usine de traitement du crabe We Acres Limited a installé des sorties à ses conditionneurs.

La Section des déchets industriels a traité environ 20 requêtes du ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale pour l'étude des demandes d'aide financière, relativement à leur admissibilité du point de vue écologique. Le personnel de la Section a soit examiné les demandes et répondu directement aux requérants, soit étudié, lorsqu'il y avait lieu, celles-ci en collaboration avec d'autres sections du ministère, d'autres ministères ainsi que des municipalités.

L'étude des demandes relatives au Programme d'aide financière à la petite entreprise, administré par le ministère du Commerce et du Développement, s'est également poursuivie pendant l'année. Le personnel de la section a traité 570 demandes.

PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES

Au cours de l'année civile 1985, 75 nouveaux cas de contamination des eaux souterraines par des produits pétroliers ont été signalés à la Section. Ces cas se rapportaient à environ 92 sources distinctes d'approvisionnement en eau.

À la fin de l'année financière, les travaux du Groupe de travail de l'Association pétrolière de l'Atlantique, organisme mandaté par les gouvernements des provinces de l'Atlantique, étaient pratiquement terminés. Ces travaux portaient sur la prévention et le contrôle des fuites dans les réservoirs souterrains. On prévoit que les travaux du groupe de travail conduiront à la rédaction et à l'adoption d'un règlement sur l'entreposage du pétrole et à l'élaboration d'un protocole régissant les problèmes relatifs à la contamination des eaux par une tierce partie.

SECTION DU GÉNIE SANITAIRE

La Section du génie sanitaire est chargée d'administrer un certain nombre de programmes relatifs à la collecte et au traitement des eaux d'égout, aux installations publiques de traitement et de distribution de l'eau de même qu'à l'élimination des déchets solides et dangereux.

Le personnel est également chargé d'administrer le Programme de subventions pour la lutte contre la pollution de l'eau. Celui-ci vise à fournir une aide financière aux municipalités désireuses de construire des égouts ou des installations de traitement des eaux usées. Au total, 8 308 000 $ ont été ainsi accordés à des municipalités au cours de l'année financière. Le personnel a également collaboré étroitement avec les municipalités et leurs experts-conseils au cours des étapes de conception et de construction de ces installations.

Quatre-vingt-quinze certificats d'agrément, délivrés en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'environnement, ont permis la mise en place d'installations de services d'eau et d'égout desservant municipalités, écoles, hôpitaux et lotissements domiciliaires. Les importants projets suivants sont au nombre de ceux qui ont été achevés au cours de l'année :

Edmundston	- Épuration des eaux d'égout
Sussex	- Épuration des eaux d'égout
Fredericton	- Collecte des eaux d'égout
Commission d'assainissement de Shediac	- Construction d'une nouvelle station de pompage
Chipman	- Collecte des eaux d'égout
Grand Bay	- Collecte des eaux d'égout
Hillsborough	- Collecte des eaux d'égout
Commission d'assainissement de Musquash	- Épuration des eaux d'égout
Fairvale	- Alimentation en eau et distribution
Loggieville	- Collecte et épuration des eaux d'égout

Les travaux de construction suivants ont été entrepris ou poursuivis au cours de l'année :

La Commission d'assainissement du Grand Moncton	- Construction de grands collecteurs à Moncton, Riverview et Dieppe
Eel River Crossing	- Collecte et épuration des eaux d'égout
Verret	- Collecte et épuration des eaux d'égout
Grand Bay	- Épuration des eaux d'égout
Kedgwick	- Collecte et épuration des eaux d'égout

Comme par les années passées, des études sur les installations d'épuration des eaux usées ont été effectuées, dans le cadre du programme de surveillance de la Section, afin de vérifier leur conformité aux normes. Outre les installations municipales, de nombreuses installations plus petites, desservant des établissements et des lotissements domiciliaires ont fait l'objet d'une surveillance attentive. Dans tous les cas, des rapports détaillés exprimant les résultats de la surveillance ont été expédiés aux propriétaires de ces installations, accompagnés des recommandations pertinentes sur les améliorations à apporter, le cas échéant.

Afin d'élargir la base de données actuelles, des échantillonnages bactériologiques supplémentaires ont été effectués. Ce programme vise à obtenir des données permettant de mieux concevoir les usines d'épuration des eaux usées. En outre, les lignes directrices du ministère ont été révisées et mises à jour afin d'y inclure les modifications récentes apportées à la politique du ministère.

L'absence d'un processus de surveillance et la surcharge hydraulique ont constitué les principaux problèmes des usines de traitement des boues activées. Les autres problèmes, constatés dans les bassins de stabilisation, comprennent l'accumulation des solides, l'érosion de la digue et la croissance excessive de la végétation.

La proportion des stations qui ont respecté les normes provinciales relatives aux eaux d'égout est la suivante :

	DBO	Matières en suspension	Quantité totale d'azote dosé par la méthode Kjedahl	Quantité totale de phosphate
Boues activées	83	67	63	71
Bassins	76	74	62	63

Les membres du personnel de la Section ont donné quinze cours dans le cadre des différents programmes de formation à l'intention des opérateurs. Cent soixante-seize personnes ont assisté à ces cours. Le personnel a collaboré avec les employés d'Environnement Canada en ce qui concerne la révision et la traduction des manuels de formation. En outre, deux nouveaux manuels ont été rédigés.

Une étude exhaustive des installations de chloration a été effectuée dans les différentes usines d'épuration des eaux usées de la province. La politique provinciale relative à la

chloration des eaux a été révisée et des recommandations ont été formulées afin qu'on ajoute plusieurs unités de chloration et qu'on en élimine environ dix autres.

Le personnel de la Section a collaboré étroitement avec les municipalités, le ministère des Transports et les propriétaires de lieux privés d'élimination des déchets solides en vue d'améliorer le rendement. Afin que le niveau de contrôle exercé sur l'exploitation de ces endroits soit plus grand, on a émis environ 50 certificats d'agrément à autant de terrains d'élimination. Ensuite, on a effectué un certain nombre de visites d'inspection afin d'évaluer si ceux-ci respectaient les normes établies.

Une étude exhaustive portant sur deux terrains d'enfouissement des déchets abandonnés de la région de Saint John s'est achevée au cours de l'année. Cette étude constitue la phase 3 d'un plan fédéral-provincial dont l'objectif est d'évaluer les répercussions qu'ont sur l'environnement les lieux d'enfouissement abandonnés.

On a également commencé des travaux visant à trouver des endroits potentiels d'élimination des déchets contrôlés dans la province. Cette étude comportait un exercice détaillé et contraignant de cartographie afin d'exclure les régions qui ne répondaient pas aux critères rigoureux d'établissement d'un lieu de ce genre.

Dans le domaine de la gestion des déchets dangereux, plusieurs nouveaux programmes ont été lancés, et ceux déjà en cours se sont poursuivis ou ont été mis à jour. La Section a également continué à fournir à divers établissements provinciaux des services de consultation, de ramassage, d'entreposage et d'élimination afin que les déchets dangereux soient évacués de façon sûre.

La situation problématique que causent les polychlorobiphényles (PCB) a fait l'objet d'une surveillance étroite. L'enlèvement et le transport des transformateurs contenant des PCB sont étroitement surveillés par le personnel du ministère. Une des étapes les plus positives dans le domaine de l'élimination des PCB a été la décontamination des huiles renfermant du PCB par une unité mobile circulant partout au Nouveau-Brunswick. Des échantillons pris par Environnement Nouveau-Brunswick ont confirmé l'efficacité de ce processus.

Le ministère a commencé à émettre des numéros à l'intention des producteurs de déchets dangereux et des manifestes autorisant le transport interprovincial de ceux-ci, comme l'exigent les dispositions de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses. On a établi des contacts avec les entreprises hors province spécialisées dans l'élimination de ce type de déchet afin de s'assurer qu'aucune ordure provenant de chez un producteur non enregistré ne soit acceptée.

Afin de mieux évaluer la situation relative aux déchets dangereux dans la province, on a dressé un inventaire des déchets dangereux. Des questionnaires ont été expédiés à plusieurs centaines de grandes et petites entreprises et d'établissements. Les extrapolations finales indiquaient qu'environ 1 840 tonnes de déchets dangereux sont produites annuellement.

Cet inventaire mis à jour a été intégré à un document intitulé "Les déchets dangereux au Nouveau-Brunswick, état de la situation en 1985". Ce document a été largement diffusé partout dans la province afin de servir de base à une série d'assemblées publiques organisées par le Conseil de l'environnement, où l'on a discuté de la gestion des déchets dangereux, solides et contrôlés au Nouveau-Brunswick.

Un agent des déchets dangereux a aidé la Section de la qualité de l'air à élaborer des lignes directrices visant à contrôler les ventes de combustibles supplémentaires dans la province. Un programme d'échantillonnage a permis d'établir la fréquence à laquelle des PCB et des solvants chlorés ont été retrouvés dans les carburants supplémentaires importés au Nouveau-Brunswick.

L'ajout d'un technicien à temps plein afin de régler les questions relatives aux déchets dangereux souligne l'importance accordée à la gestion des déchets dangereux dans la stratégie globale d'élimination des ordures de la province.

Le personnel de la section a été amené à régler un problème important de contamination des eaux souterraines touchant environ 200 familles de Fairvale, à la suite d'un déversement de perchloréthylène provenant d'une entreprise locale de nettoyage à sec. Outre qu'il a surveillé fréquemment l'évolution de la nappe de contaminants, le personnel a participé à la coordination des activités des différentes parties invitées à trouver une solution au problème. Une ordonnance de contrôle a été émise, intimant l'ordre à la compagnie de procéder au nettoyage.

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
W.F.G. Cardy, directeur

Le rôle principal de la Direction des ressources en eau consiste à assurer la gestion des ressources de la province en eaux de surface et en eaux souterraines, pour le plus grand bien des Néo-Brunswickois.

À la fin de l'année financière, le personnel de la Direction comprenait un directeur, trois hydrogéologues, quatre ingénieurs en hydraulique, deux techniciens en météorologie, cinq techniciens en ingénierie, un agent de forage et deux employés de soutien.

Le personnel d'autres organismes procure à la Direction une aide considérable pour ce qui est des programmes réalisés en commun. Sans l'apport précieux d'Environnement Canada et de la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, ainsi que de plusieurs autres organismes de la province et des États-Unis, la Direction serait obligée de réduire le nombre de ses programmes.

SECTION DES EAUX DE SURFACE

Des mesures du niveau de l'eau et du débit ont continué à être effectuées dans plusieurs stations hydrométriques situées un peu partout dans la province, fournissant ainsi des données utiles à la gestion des ressources en eau et permettant de constituer les bases de données nécessaires à la planification et à la mise en oeuvre de projets d'approvisionnement en eau pour la consommation domestique et industrielle.

Le réseau hydrométrique du Nouveau-Brunswick comportait 83 stations exploitées, pour le compte de la province, par la Direction générale des eaux intérieures d'Environnement Canada, en vertu de l'Entente fédérale-provinciale sur les relevés hydrologiques quantitatifs à frais

partagés. Des données sur les sédiments ont également été recueillies à six endroits clés situés près de cours d'eau choisis dans le cadre de l'entente.

Les données hydrométriques et les résultats de l'analyse statistique de ces données ont été fournis en réponse à diverses demandes reçues en cours d'année. Des municipalités, des industries et des experts-conseils en ingénierie ont demandé des renseignements sur les ressources en eau de surface, les réservoirs de retenue et la protection des bassins hydrographiques.

La publication du "Relevé mensuel des conditions des ressources hydriques" s'est poursuivie en 1985-1986. Six stations de jaugeage, quatre stations d'indice des eaux souterraines et cinq stations climatiques participent à la préparation de ce relevé mensuel, distribué gratuitement aux organismes et aux personnes qui s'intéressent à la situation relative aux ressources en eau de la province.

Au total, huit projets de construction d'ouvrages d'épuration de l'eau ont été étudiés par la Direction, aux fins de la délivrance de certificats d'agrément en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau.

Le Centre météorologique de la Direction a continué d'offrir un service spécialisé de prévisions météorologiques pour le bassin du fleuve Saint-Jean, en vue de la prévision des crues et des inondations aussi bien que de l'établissement de bilans hydrologiques.

En 1985-1986, le Centre a également fourni des prévisions spéciales, des messages d'avertissement et des avis, afin d'appuyer les programmes associés à la météorologie et réalisés par divers organismes de la province. Ces programmes comprennent, entre autres, la veille météorologique en cas de danger d'incendie de forêt, les prévisions de la charge d'énergie hydro-électrique, les prévisions de la qualité de l'air, le déblaiement des routes enneigées, l'entretien des routes, les activités récréatives ainsi que les mesures d'urgence.

Au cours de l'année financière écoulée, la moyenne mensuelle des températures s'est située, à peu de choses près, aux environs des moyennes normales, tandis que le nombre moyen d'heures d'ensoleillement se trouvait généralement au-dessus de la normale.

Des variations considérables ont été enregistrées en ce qui concerne les précipitations mensuelles totales en 1985-1986. Au cours des mois de mai, juin et juillet 1985, les précipitations dépassaient nettement la normale, tandis que pendant tous les autres mois, on a connu des précipitations inférieures à la normale. Les précipitations totales au cours de l'année étaient à 65 p. 100 de la normale dans le nord du Nouveau-Brunswick et près de la normale dans le centre et le sud de la province.

La quantité d'eau de ruissellement a donc varié d'une région à l'autre. Sous la normale dans certaines régions, elle était légèrement au-dessus dans d'autres. À la fin du mois de mars 1986, toutes les stations d'indice montraient qu'il y avait moins d'eau de ruissellement cette année, à l'exception de la station du fleuve Saint-Jean, située à Fort Kent, qui indiquait un léger surplus.

MODIFICATION DES COURS D'EAU

En vertu du Règlement sur la modification des cours d'eau, le ministère est habilité à autoriser les modifications de cours d'eau dans toute la province, dans le cadre d'un programme réalisé conjointement avec le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, Pêches et Océans Canada ainsi qu'avec d'autres organismes fédéraux et provinciaux.

Ce programme vise à protéger la vie, les biens et l'habitat aquatique contre toute modification irréfléchie ou mal conçue apportée à un cours d'eau de la province. On entend par "cours d'eau" toute étendue d'eau courante ou stagnante. Il faut se procurer un permis pour procéder à la plupart des modifications, qu'elles soient temporaires ou permanentes. Les modifications les plus fréquentes apportées au cours de l'année 1985-1986 ont été :

construction de ponts :	65
l'installation de ponceaux :	48
la construction de barrages :	34
les ouvrages de lutte contre l'érosion :	30
les projets de détournement de cours d'eau :	21

En 1985-1986, la Direction a reçu en tout 342 demandes et rapports d'infraction relatifs à la modification de cours d'eau, répartis comme suit :

247 permis de modification de cours d'eau délivrés,
9 demandes rejetées,
27 demandes en cours d'examen,
23 dossiers clos,
32 rapports d'infraction résolus,
1 action intentée (amende de 200 $ imposée), et
3 causes pendantes devant les tribunaux.

SECTION DES EAUX SOUTERRAINES

Au cours de l'année financière, la Section a reçu de très nombreuses demandes de renseignements relatives à l'aménagement de sources d'approvisionnement en eau pour les besoins domestiques. Certaines de ces demandes ont exigé la visite de l'endroit ainsi que des enquêtes. Cent quatorze de ces demandes ont exigé la prise d'échantillons et la fourniture d'une aide aux propriétaires de maison afin qu'ils puissent régler leurs problèmes d'approvisionnement. Un certain nombre de brochures ont été préparées afin de pouvoir éventuellement aider les utilisateurs à solutionner leurs problèmes particuliers d'approvisionnement en eau. Un règlement modèle a été rédigé afin de s'assurer que les thermopompes servant à extraire l'eau des sources souterraines étaient installées de façon adéquate.

Au cours de l'année civile 1985, 47 entreprises de forage et 83 foreurs de puits ont obtenu un permis les autorisant à exercer leur métier au Nouveau-Brunswick. Au total, 2 355 rapports de forage ont été remis au ministère pendant l'année. Un rapport doit être préparé pour chaque puits foré et être versé au dossier permanent au bénéfice du propriétaire et de la province. La Section a enquêté sur 39 plaintes concernant des infractions présumées au Règlement sur les puits d'eau.

M. Joseph Saab, de Saint John, est demeuré président de la Commission consultative sur le forage des puits d'eau. Les principales discussions aux réunions de la Commission

ont porté sur le besoin de ramener le diamètre minimal à 15 cm (6 pouces) pour les nouveaux puits forés de manière que les puits résistent mieux aux sécheresses et puissent être équipés de matériel de pompage moderne.

La Section a participé aux travaux de la Commission royale d'enquête Pearse sur la politique fédérale relative aux eaux. Elle a également collaboré aux travaux des comités ministériels sur la contamination des eaux souterraines et aux travaux du Groupe de travail sur le pétrole.

La Section a continué à s'intéresser de près aux questions relatives à la protection des bassins hydrographiques en supervisant le processus de cartographie numérique à grande échelle des bassins utilisés comme source d'approvisionnement en eau potable, notamment ceux de Moncton, St. Andrews, Edmundston, Saint-Quentin et Saint John. On a tenu de nouvelles assemblées avec les représentants municipaux afin d'établir leurs besoins en matière de protection des sources d'approvisionnement en eau potable.

Une étude de base supplémentaire sur la composition chimique de l'eau de toutes les sources d'approvisionnement publiques a été effectuée afin que l'on dispose de données suffisantes pour expliquer toute modification de la qualité de base de l'eau au fil du temps.

La Section a continué à fournir des conseils techniques relativement aux services d'eau de différentes municipalités, notamment Shediac, Sackville, Tracadie, Drummond, Verret, Douglastown, Rivière-Verte, Chatham et Newcastle. Au total, neuf approbations de sources d'approvisionnement ont été émises à différentes municipalités.

Des promoteurs du secteur privé ont manifesté un certain intérêt dans l'aménagement de nouvelles sources d'approvisionnement à des fins de pisciculture et de traitement du poisson. On a aidé ces personnes de nombreuses façons, principalement en procédant à l'évaluation du potentiel d'approvisionnement en eau des lieux qu'elles avaient choisis. D'autres projets, notamment à Caraquet et Shippagan, ont exigé des évaluations plus détaillées et une supervision du chantier.

La Section a également apporté son soutien à différentes études portant sur l'approvisionnement en eau dans les régions de New Maryland, de l'île Campobello et de Dalhousie-Charlo. Cette aide s'est traduite par la détermination des compétences, des discussions avec des experts-conseils visant à définir les problèmes et la participation à des assemblées publiques.

La Section a en outre exploité, pour appuyer ses activités, 21 stations de surveillance des eaux souterraines entièrement équipées. La majorité de ces stations d'observation permettent de tenir des registres sur les niveaux d'eau à long terme dans un certain nombre de puits municipaux. Ainsi, on peut déceler très vite tout problème d'assèchement des puits et y remédier immédiatement.

D'autres stations sont également situées à bonne distance des puits en exploitation de manière que les fluctuations naturelles des niveaux d'eau puissent être comptabilisées et intégrées aux évaluations de rendement des puits. Ces stations accumulent les données sur le niveau de base des eaux souterraines et rédigent un sommaire mensuel sur l'état des ressources en eau dans la province.

Pendant la plus grande partie de l'année financière, le niveau des eaux souterraines est demeuré sous la moyenne, particulièrement dans le nord-est de la province. Ces bas niveaux sont attribuables à des précipitations sous les normales saisonnières pendant la plus grande partie de cette période.

Au cours de l'hiver, à cause des dégels temporaires, la tendance à la baisse, habituelle pendant cette saison, a été inversée. De fortes précipitations et la fonte des neiges, dans les régions du sud de la province, ont élevé les niveaux des eaux souterraines au-dessus des niveaux normaux en mars 1986.

RÉDUCTION DES PERTES DUES AUX INONDATIONS

Le Programme de réduction des dommages causés par les inondations est réalisé au Nouveau-Brunswick en vertu de l'Entente-cadre fédérale- provinciale concernant la réduction des dommages causés par les inondations. Ce programme est divisé en trois grandes parties : l'établissement de cartes des zones inondables, la prévision des crues et les études.

Le Programme de cartographie des zones inondables a connu un certain ralentissement au cours des trois dernières années à cause, principalement, de contraintes financières. Toutefois, on a mis la dernière main à un projet de cartographie de la plaine inondable du ruisseau Walker, situé dans la région d'Atholville-Campbellton. Neuf cartes techniques de la région ont été produites à grande échelle afin d'indiquer quelles zones seraient inondées à intervalles de 20 et de 100 ans.

Le 26 mars 1986, conformément aux ententes conclues, le ministre fédéral de l'Environnement et le ministre provincial des Affaires municipales et de l'Environnement ont fait de ces régions des régions désignées de façon temporaire. En vertu de cette décision, ni l'un ni l'autre des gouvernements n'érigera ni ne subventionnera aucun projet pouvant être endommagé par les inondations dans les zones désignées.

CENTRE DE PRÉVISION DES CRUES DU FLEUVE SAINT-JEAN

Le Centre de prévision des crues du fleuve Saint-Jean, exploité dans le cadre de l'Entente sur la prévision des inondations et dont les frais d'exploitation sont partagés entre les gouvernements fédéral et provincial, a continué à fonctionner de façon efficace au cours de la crue nivale du printemps 1985. Toutefois, le débit de pointe de la crue a été le plus faible depuis 1965 et aucune inondation importante n'a été signalée. Le débit de pointe de la crue de McKinley Ferry, en amont de Fredericton, a été de 4 419 mètres cubes à la seconde. À Fredericton, la crue maximale enregistrée atteignait 4,82 mètres.

Le personnel du Centre a surveillé le débit des rivières et les conditions météorologiques tout au long de l'année. Le matériel pouvait fournir en tout temps, au besoin, des prévisions sur le niveau de l'eau du fleuve Saint-Jean. Des prévisions ont également été données à la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, à intervalles de deux semaines environ, pendant toute l'année, afin d'aider à prévoir les charges.

Le Centre a, une fois de plus, coordonné les relevés de neige effectués par dix organismes travaillant en collaboration au Nouveau-Brunswick, dans le Maine et au Québec. Il a également participé à l'élaboration d'une nouvelle méthode de prise des relevés de la neige qui fait appel à une technique utilisant des rayons gamma lancés d'un avion. Cette technique a été mise au point de concert avec le U.S. National Weather Service et l'Institut national de recherche en hydrologie d'Ottawa.

Une étroite collaboration avec l'Organisation des mesures d'urgence (fédérale et provinciale), la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, la Direction générale des eaux intérieures, le Service d'environnement atmosphérique ainsi qu'avec des organismes américains, a été maintenue tout au long de l'année financière.

La Direction des ressources en eau et le Centre de prévision des crues du fleuve Saint-Jean ont été conjointement les hôtes du deuxième "Atelier national sur les prévisions des débits d'eau", qui s'est tenu à Montréal, en juin 1986. De nombreux spécialistes, hydrologues et autres, de partout au Canada et dans l'Est des États-Unis, ont participé à cet atelier.

DIRECTION DES SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT
D. I. Besner, directeur

Une des principales responsabilités du ministère consiste à évaluer les répercussions actuelles et futures de l'activité humaine sur l'environnement, au Nouveau-Brunswick. Cette tâche exige un contrôle constant des indicateurs de la qualité de l'environnement dans toute la province ainsi qu'une analyse approfondie des incidences environnementales liées au grand projet d'aménagement. L'information obtenue est ensuite transmise aux groupes investis d'un pouvoir de réglementation, et travaillant pour le ministère ou pour d'autres organismes du gouvernement, en vue de contribuer à la planification et à la réalisation de leurs programmes.

Outre les responsabilités susmentionnées, la Direction des services de l'environnement est chargée de l'application de la Loi sur le contrôle des pesticides, par l'entremise de la Section des substances toxiques. Elle offre également une gamme complète de services d'analyse de laboratoire et de stockage des données, qui viennent s'intégrer aux activités globales du ministère.

La composition du personnel permanent reflète la nature pluridisciplinaire de la Direction qui comptait, à la fin de l'année financière, un directeur, un coordonnateur de la recherche scientifique, trois urbanistes de l'environnement, un ingénieur, cinq biologistes, un chimiste, neuf techniciens, un cadre administratif et deux employés de soutien.

Le personnel de la Direction est réparti en quatre sections qui s'occupent respectivement de la qualité de l'environnement, de l'évaluation et de la planification, des services analytiques et des substances toxiques. Outre qu'ils supervisent des programmes particuliers à chaque section, le directeur et d'autres cadres techniques de la Direction participent souvent aux activités de groupes interorganismes qui contribuent à la protection de l'environnement, mais ne relèvent pas du ministère même. Le chef de la Section des substances toxiques assume également la présidence de la Commission consultative des pesticides du Nouveau-Brunswick.

SECTION DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

En 1985-1986, la Section a poursuivi son travail de surveillance des conditions environnementales de base et des répercussions des déversements de déchets sur l'environnement. Le personnel de la Section a également donné des conseils au ministère et à d'autres organismes sur la protection de l'environnement.

La qualité de l'eau de quatre lacs et de deux rivières a fait l'objet d'une surveillance particulière; il s'agit des lacs Yoho, Clear, Killarney et Upsalquitch, et des rivières Canaan et Salmon.

Les effets des activités industrielles sur la qualité de l'eau ont été étudiés à une mine de charbon en exploitation et à une autre en puissance, à deux établissements de pisciculture, à deux mines de potasse en exploitation et à une autre en puissance, à une mine de silice et à une entreprise de traitement des aliments.

On a également procédé à des relevés afin de recueillir des données qui aideront à choisir l'emplacement d'une usine de traitement des eaux usées à Grand Bay, à évaluer la gravité de la prolifération des algues dans le lac Greenhill et à en établir la cause, à évaluer la quantité de coliformes dans le fleuve Saint-Jean, à Fredericton, et étudier ainsi les répercussions d'une nouvelle usine d'épuration, les effets des déversements des eaux usées par les bateaux de plaisance, et finalement, à déterminer les risques de pollution par les eaux usées d'un lac à vocation récréative.

Divers projets d'aménagement ont été étudiés de nouveau afin d'évaluer leur incidence sur la qualité de l'eau; des recommandations ont été formulées à l'intention des organismes intéressés, afin d'empêcher une dégradation excessive de la qualité de l'eau. Les études ont porté sur 23 usines d'épuration, 12 projets agricoles, 111 lotissements, 11 projets de dragage, 2 propositions présentées en vertu de la Loi sur la protection des eaux navigables ainsi que sur 4 projets d'exploitation minière.

Le relevé des lacs de tête, effectué par hélicoptère et commencé au cours de l'année financière précédente afin de fournir une base de références pour l'évaluation de l'effet des pluies acides sur le milieu aquatique, a été élargi à 31 lacs supplémentaires. Ces lacs se situaient également dans une région du centre du Nouveau-Brunswick estimée sensible aux pluies acides.

La surveillance des précipitations s'est poursuivie à Nictau, Harvey Station et Harcourt. Les quatre stations de la région de Saint John ont poursuivi leurs travaux dans le cadre d'une étude réalisée en collaboration avec Environnement Canada, et visant à mesurer la formation relative de dépôts de sulfate provenant tant de sources proches que de sources éloignées.

L'étude des bio-indicateurs visant à établir les effets à long terme des polluants atmosphériques s'est poursuivie à cinq endroits. Cette année, le travail principal portait sur l'étude de l'échantillonnage de la végétation effectué près de la centrale thermique de Minto. On a également mesuré les

quantités de polluants transportés par l'air, retrouvés sur la végétation des marécages de douze régions rurales de la province.

Dans le cadre de la première partie d'une étude entreprise en collaboration avec le Service canadien des forêts et le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, on a expédié un questionnaire aux propriétaires d'érablière de la province afin de savoir si, oui ou non, le déclin des érables constitue un problème au Nouveau-Brunswick.

Une étude des dommages causés par l'ozone aux récoltes de pommes de terre a été faite en collaboration avec les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Des dégâts ont été enregistrés dans cinq cas.

SECTION DES SUBSTANCES TOXIQUES

En 1985, le Ministre a accordé 83 permis pour l'arrosage aérien ou l'application commerciale de pesticides dans les secteurs forestier, agricole, industriel, de la construction, sur les pelouses et les jardins ainsi que pour la recherche. Le personnel de la Section a consacré plus de 1 400 heures à la surveillance des opérations d'épandage de ces produits. Environ 66 p. 100 de ce temps a été consacré au secteur forestier, c'est-à-dire au programme d'arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et à celui des herbicides sur les conifères. Vingt pour cent de ce temps a été affecté au secteur agricole, c'est-à-dire à la surveillance de l'arrosage aérien de pesticides agricoles.

Le service téléphonique gratuit du ministère, permettant à la population de signaler les incidents liés aux pesticides et de formuler des plaintes, a fonctionné vingt-quatre heures par jour, de mai à la fin septembre. Au total, le personnel de la Section a enquêté sur trente-sept plaintes reçues et provenant surtout des secteurs forestier et agricole.

On a continué en 1985 la surveillance de la contamination des eaux souterraines par des pesticides agricoles. Cinquante et une analyses ont été effectuées sur des échantillons provenant de puits des comtés de Carleton et Victoria. Le programme d'élimination des contenants de pesticides agricoles s'est poursuivi avec l'aide de divers médias qui ont communiqué à la population des régions agricoles les méthodes d'élimination recommandées. On a également continué la surveillance des endroits nettoyés, le processus de nettoyage et l'affichage des lieux où l'évacuation des contenants de pesticides est illégale.

Le personnel de la Section a offert des services de soutien à la Commission consultative des pesticides, qui a tenu quatre assemblées ordinaires, une assemblée publique et deux assemblées extraordinaires avec des groupes d'utilisateurs. La Commission a délivré, après examen des demandes, 50 permis de vendeur, 53 permis d'exploitant et 335 permis d'épandeur.

En outre, le personnel de la Section des substances toxiques a participé aux travaux de différents comités interministériels et intergouvernementaux, notamment aux travaux de l'Association canadienne des responsables du contrôle des pesticides, du Comité de surveillance écologique des opérations de contrôle des insectes forestiers, du Comité sur la sécurité à la ferme, du Comité consultatif scientifique du Musée du Nouveau-Brunswick et du groupe de travail sur la surveillance environnementale de Point Lepreau.

SECTION DES SERVICES ANALYTIQUES

En 1985-1986, la Section des services analytiques a fourni des services d'analyse en laboratoire et de traitement des données aux trois directions opérationnelles du ministère et elle a coordonné la recherche scientifique effectuée pour celui-ci.

La charge de travail du laboratoire a considérablement augmenté en 1986. Le nombre de paramètres analysés est passé de 66 000, en 1985, à 78 000, en 1986. Transposés en dollars, ces chiffres signifient que le coût des analyses est passé de 411 303 $, en 1985, à 504 433 $, en 1986.

La répartition des analyses par direction s'établissait comme suit :

	1985	1986
Direction des ressources en eau	9 500	13 804
Direction de la lutte contre la pollution	21 500	26 566
Direction des services de l'environnement	35 000	37 748

L'augmentation la plus importante est survenue dans le laboratoire de chimie organique où la charge de travail a continué à s'alourdir. Le nombre d'analyses y a presque quadruplé depuis 1984, passant de 720 à 2 240 en 1986. Ces chiffres reflètent la hausse du nombre de cas de contamination des eaux souterraines de la province par l'essence et d'autres hydrocarbures. Le laboratoire a été en mesure d'absorber ces augmentations successives du nombre d'analyses sans accroître ses effectifs, en améliorant sa méthodologie et sa productivité.

Le contrôle de la qualité est resté au premier rang des priorités au cours de l'année et, à cette fin, on a déployé des efforts afin de créer un système complet de contrôle de la qualité des analyses faites en laboratoire. Les travaux de rédaction d'un manuel des méthodes de contrôle de la qualité sont d'ailleurs en cours. Les modalités de contrôle ont été révisées et précisées, et des préparations ont été effectuées afin de mettre en oeuvre les tableaux de contrôle de la qualité en 1987.

En 1985-1986, la Section a adopté de nouvelles méthodes afin de déceler la présence de fenitrothion, d'aminocarbe, de phorate, de diazinon, de perchloréthylène ainsi que de 2,4-D et 2,4,5-T dans l'eau. Deux nouvelles méthodes d'absorption atomique au moyen de fours au graphite se sont ajoutées aux autres méthodes visant à déceler la présence d'arsenic et de chrome dans l'eau, en plus d'une nouvelle méthode d'absorption atomique au moyen de la flamme afin de détecter la présence de plomb dans les tissus animaux.

Le ministère a fait l'acquisition d'un système combiné de chromatographie des gaz et de spectrométrie de masse. Cet appareil permettra à la Section d'accroître sa capacité d'analyse afin d'y inclure celle des polluants organiques prioritaires ainsi que d'autres analyses qu'on ne pouvait effectuer auparavant avec un simple appareil de chromatographie des gaz. Ce nouvel instrument a permis au ministère de cerner rapidement un grave problème ayant trait à la présence de perchloréthylène dans les eaux souterraines de Fairvale, au

Nouveau-Brunswick, et de connaître la quantité exacte de ce produit dans l'eau.

Le ministère a également procédé à l'installation d'une interface à deux canaux pour ordinateur numérique qui permet à un micro-ordinateur Hewlett-Packard 85 de saisir les données contenues dans un auto-analyseur Technicon, augmentant ainsi sensiblement la productivité. Le ministère a en outre fait l'acquisition d'un système de micro-ordinateurs qui sera finalement utilisé afin d'automatiser la saisie des données sur les canaux restants de l'auto-analyseur Technicon.

En collaboration avec la section de l'informatique de l'Université du Nouveau-Brunswick, des modifications ont été apportées à la programmation du système de gestion du laboratoire, de manière à permettre désormais la production de rapports mensuels informatisés sur les activités du réseau de surveillance des précipitations acides de la province. D'autres modifications seront apportées au système en 1987.

La Section a continué à coordonner la recherche scientifique tout au long de l'année financière. Les efforts ont été concentrés sur des études spéciales portant sur les pluies acides, dont des travaux servant à déterminer la charge acide des cours d'eau pendant la fonte des neiges et les répercussions de l'acidification des eaux de surface sur les approvisionnements en eau potable.

Le personnel de la Section a rédigé un document traitant des choix de mesures possibles visant à atténuer l'effet des pluies acides. Ce document a été présenté à la Saint Mary's University de Halifax, en Nouvelle-Écosse. Le ministère et Environnement Canada ont consacré beaucoup de temps à la négociation d'une entente sur la surveillance de la qualité des eaux de surface. Des membres du personnel du ministère ont également collaboré aux travaux du Comité sur le transport à distance des polluants atmosphériques, du Comité national de coordination de la recherche et de la surveillance et du Comité provincial de planification.

SECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA PLANIFICATION

En 1985-1986, la Section a poursuivi son travail dans les domaines de l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) et de la planification environnementale, à savoir l'administration de la politique du Nouveau-Brunswick en matière d'évaluation de l'impact sur l'environnement, la promotion dans les secteurs public et privé des concepts de planification relatifs à l'environnement et la participation aux comités de planification interorganismes.

Au cours de l'année, une ébauche de Règlement sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement a été rédigée et diffusée afin de recueillir les commentaires du public. Le personnel de la Section s'occupe maintenant de réviser le règlement en question.

En vertu de la politique d'EIE, on a analysé avec attention neuf projets afin de déterminer s'il était nécessaire de procéder à une évaluation de l'impact sur l'environnement. Il s'agissait de projets récréatifs, industriels, militaires, de projets d'épuration des eaux usées et d'élimination des déchets solides. Il a été établi que les projets d'aménagement de lieux d'enfouissement sanitaire dans les régions de Sussex, Nepisiguit et Chaleur exigeaient une évaluation complète de l'impact sur l'environnement. Le personnel de la Section a participé au choix de l'emplacement de ces installations et aux activités de planification environnementale connexes.

Le personnel de la Section a poursuivi la rédaction de la réponse du gouvernement provincial aux recommandations formulées par la Commission fédérale-provinciale d'évaluation environnementale de Lepreau II. Le rapport d'EIE concernant la conversion au charbon de la centrale thermique de Coleson Cove a été examiné. On prévoit que la version révisée de ce rapport sera soumise en 1986-1987.

Les liaisons avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et le U.S. Department of Energy relatives au U.S. High Level Nuclear Waste Repository Program ont également été assurées par le personnel de la Section.

On a continué à soutenir le projet d'aménagement de l'aire de loisir de la rivière Sainte-Croix. Entre autres, on a procédé au relevé des ressources, dressé des plans de gestion et d'exploitation pour la région et rédigé un rapport portant sur les problèmes que causent les niveaux d'eau du lac Spednic.

La Section a en outre coordonné l'étude, par le ministère, des plans de remise en état des mines de la N.B. Coal Limited, de la Billiton et de la Gordex Minerals. Elle a également offert son soutien au ministère en étudiant l'ébauche des règlements relatifs à la remise en état des mines, en négociant avec la N.B. Coal Limited, quant à la remise en état de ses mines, et en collaborant à la préparation d'un relevé des terrains exploités dans la région de Minto-Chipman.

La Section a de plus participé à l'élaboration d'un programme d'accréditation des épandeurs de pesticides, à l'élaboration d'une méthode générale d'élimination des insectes nuisibles dans les plantations forestières, à l'implantation de mécanismes de consultation concernant la mise en oeuvre de l'EIE du projet de construction d'une digue entre Bas-Caraquet et Shippagan ainsi qu'à la planification de l'aménagement d'installations d'épuration des eaux usées. On a également offert des services consultatifs en ce qui a trait au parc national Fundy, au parc du lac Killarney, au Centre de plein air de Kedgwick, aux contrôles du développement de l'île de Caraquet, au parc aquatique de West Isles et au dédoublement de la route 1 à Hampton. Deux mémoires ont été rédigés et présentés à une commission fédérale d'enquête sur la présence du plomb dans l'environnement.

Les membres du personnel de la Section ont pris part aux travaux de plusieurs comités interministériels, dont le Comité de surveillance écologique de Belledune, la Commission consultative des pesticides, le Comité du règlement des véhicules tout-terrain, le Comité interministériel des pipelines, le Comité consultatif de la gestion des terres, le Comité de gestion de l'aire de loisir de la rivière Sainte-Croix et le Comité de remise en état des mines de la région de Minto-Chipman.